

1-1-1976

Carnets 1

Recommended Citation

"Carnets 1" (1976). *Morin, Jean*. Paper 5.
http://via.library.depaul.edu/vdpstd_mor/5

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Morin, Jean by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact mbernal2@depaul.edu.

Au temps de St-Vincent-de-Paul

... et aujourd'hui

1

CARNETS VINCENTIENS

par Jean MORIN C.M.

“ ... J’ai souvent envié votre connaissance, des écrits et de la pensée de Saint VINCENT... ”

(Père Mc CULLEN, Supérieur Général.)

Ami lecteur,

Le 11 juillet 1987, jour des obsèques de Jean MORIN, les Prêtres de La Mission venus des 5 Continents participer au Mois Vincentien, exprimaient le même sentiment. Déjà, la parole du Père Morin leur parvenait par ses écrits, et pour alimenter leurs réflexions ils disposaient de trois documents : les premières années de Vincent; l’Homme ; Grands axes de la Spiritualité Vincentienne. Avec ce Carnet, le processus continue et nous livre en écho, l’enseignement d’un confrère passionné pour notre Fondateur.

Qui était donc le Père MORIN ? De souche bretonne, il naquit à Lille le 13 avril 1923. Sa soeur aînée Marie-Louise entra elle aussi dans la famille vincentienne comme Fille de La Charité ; quant à Thérèse la benjamine, elle s’est dotée d’un mari qui fera bénéficier la Mission de MADAGASCAR, de ses compétences et de son dévouement.

En 1965, Monsieur et Madame Louis MORIN choisissent de s’établir à Banos, dans les Landes, proches du Berceau, et Jean y retrouvera ainsi un lieu affectif enviable. Cette proximité pourrait expliquer en partie l’insistance du Père MORIN, sur ce qu’il appelait les Origines, les “ Racines ” de Saint Vincent !

De 1934 à 1940, ses études secondaires à l’Ecole Apostolique de Loos-lez-Lille lui donnent déjà une empreinte lazariste sous l’action d’éminents formateurs, et ses succès aux Baccalauréats sanctionnent la qualité de cette étape. Reçu dans la Congrégation, le 25 août 1940, il poursuit sa préparation spécifique à La Mission, jusqu’à l’émission des Voeux Perpétuels (13 juin 1947), et l’Ordination Sacerdotale du 23 décembre 1948. Mais le travail de formation ne s’arrête pas là. Au long de son premier poste au Grand Séminaire de Montauban, elle se poursuit “ par correspondance ” avec la Faculté de Strasbourg qui la couronne d’une Licence en Théologie. De 1956 à ce mois de juillet 1987, ses fonctions le fixent alternativement à Notre-Dame-Du-Pouy (Dax) et au Berceau, à part une interruption de six ans, durant laquelle il fut Visiteur de la Province de Toulouse.

C’est vers 1963, que la maladie inaugura sa recherche intérieure, de la pensée et de l’oeuvre de Saint VINCENT. Ses maîtres en la matière se nomment Abelly, Collet, et surtout Pierre Coste. Puisant aux sources historiques, il ne néglige pas pour autant les compétences contemporaines, dont les noms sont connus.

Et c’est ainsi, confessait-il, qu’il passa d’une dévotion naïve, à une connaissance critique mais fervente, qu’il brûla très vite de nous partager. Puisse cet héritage littéraire faire mieux connaître et imiter la charité de notre Père VINCENT DE PAUL !

Joseph BOUET, C. M.

Monsieur MORIN nous parle encore...

Pendant des années, le Père Morin a fréquenté de si près les écrits de M. Vincent et les études faites sur son compte, qu'il semble avoir bien saisi l'essentiel de notre vocation et la pensée du Fondateur.

Beaucoup parmi nous qui tirèrent profit de son enseignement, souhaitaient pouvoir le relire, et je me fais donc un devoir et un plaisir de vous présenter ces carnets, qui regroupent des causeries de Jean Morin. Je le fais en tant qu'ami de longue date, puisque Montauban fut pour lui et moi notre premier placement ; je le fais aussi comme son deuxième successeur à la tête de la Province de Toulouse.

Malgré notre insistance, Monsieur Morin ne voulut jamais publier, et nous le déplorions. Mais il a laissé une masse importante d'écrits, et nous nous ferions scrupule, d'abandonner ces trésors sous la poussière des ans.

Monsieur Bouet, comme un écureuil faisant ses provisions, a donc rassemblé les notes éparses ; Monsieur Toulemonde, assisté par des soeurs, a sélectionné un certain nombre de thèmes, qu'il a dactylographiés avec un zèle persévérant ; puis on a confié à Monsieur Pidou, le soin d'en organiser le tirage.

Ainsi, avec le Père Jean Morin comme guide, vous allez pouvoir refaire l'exploration de la vie, de la pensée de Monsieur Vincent, et revivre avec lui l'histoire de nos Communautés. Vous l'entendrez presque parler, avec son langage clair et direct, et la chaleur passionnée qui était la sienne, lorsqu'il tentait de faire partager ses convictions, comme à l'Assemblée générale de Rome en 1980.

Le Père Morin aimait beaucoup le lieu de naissance de son Fondateur ; il avait voulu "Le Centre Vincentien" qui est donc en partie son oeuvre, et il se plaisait à travailler Vincent de Paul, dans l'atmosphère de Ranquines, propre au ressourcement. Aussi, est-il heureux que ce soit du "Berceau", qu'ait été prise l'initiative de publier quelques-uns des travaux du Père Morin.

Voici donc un premier carnet, rassemblant les Conférences données à La Chesnaye, lors d'une retraite prêchée aux Lazaristes de France. D'autres suivront, et le prochain que l'on prépare, portera sur les Origines de la Compagnie des Filles de la Charité, et sur l'Expérience Spirituelle de Vincent de Paul. Je souhaite que ces publications aident à nous pénétrer du message, que Jean Morin a mis à notre portée. Pussions-nous, jeunes et moins jeunes nous en inspirer, pour que nos Communautés de demain répondent le mieux possible à l'idéal missionnaire, dégagé et vécu par Monsieur Vincent.

André SYLVESTRE, c.m.

Retraite aux Prêtres de La Mission
par le Père Jean MORIN
Visiteur de la Province de Toulouse
(La Chesnaye : du 29 août au 4 septembre 1976).

*

SOMMAIRE

1 - Vincent de Paul, de 1581 à 1595	p. 3
2 - Vincent de Paul, de 1595 à 1617	p. 15
3 - Vincent de Paul, en 1617	p. 25
4 - Vincent de Paul, de 1617 à 1660	p. 33
5 - A la suite de Jésus-Christ	p. 43
6 - L'Évangélisation	p. 53
7 - Le Pauvre, selon Saint Vincent	p. 67
8 - Dans l'Église...	p. 77
9 - En Communauté	p. 87

PREMIERE CAUSERIE :

VINCENT DE PAUL, de 1581 à 1595.

Mes chers Confrères et amis,

Notre but, au cours de cette retraite, est de lire saint Vincent, pour mieux vivre notre vocation missionnaire dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui.

Mais comment lire saint Vincent ? La plupart des fondateurs ont laissé une doctrine spirituelle et, pour les connaître, il suffit d'expliquer cette doctrine ; pour vivre comme eux, il suffit de tirer de cette doctrine les leçons et les résolutions qu'elle comporte pour aujourd'hui. Ainsi en est-il des doctrines spirituelles de saint Benoît, de saint Ignace, du Cardinal de Bérulle, etc. . .

Pour saint Vincent, cela est à la fois plus complexe et plus simple. Il n'a rien écrit au sujet de sa spiritualité. Il a écrit beaucoup de lettres, il a fait beaucoup de conférences, mais il ne nous a laissé aucun manuel de spiritualité, hormis peut-être, si on souhaite l'appeler ainsi, le deuxième chapitre de nos Règles communes sur les Maximes évangéliques.

Tous les spécialistes de saint Vincent sont d'accord pour dire de lui qu'il n'était pas un théoricien mais un homme d'action. Il se méfiait même beaucoup des théories, alors pourtant qu'il vivait en un siècle où, tout au contraire, on aimait discuter à perte de vue sur la spiritualité, sur les méthodes d'oraison, sur les mystères et sur les dévotions.

Connaissant saint Vincent, nous ne serons pas étonné d'apprendre qu'il se soit vite et vigoureusement éloigné de tels horizons et il nous a laissé quelques textes, chargés à ce sujet, d'une ironie assez mordante. Tel celui bien connu, qu'on ne se lasse pas de relire et de citer (en Coste XI, 40-41) : “ *Aimons Dieu, mes frères, **aimons Dieu**, mais que ce soit **aux dépens de nos bras**, que ce soit à la sueur de nos visages... Car il y en a plusieurs, qui pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand ce vient au fait et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent courts. Ils se flattent de leur imagination échauffée ; ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison ; ils en parlent même comme des anges, mais au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies*

ou quelque autre disgrâce, hélas ! Il n'y a plus personne, le courage leur manque. Non, non, ne nous trompons pas” ; et saint Vincent conclut : “ *L'Eglise est comparée à une grande moisson qui requiert des ouvriers, mais des ouvriers qui travaillent* ”,

Vincent n'est donc pas un théoricien, ni de la spiritualité, ni de la pastorale ; il s'éloigne même volontairement des théories qu'il rencontre.

En dehors de sa correspondance, souvent mise en forme par ses secrétaires, il n'a guère écrit, il n'a surtout pas écrit de traité de spiritualité : ce n'était ni son genre ni sa volonté.

Donc pour l'atteindre, il ne nous reste que sa vie et son expérience. Il nous faut tenter de retrouver et de retracer l'expérience spirituelle de saint Vincent, son itinéraire spirituel, et c'est ce que, très simplement, je propose que nous fassions ensemble : suivre les grandes étapes de sa vie, essayer de discerner en chacune d'elles les signes, les appels et surtout la façon dont saint Vincent lui-même les a perçus, interprétés et traduits, en engagements et en action.

Communier à l'expérience spirituelle de saint Vincent, vivre de ce qu'on appelle sa spiritualité, c'est peut être cela : acquérir une certaine façon de lire les événements, de les interpréter et de les faire passer dans des engagements.

La première étape, très importante, de l'itinéraire spirituel de saint Vincent coïncide avec ses quinze premières années. “ *Etant fils d'un pauvre laboureur et ayant vécu à la campagne jusques en l'âge de 15 ans...* ”, (Coste IX, 81) : c'est dans la conférence aux Filles de la Charité sur l'imitation des filles des champs (25 janvier 1643) que Vincent délimite ainsi dans le temps, cette première période. On n'en sait guère plus que ce que saint Vincent lui-même en dit. Or c'est bien connu, pendant longtemps l'hagiographie a eu horreur du vide. Et c'est à cause de cela qu'ont été racontés puis répétés un certain nombre de faits, prétendus édifiants, à mi-chemin entre l'histoire et la légende.

Les souvenirs et évocations transmis par Vincent sur cette période suffisent amplement, pour en percevoir toute l'importance, et nous amener à nous interroger sur nos origines familiales et sociales, et sur la répercussion inévitable de ces origines, sur notre comportement dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui.

Il est curieux par exemple, de constater que les réactions de Vincent de Paul, vis-à-vis de ses propres origines, ont nettement évolué au rythme de sa maturation psychologique et spirituelle. Malheureusement à la suite d'Abelly, on n'en a guère retenu, que le fait que saint Vincent aimait s'humilier auprès des grands en rappelant ses origines pauvres : pauvre laboureur, pauvre porcher, écolier de quatrième, etc...

Si on lit attentivement les textes de saint Vincent, on s'aperçoit vite que la réalité fut à la fois plus complexe et plus riche. Concernant ses

origines sociales, on peut dire, en simplifiant quelque peu, que Vincent est passé progressivement par trois types de réactions.

D’abord, il en a eu honte. Lui-même l’avoue à la fin de son dernier entretien aux Missionnaires, le 19 décembre 1659 : “ *J’y pensais encore tantôt, et je me ressouviens qu’étant petit garçon, comme mon père me menait avec lui dans la ville, parce qu’il était mal habillé et un peu boiteux, j’avais honte d’aller avec lui, et de le reconnaître pour mon père* ” (Coste XII, 432).

On peut admirer l’humilité de saint Vincent qui l’amène à faire pareil aveu et telle confiance à sa Communauté. Mais il convient également de prendre en considération le fait lui-même, d’un point de vue simplement psychologique. Il est plus que probable (et c’était bien humain) que, tant que Vincent a pensé, selon sa propre expression, à “*son propre avancement*”, il a tenté de s’éloigner de ses origines sociales et de s’en désolidariser, ce qui évidemment, n’est pas le signe d’un équilibre satisfaisant, encore moins parfait.

Le deuxième type de réaction de Vincent à l’égard de ses origines n’est pas davantage parfait : **c’est la quête de l’humiliation.**

Il est vrai que Vincent à plusieurs reprises, a tiré parti de ses origines sociales pour s’humilier. Encore faut-il parfois, savoir faire la part du côté gascon de la personne. Relisez par exemple, la lettre que saint Vincent écrit, à Abelly précisément, le 14 janvier 1640. Abelly est alors vicaire général de Bayonne et sollicite les conseils de Monsieur Vincent. Très humblement, Vincent rappelle d’abord ses basses origines, mais sans en ressentir apparemment le moindre complexe, si l’on en juge par les avis vigoureux qui suivent : “ *Hélas ! Monsieur, que vous faites confus le fils d’un pauvre laboureur, qui a gardé les brebis et les pourceaux, qui est encore dans l’ignorance et dans le vice, de lui demander ses avis ! Je vous obéirai néanmoins, dans le sentiment de ce pauvre âne qui a d’autre fois parlé par l’obéissance qu’il devait à celui qui lui commandait, à condition, que comme l’on ne fait point état de ce que disent les fols pour ce qu’ils disent, qu’aussi mordit seigneur ni vous, n’aurez aucun égard à ce que je vous dirai, sinon autant que mondit seigneur le trouvera rapportant, à ses meilleurs avis et aux vôtres* ”. Et, après cette humble présentation de lui-même, Vincent continue : “ *je vous dirai donc premièrement, à l’égard des religieux en général, que je pense qu’on ferait bien de traiter avec eux comme Notre-Seigneur avec ceux de son temps, qui est de leur montrer premièrement comme lui, par exemple comment ils doivent vivre ; . . . J’ai parfaite confiance qu’un prélat qui en usera de la sorte comme Notre-Seigneur en a usé, profitera plus à ces personnes que toutes les censures ecclésiastiques ensemble. . . Ce que je vous dis Monsieur, vous paraîtra rude ; mais que voulez-vous ? J’ai de si grands sentiments des vérités que Notre-Seigneur nous a enseignées de parole et d’exemple, que*

je ne puis que je ne voie, que tout ce qu'on fait selon cela réussit toujours parfaitement bien, et les pratiques contraires, tout au contraire...” (Coste II, 3-5).

Quoi qu'il en soit, il est vrai que saint Vincent s'est parfois servi de ses origines pauvres et rurales pour s'humilier. Les psychologues nous diraient aujourd'hui qu'il y a là comme un signe, que ces origines n'étaient pas encore totalement assumées ni intégrées humainement... sans pour autant, atténuer la qualité morale et la valeur spirituelle de l'humilité.

Enfin, troisième type de réaction : Vincent n'a plus honte de ses origines sociales, il ne cherche pas à s'en humilier : **il les assume sereinement** et cela le conduit même à s'en vanter, tant il perçoit les valeurs profondes qui existent dans le milieu des pauvres en général et des ruraux en particulier : “ *C'est à ceux-là que Dieu ôte la pénétration des vérités chrétiennes : aux savants et aux entendus du monde. A qui la donne-t-il donc ? Au simple peuple, aux bonnes gens. Nous voyons cela vérifié dans la différence qu'on remarque en la foi des paysans et la nôtre. Ce qui me reste de l'expérience que j'en ai, est le jugement que j'ai toujours fait que la vraie religion Messieurs, la vraie religion est parmi les pauvres. Dieu les enrichit d'une foi vive ; ils croient, ils touchent, ils goûtent les paroles de vie. Vous ne les voyez jamais en leurs maladies, afflictions et disettes, s'emporter d'impatience, murmurer et se plaindre ; point du tout ou rarement. Pour l'ordinaire, ils conservent la paix parmi les troubles et les peines. Qui est cause de cela ? La foi.* ” (Coste XII, 170-171).

Aux Filles de la Charité il affirme : “ *Rien ne vaut les personnes qui véritablement, ont l'esprit des villageois ; nulle part on ne trouve plus de foi, plus de recours à Dieu dans ses besoins, plus de reconnaissance en lui dans la prospérité* ” (Coste IX, 81).

Et encore : “ *Mes soeurs, nous venons de pauvres gens, vous et moi. Je suis fils de laboureur, j'ai été nourri rustiquement et, pour être présentement supérieur de la Mission, je voudrais m'en faire accroire et être traité comme un monsieur ! O mes soeurs, ressouvenons-nous de nos conditions, et nous trouverons que nous avons sujet de louer Dieu* ”. (Coste X, 342). Cette dernière phrase montre bien que saint Vincent n'évoquait pas ses humbles origines uniquement par humilité et pour s'abaisser. Tout au contraire ici, puisqu'il y découvre **un sujet de louer Dieu**.

Il est vrai que cette première expérience du milieu social des "*pauvres villageois*" a marqué Vincent, et l'a remarquablement préparé à ses engagements futurs. On peut ramener le bilan très positif des quinze années passées à Pouy, à trois sortes d'acquisitions et d'enrichissements :

- c'est évidemment au cours de cette période, que s'est façonné et défini ce qu'on peut appeler l'équilibre affectif de saint Vincent ;

- cette première expérience du milieu social des pauvres a certainement joué un grand rôle, dans la qualité de sa relation sociale et pastorale au pauvre ;
- enfin, ses origines sociales l'ont définitivement et profondément situé dans une mentalité rurale.

Reprenons rapidement, si vous le voulez, chacun de ces trois éléments du bilan.

I - L'ÉQUILIBRE AFFECTIF de saint Vincent. A la suite d'Abelly, on a souvent durci le comportement de saint Vincent, tant vis-à-vis de la famille qu'en ce qui concerne les amitiés, masculines ou féminines, et en général, tous les types et niveaux des relations interpersonnelles.

Vincent de Paul était vous le savez, le troisième enfant d'une famille qui en comptait six : quatre garçons et deux filles. Lui-même évoque d'ailleurs plus souvent à la fin de sa vie, (ainsi que les personnes âgées, dont la mémoire semble plus précise à propos des souvenirs de l'enfance) ces premiers temps de vie familiale comme une période, rude sans doute, mais en définitive heureuse. C'est alors surtout, que se cherche et s'établit son équilibre affectif.

Il est significatif que plus tard, lorsqu'il aura à décrire une communauté de Missionnaires ou de Filles de la Charité, ce seront spontanément un vocabulaire et des images empruntés à la vie familiale qui surgiront :

" Comment va votre famille ?... Saluez votre petite famille... père, soeurs, frères ... ", vocabulaire et images empruntés à une vie familiale, qu'il présente comme chaleureuse, surnaturelle sans doute, mais aussi profondément humaine et laborieuse.

Cette façon d'envisager et de concevoir la communauté dans le prolongement de la cellule familiale est aujourd'hui contestée et assez contestable. Mais elle illustre sans doute de ce fait, que pour Vincent, consciemment ou non, l'expérience familiale est demeurée comme une référence privilégiée de toute vie en commun.

J'ai dit que le comportement de Vincent de Paul avait souvent été durci, en vue en particulier d'une exploitation de son exemple, à des fins d'ordre et de discipline dans les Instituts. Il faudrait évoquer bien des textes et des références.

Certes, Vincent au niveau des principes, se montrait assez rigoureux en ce qui concernait les relations avec la famille. Il convient d'ailleurs de replacer cette apparente rigueur dans son contexte. Assez souvent, et ce fut le cas pour Vincent, la famille participait activement et parfois autoritairement, à l'orientation du jeune vers le sacerdoce, et naturellement, elle tenait ensuite à participer aux bénéfiques de l'opération. Revenir dans sa famille, outre que cela occasionnait une absence souvent longue et préjudiciable au travail missionnaire, c'était aussi s'exposer à des pressions parfois difficiles à surmonter. C'est bien dans ce contexte que Vincent

raconte son retour au pays en 1623 : “ Le jour que je partis, j’eus tant de douleur de quitter mes pauvres parents que je ne fis que pleurer tout le long du chemin, et quasi pleurer sans cesse. A ces larmes succéda la pensée de les aider et de les mettre en meilleur état, de donner à tel ceci, à telle cela. Mon esprit attendri partageait ainsi ce que j’avais et ce que je n’avais pas ... Je fus trois mois dans cette passion importune d’avancer mes frères et soeurs ; c’était le poids continué de mon pauvre esprit ” (Coste XII, 219). En 1623, Vincent avait 42 ans ; il en avait 78 à la date de la conférence (2 mai 1659).

Ce souvenir raconté par lui-même, nous révèle un Vincent bien sensible et émotif, profondément perturbé qu’il est resté pendant trois mois, à la suite de cette visite au pays !

Il faudrait également citer la lettre de Vincent à sa mère, de février 1610, sur laquelle nous reviendrons, et surtout de nombreux extraits de sa correspondance avec des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. Car, si Vincent de Paul est rigoureux en ce qui concerne le respect des principes, il sait aussi considérer les cas concrets, et envisager les problèmes de personnes avec beaucoup de compréhension et beaucoup de sens humain. Il lui arrivera même un jour, au cours d’une conférence aux Filles de la Charité, de faire une confidence : “ Quand je vois un prêtre qui a retiré sa mère pour la nourrir chez lui, je lui dis : Monsieur, que vous êtes heureux d’avoir moyen de rendre en quelque façon à votre mère ce qu’elle vous a donné, par le soin que vous prenez d’elle ! ” (Coste X, 360)

Il faudrait encore parler des belles et profondes amitiés de saint Vincent, avec Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, avec Louise de Marillac : ceux qui se représentent Vincent comme un homme austère, sec, distant, tellement prudent qu’il en serait méfiant ou misogyne, trouveront dans le tome I de la correspondance de quoi nuancer leur appréciation et remettre en cause leur jugement.

Il faudrait parler aussi de la correspondance avec le jeune Jean Martin, un des privilégiés de Monsieur Vincent, et surtout avec le grand ami Lambert aux Couteaux, l’un des confrères sur qui il s’appuya le plus fréquemment.

Mais il est inutile d’insister. Chacun de vous sait fort bien que nous n’avons pas deux coeurs : l’un qui serait fait pour l’amitié et les affections, et l’autre qui se réserverait à la charité surnaturelle. Nous n’avons qu’un coeur, et la charité évangélique ne peut se fonder et s’exprimer, que dans une affectivité, équilibrée sans doute mais aussi, vive et épanouie, ne cherchant pas à se dompter au point d’en être desséchée. Si saint Vincent a tellement aimé les pauvres, c’est en grande partie et tout simplement parce qu’il était capable d’aimer, et qu’effectivement il a profondément aimé sa famille et ses amis. Comme pour le reste dans sa riche personnalité,

son affectivité libérée a pu être mise au service des pauvres et les servir avec efficacité, parce qu'elle s'était longuement formée et développée dans le milieu familial, au cours de quinze précieuses années.

2 - LE DEUXIEME GRAND ACQUIS de ses premières années, a été pour Vincent de Paul, L'EXPERIENCE CONCRETE et quotidienne de la vie réelle des pauvres. Pour lui pendant ses quinze premières années, les pauvres, ce furent d'abord et surtout ses parents, ses frères et soeur, ses voisins et les gens de son milieu, sans oublier lui-même. Son regard sur les pauvres a bien été un regard de l'intérieur. Et l'on comprend aisément que cette première expérience ait été marquante, comme le sont toujours les premières expériences de l'enfance. Il est d'ailleurs significatif, que parlant des pauvres, saint Vincent se soit plus tard, référé le plus souvent, à cette tranche de souvenirs et d'expérience.

Ainsi, lorsqu'il décrit aux premières Filles de la Charité la vie rude des pauvres villageoises, le 25 janvier 1643 : " Je vous parlerai plus volontiers des vertus des bonnes villageoises à cause de la connaissance que j'en ai par expérience et par nature, étant fils d'un pauvre laboureur et ayant vécu à la campagne jusques en l'âge de 15 ans ... Les filles de village ne se glorifient pas de ce qu'elles ont ... ne pensent pas avoir de l'esprit, vont tout bonnement ... La plupart se contentent souvent de pain et de potage, quoiqu'elles travaillent incessamment et en ouvrages pénibles ... Au pays dont je suis ... on est nourri d'une petite graine appelée millet que l'on met cuire dans un pot ; à l'heure du repas, elle est versée dans un vaisseau et ceux de la maison viennent autour, prendre leur réfection ; et après ils vont à l'ouvrage ... Les filles de village se contentent de ce qu'elles ont, soit en vêtir ou pour la nourriture ... Reviennent-elles de leur travail à la maison pour prendre un maigre repas, lassées et fatiguées, toutes mouillées et crottées, à peine y sont-elles, si le temps est propre au travail ou si leur père et mère leur commandent de retourner, aussitôt elles s'en retournent, sans s'arrêter à leur lassitude ni à leurs crottes et sans regarder comment elles sont agencées " (Coste, IX, 81-84, 91).

Ces descriptions sont d'un réalisme qui ne trompe pas : Vincent, durant son enfance et son adolescence, a vécu ces repas écourtés ou interrompus à cause du travail ; il a vu sa mère et ses soeurs, lassées, fatiguées, toutes mouillées et crottées. Durant quinze ans, il a vécu au jour le jour, la vie rude des pauvres. Il a connu la misère, sans doute la révolte, et cela se ressentait jusqu'à cinquante ou soixante ans plus tard, dans ces textes par exemple, où il met en parallèle la souffrance des pauvres, et ce qu'on pouvait déjà appeler l'embourgeoisement qui menaçait la Communauté.

" ... S'il y a une vraie religion, c'est parmi eux, c'est en ces pauvres gens que se conserve la vraie religion... Pauvres vigneron

qui nous donnent leur travail, qui s'attendent à ce que nous priions pour eux, tandis qu'ils se fatiguent pour nous nourrir ! On cherche l'ombre ; on ne voudrait pas sortir au soleil ; nous aimons si fort nos aises ! En mission du moins, on est dans l'église à couvert des injures du temps, de l'ardeur du soleil, de la pluie, auxquelles ces pauvres gens sont exposés. Et nous criions à l'aide si l'on nous donne un tant soit peu plus d'occupation qu'à l'ordinaire. Ma chambre, mes livres, ma messe ! Encore pour cela, baste ! Est-ce là être missionnaire, d'avoir toutes ses aises ? Dieu nous sert ici de pourvoyeur, il nous fournit tous nos besoins et plus que tous nos besoins, il nous donne la suffisance et au-delà. Je ne sais si nous songeons assez à le remercier.

Nous vivons du patrimoine de Jésus-Christ, de la sueur des pauvres gens. Nous devrions toujours penser quand nous allons au réfectoire : Ai-je gagné la nourriture que je vais prendre ? J'ai souvent cette pensée qui me fait entrer en confusion : Misérable, as-tu gagné le pain que tu vas manger, ce pain qui te vient du travail des pauvres ? - Au moins, si nous le gagnons pas comme eux, prions pour leurs besoins. *Bos cognovit possessorem suum*, dit le livre d'Isaïe : les bêtes reconnaissent ceux qui les nourrissent. Les pauvres nous nourrissent ; prions Dieu pour eux ; et qu'il ne se passe pas de jour, que nous ne les offrions à Notre-Seigneur ” (Coste XI, 200-201, le 24 juillet 1655).

Voilà encore un ton qui ne trompe pas. Vincent de Paul a connu, "d'expérience et de nature", selon son expression, les conditions concrètes de la vie des pauvres. Il a été, dirait-on aujourd'hui du milieu social des pauvres. Et cela a profondément marqué la qualité de sa relation sociale et pastorale aux pauvres.

Pour mieux s'en rendre compte, il suffirait par exemple de comparer la relation aux pauvres de Vincent de Paul, avec celle de Louise de Marillac. Les deux relations sont exceptionnelles, et celle de Louise, sans aucun doute plus méritoire. Mais celle de Vincent est spontanément naturelle, sans excès, sans cette sorte de surenchère que l'on trouve parfois chez ceux ou celles qui pensent devoir se faire pardonner, d'être issus d'un autre milieu.

C'est également dans cette première expérience qu'il faut chercher les racines ou les fondements du réalisme de la charité vincentienne, de ce qu'on pourrait appeler la densité humaine de la charité de saint Vincent.

Certes, à partir de 1617, le pauvre pour Vincent sera un mystère, au sens religieux et paulinien du terme, c'est-à-dire une révélation de Jésus-Christ, mais cette approche mystique du pauvre ne télescoperait jamais le niveau humain, le poids de la personne humaine du pauvre, ni sa dimension sociale. Au regard de Vincent, le pauvre sera toujours

d'abord un homme, une femme, un enfant, vivant dans une situation concrète de misère ou d'injustice. Il faudrait évoquer ici toutes les études minutieuses, faites sur le terrain ; ces chefs-d'oeuvre d'enquêtes sociologiques qui précèdent toujours les interventions de la charité de saint Vincent, qu'il s'agisse de l'état des prisons, du problème social des enfants trouvés ou des mendiants de Mâcon, des chômeurs de Joigny ou des réfugiés de Lorraine.

Telle cette lettre du 21 juillet 1657, adressée au frère Jean Pané qui coordonnait les distributions de secours en Picardie : “ Je vous prie de vous informer adroitement, en chaque canton où vous passerez et en chaque village, quel nombre de pauvres il y aura, qui aient besoin d'être habillés l'hiver prochain de tout ou en partie, afin que l'on puisse juger à quelle somme pourra aller cette dépense, et que vous puissiez préparer les habits à bonne heure. On estime qu'il vaudra mieux acheter de la tiretaine que de la serge. Il faudra donc que vous écriviez les noms de ces pauvres gens, afin qu'au temps de la distribution l'aumône soit pour eux, et non pour ceux qui s'en pourront passer. Or, pour bien les discerner, il faudrait les voir chez eux, pour connaître à l'oeil, les plus nécessiteux et ceux qui le sont moins. Comme il est impossible que vous puissiez faire seul toutes ces visites, vous pourrez y employer des personnes de piété et de prudence, qui aillent droit en besogne, et qui vous informent de l'état d'un chacun en sincérité. Mais il faut que cette information se fasse, sans que les pauvres sachent le dessein autrement, ceux qui ont déjà quelques habits les cacheraient pour se montrer nus ” (Coste VI, 367-368).

Nous essaierons, au cours de ces jours, d'analyser plus à fond la relation de saint Vincent aux pauvres. Qu'il nous suffise ici de remarquer l'importance capitale de ses origines. Avant d'être une spiritualité pour les pauvres, c'est une optique et une spiritualité de pauvre.

Et sur ce point, je me permets une dernière remarque qu'il serait intéressant de prolonger et de vérifier au contact des textes. A lire les tomes IX, X, XI et XII de Coste, on ne peut pas ne pas être frappé, par la différence de ton et de style entre les entretiens aux Missionnaires et les Conférences aux Filles de la Charité. Cela peut s'expliquer de bien des façons, à commencer par la différence de personnalité et de méthode des secrétaires, dans l'un et l'autre cas. Mais le niveau social des deux auditoires est également très important.

Pendant longtemps, saint Vincent a cru pouvoir cantonner le recrutement des Filles de la Charité au seul milieu social des "pauvres villageoises", à la suite et sur le type de Marguerite Naseau. Et le plus souvent, quand saint Vincent présente à ces premières Filles l'esprit qui doit être le leur, il évoque leurs origines sociales pauvres et rurales, et en même temps il évoque les siennes, comme s'il percevait et voulait protéger une sorte de continuité naturelle, entre ces origines

sociales et la spiritualité qu'il cherchait à définir. C'est en ce sens que l'on peut dire que la spiritualité vincentienne, avant d'être une spiritualité pour les pauvres, a été une optique et une spiritualité de pauvre, puisée dans le milieu même des pauvres.

3 - Reste un dernier point du bilan de cette première étape de l'itinéraire spirituel de saint Vincent : ses origines et l'expérience de ses quinze premières années, l'ont définitivement et profondément situé dans une mentalité rurale.

Certes cela se conçoit et s'explique déjà, du simple fait que saint Vincent vivait dans la France rurale du 17^e siècle. Mais sans avoir besoin de nous attarder, il est bon je crois, de remarquer que là encore, les origines sociales de Vincent ont été déterminantes ; d'autant plus que les grands événements qui ont marqué son itinéraire, se sont eux aussi déroulés dans un contexte rural. Gannes-Folleville et Châtillon sont des rencontres avec le Seigneur, vécues dans ce contexte, et sa vie de foi en a été profondément marquée.

Très vite par la suite, Vincent s'est ouvert aux autres milieux de pauvreté et de misère. Il a sans doute passé la plus grande partie de sa vie à Paris ; mais même là, il est resté un rural, un "paysan" comme l'on disait alors, sans la moindre note péjorative.

Là encore nous découvrons un aspect très important de la personnalité et de l'originalité de Vincent de Paul ; un aspect dont il faut être bien conscient si l'on souhaite rencontrer vraiment saint Vincent aujourd'hui encore, dans ses Entretiens et sa correspondance, dans ses oeuvres et ses fondations, dans sa spiritualité et sa psychologie.

Saint Vincent a été un rural, et toutes ses fondations ont été dans un premier temps, des réalisations rurales. C'est vrai pour la Mission et c'est vrai pour les Confréries. Cela apparaît un peu moins vrai pour les premières filles de la Charité qui ont été d'abord engagées et employées dans les paroisses de Paris. Mais ces premières Filles étaient toutes, sauf Mademoiselle Le Gras, de bonnes villageoises ; et de ce point de vue, l'on peut dire que la Compagnie des Filles de la Charité a été, de toutes les fondations vincentiennes, la plus rurale en ses débuts.

Or les origines rurales de Vincent de Paul, le contexte et le caractère rural de ses fondations, ne peuvent pas ne pas avoir fortement marqué, la spiritualité vincentienne et notre esprit.

Il y aurait toute une étude à faire ; je la propose aux confrères, engagés aujourd'hui dans la pastorale en monde rural. Il y aurait par exemple, à réfléchir sur le sens de la Providence chez saint Vincent, un sens qui apparaît précisément très marqué par sa mentalité rurale. Ou encore, il y aurait à réfléchir d'un point de vue psychologique, sur ce que l'on pourrait appeler en saint Vincent, sa notion du temps, et

par voie de conséquence, sa prétendue lenteur, une lenteur d'ailleurs souvent de bonne allure et susceptible d'essouffler régulièrement ses collaborateurs. Il s'agissait d'une lenteur paysanne, bien plus complexe et déroutante que ce que nous les citadins, nous imaginons.

Bref, je crois qu'en saint Vincent et dans sa spiritualité, bien des choses se comprennent mieux lorsque l'on a pris conscience des origines et de la mentalité rurale de saint Vincent, ainsi que des priorités rurales auxquelles il s'attachait dans ses options, et dans celles de la Mission à ses débuts.

Entre autres choses, il en découle que les confrères ruraux ou engagés parmi les ruraux auront toujours, même avec l'évolution actuelle, une certaine préparation et prédisposition à accueillir et comprendre la pensée et l'expression de saint Vincent, tandis que pour les autres, un certain effort de traduction et d'adaptation sera toujours nécessaire.

Il est temps de conclure. Comme pour saint Vincent, nos origines familiales et sociales, ainsi que le contexte de notre première formation, pèsent d'un grand poids sur notre optique, notre équilibre et tous nos comportements dans le monde de l'Eglise d'aujourd'hui.

Comme saint Vincent, nous avons toujours à mieux assumer et intégrer ce que nous avons vécu. Faisons-le et, nous y trouverons certainement "des raisons de louer Dieu".

(page blanche)

DEUXIEME CAUSERIE :

VINCENT DE PAUL, de 1595 à 1617.

Participer au charisme de saint Vincent, s'alimenter de sa spiritualité, c'est communier à son expérience spirituelle. Il n'a pas voulu nous laisser une doctrine et, de l'avis de tous les spécialistes, ne nous a laissé aucune théorie de spiritualité. Il nous a laissé sa vie, et ce n'est qu'en cherchant à suivre et méditer son itinéraire, que nous aurons quelque chance de découvrir son esprit, pour nous en inspirer ensuite dans nos situations et nos engagements d'aujourd'hui.

Nous allons donc continuer à explorer l'itinéraire de saint Vincent en utilisant toujours le plus possible textes et témoignages, c'est-à-dire en essayant de retrouver la façon, dont Vincent lui-même lut et interpréta l'événement, la façon dont il assumait et assimila l'expérience.

De 1595 à 1617, durant 22 ans, l'itinéraire a été divers et cahotant. A lire la liste des lieux et des emplois occupés, on se rend bien compte qu'il s'agit d'une période de recherche, d'essais, de tâtonnements, et à partir de 1610 surtout, d'une période d'incertitude, de malaise, de crise et de doute.

A propos de l'orientation du jeune Vincent vers les études et le sacerdoce, Abelly écrit : " Son père reconnut bien que cet enfant pouvait faire quelque chose de meilleur que de mener paître les bestiaux. Ce fut pourquoi il prit résolution de le mettre aux études ; à quoi il se porta encore plus volontiers, par la connaissance qu'il eut d'un certain prieur de son voisinage, lequel étant d'une famille qui n'était pas plus accommodée que la sienne, avait néanmoins beaucoup contribué du revenu de son bénéfice, pour avancer ses frères. Ainsi, dans sa simplicité, il pensait que son fils Vincent, s'étant rendu capable par l'étude, pourrait un jour obtenir quelque bénéfice, et en servant l'Eglise, soulager sa famille et faire du bien à ses autres enfants " (Abelly, Livre I, chap. I, page 8).

Pour mieux comprendre la mentalité de Vincent de Paul à cette époque, il convient de rapprocher ce texte repris par la plupart des historiens, de la lettre de Vincent à sa mère datée de février 1610, et du témoignage déjà évoqué de Vincent, sur son retour au pays en 1623.

Dans les trois cas, d'une façon ou d'une autre, on trouve une assez claire référence à ce projet d'études, puis de sacerdoce et de bénéfice, en vue de servir l'Eglise, tout en aidant la famille.

En 1595, Vincent entra au Collège des Cordeliers à Dax. Etudiant, et peut-être fier de l'être, admis dans la famille bourgeoise des de Comet, Vincent fut tenté de renier ses origines : " J'y pensais encore tantôt et je me ressouviens qu'étant petit garçon, comme mon père me menait avec lui dans la ville, parce qu'il était mal habillé et un peu boiteux, j'avais honte d'aller avec lui et de le reconnaître pour mon père " (Coste XII, 432).

Ce furent ensuite les études à l'université de Toulouse, marquées par la réception précipitée des différents ordres menant au sacerdoce : tonsure et ordres mineurs en décembre 1596, à Bidache ; sous-diaconat, à 17 ans, en septembre 1598 ; diaconat, en décembre 1598, en la cathédrale de Tarbes. Il reçut l'ordination sacerdotale à Château-l'Evêque, le 23 septembre 1600, il avait dix-neuf ans et demi. Apparemment, il était pressé !

Il n'est plus utile d'essayer désormais de suivre Vincent pas à pas ; ce serait d'ailleurs assez difficile. Eventuellement, les curieux peuvent se reporter à la carte dressée par Monsieur André Dodin pour représenter les voyages entrepris par saint Vincent jusqu'en 1608 et sous-titrée : A la recherche d'une honnête retirade; (Saint Vincent et la Charité, Ed. du Seuil, p. 151).

Il est vrai qu'en 1610 la lettre à sa mère nous le montre presque hanté par cette préoccupation d'une bonne situation. Mais entre-temps, et peut-être poussé par cette préoccupation, Vincent est monté à Paris. Il y a trouvé une place parmi les aumôniers de la reine Margot. Comme il le laisse entendre à sa mère, c'est peut-être là le seuil de l'honnête retirade. Il loge rue de Seine, dans le quartier Saint-Germain-des-Prés, face au palais de la reine Marguerite.

C'est sans doute à cette époque que se situe le drame du vol, dans la chambre qu'il partageait avec le juge de Sore. Je dis le drame, car on ne connaît et retient souvent, que l'interprétation moralisante qu'en donna Vincent de Paul, 45 ans plus tard (Coste XI, 337).

Abelly nous donne sa version du fait : " L'autre crie, tempête..., il l'oblige de se séparer de sa compagnie ; il le diffame partout comme un méchant, un voleur, et porte ses plaintes à toutes les personnes qui le connaissaient et avec lesquelles il put découvrir qu'il avait quelques relations ... l'accusant en leur présence de ce larcin, et même lui en fit signifier un monitoire " (Abelly, Livre I, page 22). Ce monitoire était une accusation publique, lue en chaire trois dimanches de suite dans la paroisse du coupable !

Il nous est facile d'imaginer la répercussion profonde de tout cela sur un homme, qui à ce moment même, essayait à grand-peine de se créer des relations et de trouver une situation dans Paris.

Ce fut là incontestablement une première déchirure, dans le projet trop humain de Vincent de Paul. Plus tard, il y verra une intervention brutale mais admissible, de Dieu dans sa vie : “ Voyez-vous, Dieu veut quelquefois éprouver des personnes, et pour cela, il permet que semblables rencontres arrivent ” (Coste XI, 337).

Après le vol il faut mentionner, dans l'itinéraire spirituel de Vincent de Paul, l'éphémère vocation Oratorienne de Vincent, vers la fin de 1611. Il est en effet entré à l'Oratoire, alors que Bérulle rassemblait ses premiers disciples, et Abelly précise : “ ... non pas pour être agrégé à leur sainte compagnie, ayant lui-même déclaré depuis, qu'il n'avait jamais eu cette intention ..., mais pour se mettre un peu à l'abri ” (Abelly, Livre I, page 24).

Quoiqu'il en soit ce séjour fut assez court, et quand on connaît saint Vincent, on n'est guère surpris qu'il se soit senti plutôt perdu, dans les horizons bérulliens.

La question des rapports entre la spiritualité bérullienne et l'esprit de saint Vincent est très intéressante ; nous aurons j'espère, l'occasion d'y revenir. Abelly et un certain nombre d'historiens ont placé saint Vincent dans les rangs de l'Ecole française. Il est indéniable que Vincent a été soumis à une certaine influence de cette Ecole. Mais sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il faut se garder de toute simplification. En tout cas les rapports de Vincent avec Bérulle se sont peu à peu distendus, et le séjour à l'Oratoire ne dura que quelques mois, puisque le 2 mai 1612, Vincent de Paul prenait possession de la cure de Clichy.

Dans cette période hésitante et chaotique, le passage de 16 mois à Clichy fut comme une parenthèse sereine et même enthousiaste. Vincent était prêtre depuis 12 ans, et c'était pratiquement la première fois qu'il se trouvait en situation pastorale. Soudain, avec bonheur, il se découvrit pasteur, ce qui ne lui fit pas abandonner aussitôt son idée d'honnête retirade. Mais, de tout ce qu'il aura vécu depuis son ordination, l'expérience de Clichy aura été la plus marquante. Ce ne sera certainement pas par hasard qu'après Gannes-Folleville, sa première résolution sera de se rendre dans une paroisse de campagne à Châtillon, peut-être dans l'espoir d'y revivre ce qu'il avait vécu à Clichy.

Les témoignages que nous avons sur la parenthèse de Clichy sont presque exubérants, et tranchent d'autant plus, sur cette période plutôt angoissée et douloureuse de la vie de saint Vincent : “ J'étais si content que je me disais à moi-même : Mon Dieu ! que tu es heureux d'avoir un si bon peuple ! je pense que le pape n'est pas si heureux qu'un curé au milieu du peuple ” (Coste IX, 646).

Ce fut là une véritable révélation pour cet homme, qui jusqu'alors, avait souhaité monter vite et haut.

Je pense que vous avez remarqué l'expression : "curé au milieu d'un peuple". C'est là l'essentiel d'une véritable expérience pastorale, dans ce qu'elle a tout à la fois d'exigeant et d'enthousiasmant. Par rapport au rôle d'aumônier de Cour qu'il a rempli, comme par rapport à celui de précepteur qu'il va tenir dans une grande famille, la personnalité de Vincent de Paul se sent là, dans son contexte naturel et épanouissant.

Quel qu'ait été l'enthousiasme de l'expérience de Clichy, Vincent n'abandonna pas pour autant je l'ai déjà dit, son projet d'honnête retirade. L'occasion s'en présenta en septembre 1613 : il accepta, tout en conservant le bénéfice (au sens très matériel du mot) de la cure de Clichy.

Il semblait qu'au moment où les affaires paraissaient s'arranger, Vincent n'était plus tout à fait le même. Il atteignait l'honnête retirade, à un moment où se tempérait son désir de l'obtenir.

Nous n'avons que peu de témoignages sur la période 1614-1617 et ils sont plutôt déconcertants. Vincent a fait l'acquisition de l'abbaye de Saint-Léonard-de-Chaumes le 14 mai 1610. Il a reçu ensuite le bénéfice de la cure de Clichy. Le 27 mai 1615, il devient chanoine d'Écouis au diocèse de Rouen ... tout cela en plus des avantages concrets de sa situation de précepteur chez les Gondi. L'acquisition de Saint-Léonard se révèle assez peu rentable ; mais dans l'ensemble, la situation matérielle de Monsieur Vincent est plus que convenable.

Cependant, dans le même temps, cet homme matériellement sécurisé traverse une rude crise, et celle-ci durera trois ans environ : " J'ai connu un célèbre docteur, lequel avait longtemps défendu la foi catholique contre les hérétiques en la qualité de théologal, qu'il avait tenue dans un diocèse. La défunte reine Marguerite l'ayant appelé auprès de soi pour sa science et pour sa piété, il fut obligé de quitter ses emplois ; et, comme il ne prêchait ni ne catéchisait plus, il se trouva assailli dans le repos où il était, d'une rude tentation contre la foi. Ce qui nous apprend en passant, combien il est dangereux de se tenir dans l'oisiveté, soit du corps soit de l'esprit : car, comme une terre quelque bonne qu'elle puisse être, si néanmoins elle est laissée quelque temps en friche, produit incontinent des chardons et des épiées, aussi notre âme ne peut pas se tenir longtemps en repos et en oisiveté, qu'elle ne ressente quelques passions ou tentations qui la portent au mal.

Ce docteur donc, se voyant en ce fâcheux état, s'adressa à moi pour me déclarer qu'il était agité de tentations bien violentes contre la foi, et qu'il avait des pensées horribles de blasphème contre Jésus-Christ, même de désespoir, jusque-là qu'il se sentait poussé à se précipiter par une fenêtre. Et il en fut réduit à une telle extrémité, qu'il fallut enfin l'exempter de réciter son bréviaire et de célébrer la sainte Messe, et même de faire aucune prière ; d'autant que, lorsqu'il commençait seulement à réci-

ter le Pater, il lui semblait voir mille spectres qui le troublaient grandement ; son imagination était si desséchée et son esprit si épuisé, à force de faire des actes de désaveu de ses tentations, qu'il ne pouvait plus en produire aucun. Etant donc dans ce pitoyable état, on lui conseilla cette pratique qui était, que toutes et quantes fois qu'il tournerait la main ou l'un de ses doigts, vers la ville de Rome ou bien vers quelque église, il voudrait dire par ce mouvement et par cette action qu'il croyait tout ce que l'Eglise Romaine croyait. Qu'arriva-t-il après tout cela ? Dieu eut enfin pitié de ce pauvre docteur, lequel étant tombé malade, fut en un instant délivré de toutes ses tentations ; le bandeau d'obscurité lui fut ôté tout d'un coup de dessus les yeux de son esprit ; il commença à voir toutes les vérités de la foi, mais avec tant de clarté, qu'il lui semblait les sentir et les toucher du doigt ; et enfin il mourut, rendant à Dieu des remerciements amoureux de ce qu'il avait permis qu'il tombât en ces tentations, pour l'en relever avec tant d'avantage et lui donner des sentiments si grands et si admirables, des mystères de notre religion ” (Coste XI, 3234).

HORS TEXTE. Abelly attribue cet heureux résultat aux prières de saint Vincent, et à l'acte de charité qu'il fit en s'offrant à Dieu pour être tenté à la place du docteur. Le saint subit en effet, un rude assaut contre sa foi ; de cette lutte intérieure qui dura trois ou quatre ans, il sortit plus affermi. (Note dans Coste XI, page 34).

Certaines remarques de ce texte pouvaient fort bien s'appliquer, par exemple, au genre de vie de Vincent chez les Gondi ; telle celle-ci : .., il est dangereux de se tenir dans l'oisiveté ... notre âme ne peut pas se tenir longtemps en repos et en oisiveté, qu'elle ne ressente quelques passions ou tentations . . .

Il semble évident qu'après l'expérience pastorale de Clichy, et surtout, pour un tempérament du genre de celui de Vincent de Paul, les occupations modérées, proches de l'oisiveté, et le climat général de la vie chez les Gondi, devaient souvent lui paraître plutôt languissants.

Et ce d'autant plus, que durant les nombreuses et longues absences du Maréchal des Galères, la maison était dirigée par Madame de Gondi, sainte femme, très généreuse, mais quelque peu scrupuleuse et accaparante. Il n'est que de la lire pour imaginer quels pouvaient être les sentiments de Vincent.

Bref, cette période ne semble pas avoir été des plus épanouissantes, même si elle eut les conséquences que l'on sait.- et finalement, c'est à juste titre que saint Vincent qualifiera Madame de Gondi de "fondatrice de la Mission".

Essayons donc de retrouver, dans cette succession d'événements, entre 1595 et 1617, l'itinéraire spirituel de saint Vincent. Essayons de faire ressortir la façon dont il a lu et traduit les situations, et voyons ce qu'il en a retiré.

Remarquons d'abord que le jeune Vincent, fit de 1595 à 1604, des études très sérieuses pour son temps : huit bonnes années, c'était au-dessus de la moyenne, même en supposant une relative assiduité. Par la suite, il se rendit vite compte de la valeur de cet acquis.

Je ne sais pourquoi on a parfois fait de saint Vincent un anti-intellectualiste, sous prétexte peut-être de simplicité et d'humilité mal digérées. Certes à l'époque, la culture était, bien plus qu'aujourd'hui, moyen et signe de promotion, de puissance, et parfois, menace d'oppression. Mais si saint Vincent dénonça les dangers du savoir, il eut aussi l'occasion d'en dire clairement la nécessité : " Oh ! Messieurs, qu'il est difficile de rencontrer un homme bien savant et bien humble ! Néanmoins cela n'est pas incompatible. J'ai vu un saint homme, un bon Père jésuite, lequel était extrêmement savant ; et avec toute sa science il était si humble, qu'il ne me souvient pas d'avoir vu une âme si humble que celle-là... Il faut étudier, en sorte que l'amour corresponde à la connaissance... Il faut de la science mes frères, et malheur à ceux qui n'emploient pas bien leur temps ! Mais craignons mes frères, et si j'ose le dire, tremblons et tremblons mille fois plus que je ne saurais dire ; car ceux qui ont de l'esprit ont bien à craindre : scientia inflat, la science gonfle (1re aux Cor., VIII, 1) ; et ceux qui n'en ont point, c'est encore pis, s'ils ne s'humilient !" (Coste XI, 127-128).

Dans le même entretien, il disait : " Quoique tous les prêtres soient obligés d'être savants, néanmoins nous y sommes particulièrement obligés à raison des emplois et exercices, auxquels la Providence de Dieu nous a appelés ". Encore faut-il qu'il s'agisse d'un savoir transmissible aux pauvres. Saint Vincent fustige ceux qui " désirent paraître, se repaissant de fumée, voulant l'emporter par-dessus les autres, être estimés subtils... ".

Pour prolonger cette réflexion, il faudrait rappeler ici tout ce que saint Vincent a fait, par ses Filles de la Charité surtout, en faveur de ce qu'on pourrait appeler la démocratisation de la culture et du savoir : petites écoles, apprentissage, etc... Il faudrait rappeler tout ce qu'il a conçu, pour ce qu'on appellerait aujourd'hui la formation permanente des prêtres, de ses Confrères, et des Filles de la Charité qu'il engage souvent, à se perfectionner dans leurs connaissances d'infirmières ou de catéchistes.

Toujours dans la ligne de notre réflexion sur la période 1595-1617, nous pouvons noter au passage que saint Vincent eut alors l'occasion de voyager et de rencontrer les grands de l'Eglise ; par deux fois au moins, il se rendit à Rome et y passa quelque temps : nouvelle expérience que Vincent sut digérer et assimiler. Il se souviendra avec émotion du tombeau des apôtres et de la terre des martyrs. Mais il saura aussi, lors de ses longues discussions avec les Congrégations romaines, donner à ses porte-parole des orientations et des conseils adéquats. C'est ainsi que l'on

trouve de-ci de-là dans sa correspondance, quelques passages savoureux : “ Voyez-vous, Monsieur, vous et moi nous laissons trop emporter à nos opinions. Vous êtes cependant en un lieu où il faut une merveilleuse retenue et circonspection. J’ai toujours ouï-dire que les italiens sont les gens du monde les plus considérants, et qui se défient le plus des personnes qui vont vite. La retenue, la patience et la douceur viennent à bout de tout parmi eux et avec le temps ; et pour ce qu’ils savent que nous autres Français allons trop vite, ils nous laissent longtemps sur le pavé, sans lier avec nous ” (Coste II, 235). Il est vrai que Monsieur Vincent écrivait cela à Bernard Codoing, un frétilant agenais de 32 ans, à qui il écrivait encore, trois mois plus tard : “ L’esprit de ce pays là est réservé, temporisant et considérant, aime et estime les personnes qui vont piano piano et se garde extrêmement de celles qui vont vite ” (Coste II, 263).

Beaucoup plus important pour notre bilan fut l’expérience de Clichy, la première véritable expérience pastorale de saint Vincent, comme je l’ai déjà dit. Elle se situe en un moment vraiment psychologique, alors que cohabitent et déjà s’affrontent en saint Vincent, deux projets de vie : l’honnête retirade et l’engagement pastoral.

Sur le plan spirituel, l’expérience est indéniablement marquante, et par la suite, elle deviendra référence et jalon vers la Mission. Saint Vincent s’est vu épanoui au milieu d’un peuple, il s’est senti adapté à une responsabilité pastorale. Cela a été très interpellant, pour lui qui cherchait. Finalement Clichy eut pour résultat de faire retrouver à Vincent son équilibre humain et spirituel, par le seul fait de son engagement pastoral. Vincent fit ainsi l’expérience du rapport direct chez un prêtre, entre l’équilibre spirituel et l’engagement pastoral : “ Un ecclésiastique disait-il, doit avoir plus de besogne qu’il n’en peut faire. A Madagascar, les missionnaires prêchent, confessent, catéchisent continuellement depuis 4 heures jusqu’à 10 et depuis 2 heures après-midi jusqu’à la nuit ; le reste du temps, c’est l’office, c’est la visite des malades... Voilà des ouvriers, voilà de vrais missionnaires ! ” (Coste XI, 203).

Chez un prêtre, l’équilibre humain et spirituel dépend directement de la façon dont il est présent au milieu de son peuple, et de la façon dont il s’engage dans son peuple et pour son peuple. Cette idée sera une constante de la spiritualité vinentienne, et persistera tout au long de la vie de Vincent, comme un écho de l’expérience de Clichy.

Autre élément positif de cette parenthèse de Clichy : l’expérience de la résidence ou de la pastorale sédentaire. Saint Vincent a été curé à Clichy, et le sera quelques mois encore à Châtillon. Il a découvert les avantages de la résidence, et il en a perçu les limites. Cette expérience interviendra comme élément important de réflexion quand il s’agira de situer la Congrégation de la Mission dans l’Eglise.

Deux convictions présideront alors à la réflexion et aux choix de saint Vincent : d'une part, l'action pastorale du prêtre de la Mission devra toujours se situer, s'insérer et s'incarner dans la pastorale d'une Eglise locale, sous la responsabilité des évêques et en collaboration étroite avec le clergé et le laïcat locaux. A ce propos les références sont innombrables et insistantes. Ainsi, cette consigne à Monsieur Portail à Rome, qui devait rencontrer Monseigneur Ingoli, secrétaire de la Propagande : " Je vous prie que vous lui fassiez bien entendre... que la providence de Dieu a inspiré à la compagnie cette sainte invention de nous mettre dans un état, auquel nous avons le bonheur de l'état religieux par les vœux simples, et de demeurer néanmoins dans le clergé et dans l'obéissance à Nosseigneurs les prélats, comme les moindres prêtres de leurs diocèses, quant à nos emplois " (Coste III, 246, 4 octobre 1647).

Saint Vincent a donc voulu clairement situer l'activité de sa Congrégation, comme d'ailleurs de toutes ses fondations, dans le cadre de l'Eglise locale. Il a manifestement une optique, une mentalité de "prêtre séculier du corps du clergé ... ou du clergé de saint Pierre", selon ses propres expressions.

Par contre, comparant son expérience de Clichy et de Châtillon avec celle des missions, de 1617 à 1625 surtout, il abandonnera l'idée d'une pastorale sédentaire, au bénéfice de l'itinérance missionnaire et il s'en expliquera en de nombreux passages. L'expression évangélique "aller de village en village" deviendra comme le leitmotiv de sa conception pastorale, cette itinérance étant à ses yeux, le complément nécessaire de la pastorale sédentaire, tant pour le peuple des villages, que pour les prêtres qui en étaient chargés.

Reste à tirer une dernière conclusion de cette période 1613-1617, alors que saint Vincent est entré dans la famille des Gondi. Jusqu'en 1595, dans son milieu d'origine, il a vu les pauvres de près, étant l'un d'entre eux, et il a vu les riches de loin, comme les pauvres les voient. A partir de 1595 et surtout de 1610, c'est presque le contraire. Monsieur Vincent voit les riches et les bourgeois de près, et les pauvres d'assez loin : il vit chez les de Comet, puis dans le monde étudiant de Toulouse, puis au contact de quelques grands de l'Eglise ; il s'introduit à la cour de la reine Margot, et enfin, entre 1613 et 1617, il vit, selon l'expression de Monsieur Dodin ... la vie de château.

Il a ainsi tout loisir de percevoir les limites et le péché des riches et des grands ; le moment venu, il saura les dénoncer. Mais il découvre et reconnaît aussi les valeurs qui subsistent dans ce monde et le potentiel de générosité qui s'y trouve parfois endormi. Les personnalités de Monsieur et Madame de Gondi, celle de Louise de Marillac, celles de tant d'hommes et surtout de femmes de ce milieu, l'amèneront à écarter tout regard sommaire, partisan ou intolérant.

Certes, la société n'est plus la même ; il serait tout à fait gratuit et dangereux de vouloir transposer, surtout sur ce point-là. Le comportement de saint Vincent vis-à-vis des riches et des grands reste cependant provocateur et interpellant, Comment a-t-il pu concilier ainsi, la passion pour les pauvres et la bienveillance pour les autres ? Comment a-t-il pu concilier, ce qu'aujourd'hui beaucoup prétendent incompatible et contradictoire ?

Sans doute, une bonne part de la réponse se trouve dans le sermon de Bossuet (1659) sur l'éminente dignité du pauvre, un sermon dont on a de bonnes raisons de penser, qu'il a été inspiré à son auteur par saint Vincent lui-même, Dans ce texte, la conception de l'Eglise se trouve totalement renversée, du simple fait que les pauvres y sont considérés comme le centre, ou si l'on préfère, le sommet de la hiérarchie, Les riches et les puissants ne sont pas exclus, mais ils n'entrent dans l'Eglise et n'y font leur salut, que dans la mesure de leur justice et de leur charité à l'égard des pauvres.

Il apparaît clairement dans de nombreux textes, et notamment dans les cent dernières pages du tome XIII de Coste, que saint Vincent, tout en donnant toute sa vie aux pauvres, a voulu aussi évangéliser et aider les riches à se sauver, en les mettant au service des pauvres, Quelques citations de BOSSUET, nous aideront à entrer plus avant dans l'optique vinentienne, et dans son grand projet d'évangélisation :

“ Jésus-Christ est venu au monde pour renverser l'ordre que l'orgueil y a établi et de là vient que sa politique est directement opposée à celle du siècle, et je remarque cette opposition principalement en trois choses :

1) Dans le monde, les riches ont tout l'avantage et tiennent les premiers rangs ; dans le royaume de Jésus-Christ, la prééminence appartient aux pauvres qui sont les premiers-nés de l'Eglise et ses véritables enfants.

2) Dans le monde, les pauvres sont soumis aux riches et ne semblent nés que pour les servir ; au contraire, dans l'Eglise, les riches ne sont admis qu'à condition de servir les pauvres.

3) Dans le monde, les grâces et privilèges sont pour les puissants et les riches ; les pauvres n'y ont de part que par leur appui ; dans l'Eglise de Jésus-Christ, les grâces et les bénédictions sont pour les pauvres et les riches n'ont de privilèges que par leur entremise ”. Et BOSSUET conclut :

“ Donc, l'Eglise de Jésus-Christ est véritablement la ville des Pauvres ... Les riches, je ne crains pas de le dire ,, n'y sont soufferts que par tolérance ,, Venez donc, à riches ; la porte de l'Eglise vous est ouverte, mais elle vous est ouverte en faveur des pauvres et à condition de les servir, C'est pour l'amour de ses enfants les pauvres, qui Dieu permet l'entrée à ces étrangers, les riches, Voyez le miracle de la pauvreté. Les riches étaient étrangers, mais le service des pauvres les naturalise... ”.

Je crois que ces textes de Bossuet restituent fidèlement la pensée politique et sociale de saint Vincent et expliquent son comportement dans la société de son temps. Par les Confréries de la Charité, puis par les Dames de la Charité, il a travaillé très consciemment à cette révolution, à ce renversement de l'ordre, à cette naturalisation chrétienne des riches, par le service des pauvres.

Je suis bien conscient une fois encore, de l'énorme décalage entre cette mentalité et la nôtre. Mais il nous faut aussi être conscients de l'extraordinaire décalage qu'il y avait entre la pensée politique et sociale de saint Vincent, par rapport à la mentalité générale de son temps.

TROISIEME CAUSERIE :

VINCENT DE PAUL, en 1617.

Nous en arrivons donc à l'année 1617. Par deux fois au cours de cette année, c'est Vincent lui-même qui l'affirme, Dieu est intervenu directement et clairement dans sa vie et, chaque fois, au coeur d'un événement.

Pour comprendre la répercussion que ces événements ont eu sur l'expérience spirituelle de saint Vincent et analyser l'interprétation que lui-même en donne, il faut d'abord rappeler le contexte psychologique dans lequel les faits ont pris place.

Depuis plus de trois ans, Vincent de Paul est chez les Gondi comme précepteur des enfants et directeur de conscience de Madame. Il nous est facile de nous représenter le décalage existant entre le tempérament éminemment actif de Vincent et une vie probablement un peu trop douce et calme.

On sait par ailleurs, que Vincent est en train de se débattre dans un doute généralisé, vis-à-vis de Dieu et, surtout, vis-à-vis de lui-même. Il s'en est remis à la direction de Bérulle ; il a lu Benoît de Canfield qui, fait curieux, en a bouleversé plus d'un à l'époque. Depuis quelque six ou sept ans, et mise à part la parenthèse de Clichy, on le sent instable et insatisfait. C'est dans ce contexte que se produit et se vit le premier événement : Gannes-Folleville, alors que Vincent a 36 ans.

Vous connaissez les textes et le détail des faits (Coste XI, 4, 169 ; XII, 7-8, 82 ; IX, 58-59) et nous pouvons passer aussitôt à quelques remarques sur le rôle de Madame de Gondi, la réponse massive des villageois et la décision finale que prend Vincent.

1^{re} REMARQUE. Il s'agit, en apparence du moins, d'un épisode ordinaire et assez banal dans la vie d'un pasteur : il est appelé au chevet d'un mourant. Mais Vincent n'est guère pasteur ; il n'a vécu que seize mois en situation pastorale. Seize mois en seize ans, la proportion est faible. Et puis, il y a MADAME DE GONDI un peu scrupuleuse, et qui dans l'affaire, croit avoir frôlé l'histoire d'une damnation. Selon saint Vincent, c'est bien elle qui monte en épingle l'événement, dramatise et généralise : “ Ah ! Monsieur Vincent, qu'est-ce que cela ! Qu'est-ce que nous venons d'entendre ! Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens ! Ah ! Si cet homme qui passait pour homme de bien était en état de damnation,

que sera-ce des autres qui vivent plus mal ? Ah ! Monsieur Vincent, que d'âmes se perdent ! Quel remède à cela ? ” (Coste XI, 4).

D'après le témoignage de saint Vincent, c'est Madame de Gondi qui le pousse à réagir, c'est elle qui lui demande de prêcher, c'est elle encore qui lui suggère le thème du sermon de Folleville, c'est elle enfin, qui invite instamment Vincent à poursuivre l'expérience dans les autres villages.

Il est possible et même vraisemblable, que sans Madame de Gondi, l'épisode aurait eu moins de retentissement et de conséquences. Il est manifeste, que Vincent ne semble pas avoir été tout à fait, à la taille de l'événement. En l'occurrence, Madame de Gondi a joué un rôle providentiel.

2e REMARQUE. Grâce à Madame de Gondi, saint Vincent réagit donc. Il prêche à Folleville et, selon son témoignage, “ Dieu donna bénédiction à mon discours, et ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale. ... la presse fut si grande, que ne pouvant plus y suffire avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les Révérends Pères jésuites d'Amiens de venir au secours... ” (Coste XI, 4).

Plus encore que la confession du vieillard de Gannes, ce qui provoque et interpelle saint Vincent, c'est la réponse massive des pauvres gens à son intervention pastorale. Cela est si vrai que par la suite, dans tous les documents officiels où il conviendra de souligner la nécessité de la Mission, saint Vincent, comme en écho à l'expérience de Folleville, dira que le pauvre peuple est abandonné, alors qu'il ne demande qu'à réagir, pour peu que quelques prêtres viennent à lui.

Après Folleville, Vincent reprit l'expérience dans d'autres villages ... puis, six mois plus tard, sans crier gare, il se mit en route pour Châtillon.

3e REMARQUE. Nous ne savons pas ce qui a pu se passer en profondeur dans l'âme de Vincent, entre fin janvier et fin juillet 1617. Mais le brusque départ pour Châtillon fut le signe d'un important changement, le signe d'une possible conversion, au sens fort du terme.

Chez les Gondi, c'était la bonne et honnête retirade. Châtillon, ce sera un nouveau départ et une sorte d'aventure. Il semble bien que Folleville et les quelques missions qui suivirent, ont remis en question, la manière dont Vincent vivait depuis 17 ans son sacerdoce. La décision qu'il prit avec l'appui de Bérulle, fut tout à la fois classique et héroïque. Décision héroïque : à 36 ans, un âge alors plus pesant et respectable qu'aujourd'hui, Vincent abandonne subitement sa sécurité, et une situation enviable à plus d'un titre. Par rapport à ce que l'on sait du projet de Vincent de Paul, ce fut incontestablement une rupture et un dépassement.

Mais cette décision est aussi classique, peut-être en référence à l'heureuse expérience de Clichy.

Vincent de Paul sera donc curé de campagne, se vouant à l'évangélisation d'un peuple, au milieu d'un peuple. Ce qui l'a provoqué, dans l'expérience de Folleville, c'est surtout l'abandon spirituel des pauvres gens. Pour s'en convaincre, il suffit de noter l'insistance qu'il apporte dans ses témoignages, sur la confession générale, les sacrements, la prédication.

A ce niveau, il semble bien que l'expérience de Folleville n'ait été qu'un premier volet, un premier pas dans la grande révélation de 1617.

Et, le 1er août, Vincent de Paul s'installe à Châtillon. Une vingtaine de jours plus tard, c'est le deuxième événement. Vous connaissez les faits : avant la messe, on vient l'avertir qu'une famille de la paroisse est dans la plus grande détresse ; tous sont malades et pauvres ; il n'y a personne qui puisse les soigner.

Cette fois, Madame de Gondi n'est plus là pour dramatiser, généraliser et pousser Vincent. Mais, depuis le 25 janvier, il a cheminé et mûri : il réagit, seul et vite : trois jours plus tard existe à Châtillon la première Confrérie de la Charité !

L'événement de Châtillon, saint Vincent l'affirme, a été dans sa vie un signe de Dieu, au même titre que Gannes-Folleville. Lorsqu'il parlera plus tard des origines de la Mission, il partira toujours de Folleville ; de même, lorsqu'il parlera des origines des Confréries et de celles de la Compagnie des Filles de la Charité, il remontera toujours à Châtillon.

Dans un premier temps, saint Vincent a tout simplement pensé et voulu répondre à un problème concret, à une situation bien délimitée. Ce n'est qu'après coup et progressivement qu'il a dégagé de cette expérience, comme il l'avait fait de celle de Folleville, tout le sens et le dynamisme qu'il y a trouvé.

Dans l'expérience de Châtillon, je vois à retenir et à souligner entre autres, deux éléments très importants pour l'avenir :

1- Vincent se sent interpellé directement par une situation sociale, une situation matérielle de pauvreté ;

2 - l'événement l'amène à prendre conscience de la place et de l'importance, de ce que nous appelons aujourd'hui le laïc.

Etendons-nous quelque peu sur ces deux points.

1 - A Châtillon, Vincent se sent interpellé directement par une SITUATION SOCIALE, une détresse humaine MATÉRIELLE.

A Folleville, saint Vincent a surtout perçu "l'abandon spirituel du pauvre", son abandon par l'Eglise, et principalement par les prêtres. A Châtillon, il prend conscience de l'abandon matériel de la part de la société ; et en même temps il prend conscience du fait, que cet abandon matériel interpelle aussi l'Eglise et le prêtre, qui ne peuvent prétendre se cantonner dans un rôle de stricte évangélisation.

Désormais, si je puis m'exprimer ainsi, saint Vincent sera incapable de séparer ce que Châtillon a uni. A partir de 1618, après son retour chez les Gondi, son action se situera toujours conjointement à deux niveaux : évangélisation et service, ce que nos nouvelles Constitutions appellent la promotion chrétienne et humaine. Ce sera Mission et Confrérie, chaque mission devant laisser derrière elle une Confrérie qui sera en quelque sorte le fruit et le signe tangible de la Mission ; un signe d'évangélisation ! C'est le lien entre Foi et Charité, qui s'approfondit et se renforce ; plus qu'un lien, c'est une continuité, une unité.

Et, dès le premier règlement de la Confrérie de Châtillon (Coste XIII, 423) apparaissent les deux adverbess, qui désormais, définiront la dimension essentielle du projet de saint Vincent et de sa Charité : "corporellement et spirituellement".

Pour l'instant, il ne s'agit encore que de l'aide aux malades pauvres, à domicile. Vous savez que cette forme de charité restera privilégiée, tant pour les Confréries que pour les Filles de la Charité. Et saint Vincent s'en explique : " Jusqu'à maintenant, il ne s'était point vu que l'on eût soin des malades dans leurs chambres. Si dans une pauvre famille quelqu'un tombait malade, il fallait séparer le mari de sa femme, la femme de ses enfants, le père de sa famille " (Coste IX, 46). C'est surtout cette considération-là qui amena saint Vincent à privilégier les soins à domicile, dans un contexte familial.

Mais, ce service "corporel" des pauvres, prit très vite des dimensions beaucoup plus vastes et réellement sociales. Des soins à domicile, il passa aux hôpitaux et aux prisons ; puis, il atteignit les problèmes de l'éducation, de l'instruction, de l'apprentissage, du chômage, des catastrophes nationales et des guerres...

On a trop ramené les activités charitables de saint Vincent à je ne sais quelle entreprise de dépannage, fortement teintée de paternalisme. On ne peut évidemment s'attendre, à ce que saint Vincent ait déjà eu des conceptions sociales, qui ne s'élaboreront péniblement que bien après lui. Il est de son temps et il serait ridicule de s'en montrer déçu.

Recherchons donc attentivement ce que signifiait pour saint Vincent cette expression : "service corporel" et pour y parvenir plus précisément, étudions les règlements des Confréries de la Charité, qui sont regroupés dans le tome XIII de Coste, de la page 417 à la page 539.

Nous y constaterons d'abord un souci d'éducation et de promotion qui prévaut toujours sur l'aumône et le dépannage. Dans presque chaque règlement Vincent rappelle, que seuls doivent être secourus à 100% les tout-jeunes, les personnes âgées et les grands infirmes ; en un mot, ceux qui d'aucune façon, ne sont en mesure de gagner leur vie. Par contre, pour ceux qui peuvent gagner la moitié de leur vie, il demande de leur donner les moyens de gagner cette moitié, et de leur attribuer l'autre moitié en

secours. De par ailleurs, plutôt que de l'argent et des secours, Vincent préfère toujours, apporter aux paysans sinistrés par la guerre, des semences et des instruments de travail. Ce fut là son réflexe spontané devant la misère, qui dépassait de beaucoup la mentalité bienfaisante des meilleurs philanthropes de l'époque. Il connaissait les limites et parfois l'injustice, de la simple bienfaisance et du dépannage. Il savait et disait que le but de la charité, ne pouvait être que de mettre chacun en condition de gagner sa vie, de se suffire par lui-même et de se réaliser. Il ne parlait pas de promotion, mais c'est bien dans le sens d'une promotion de l'individu, que se déroulait sa démarche sociale et charitable. (Cf. Coste VIII, 7274, lettre au frère Jean Parre).

Autre critique injuste, concernant le "service corporel" selon saint Vincent. On a parfois cru que Vincent de Paul était tellement sensible à l'égard de la personne du pauvre qu'il ne percevait que peu, la réalité sociale de la misère, de l'injustice et de la pauvreté. Une fois encore, saint Vincent était d'une civilisation autre : engagé par tempérament et par charisme il était peut-être plus de son temps, que nombre de ses contemporains. Mais cela dit, il faut remarquer que l'un des réflexes les plus habituels et les plus significatifs de saint Vincent devant un cas de misère, a toujours été cette facilité et cette rapidité à passer de l'individuel au collectif, du particulier au général, tant dans l'évaluation du mal que dans l'élaboration de la solution. Cela fut évident au soir du 20 août 1617, et cela le deviendra chaque jour de plus en plus.

Le dimanche 20 août 1617, Vincent fait donc réfléchir sa communauté paroissiale de Châtillon sur le cas de détresse qu'on vient de lui soumettre : " Je le recommandai fortement et avec tant de ressentiment " raconte-t-il .., " que toutes les dames en furent touchées "... " il en sortit de la ville plus de cinquante ; et moi je fis comme les autres ... " (Coste IX, 209). Quant à Abelly, il nous rapporte une réflexion de saint Vincent au soir de l'expérience : " Voilà une grande charité ; mais elle n'est pas bien réglée : ces pauvres malades auront trop de provisions tout à la fois, dont une partie sera gâtée et perdue ; puis après, ils retomberont en leur première nécessité " (Abelly, Livre I, page 46).

Et on lit, à la fin du récit de saint Vincent, que le soir même, il réunit quelques dames pour les amener à prendre en charge : " non seulement ces malades-là, mais encore ceux qui viendraient après " (Coste IX, 244).

Cette façon spontanée de dépasser le cas particulier pour évoquer la réalité sociale, cette manière aussi de dépasser la réponse individuelle pour concevoir plutôt une solution collective sont typiquement vinentiennes, et se retrouveront tant vis-à-vis des prisonniers, qu'en ce qui concernera les mendiants de Mâcon (Coste XIII, 490-505), les hôpitaux, les enfants trouvés ou les secours nationaux.

Voilà donc quelques considérations concernant le premier aspect de ce que l'on peut appeler la révélation de Châtillon, à savoir le service corporel.

2 - Reste un deuxième aspect important : la prise de conscience de la PLACE et du ROLE DU LAÏCAT dans l'Eglise.

Certes, bien avant saint Vincent, il existait des Confréries ; mais l'originalité de saint Vincent résida dans l'importance de la mission qu'il confia aux laïcs, Nous le disions tout à l'heure : après Châtillon, saint Vincent s'est révélé incapable de séparer service spirituel et service corporel. Et cela est si vrai qu'au lieu de spécialiser ses deux premières institutions, la Mission pour le spirituel et la Confrérie pour le corporel, il donna les deux buts à l'une et à l'autre.

Aux membres des Confréries, puis plus tard aux Filles de la Charité, il rappellera souvent : " Vous n'êtes pas seulement pour le corps " ... " Vous êtes obligées de leur apprendre à bien vivre, je dis mes soeurs, à bien vivre ; c'est ce qui vous distingue de bien des religieuses qui sont pour le corps seulement ... Vous devez donc porter aux malades deux sortes de viandes : la corporelle et la spirituelle c'est-à-dire, leur dire pour leur instruction quelques bons mots de votre oraison ... Pour les porter à s'acquitter de leur devoir de chrétien, à pratiquer la patience. Dieu vous a réservé cela " (Coste IX, 593-594).

Et, parallèlement, il dit aux Missionnaires : " ... s'il s'en trouve parmi nous qui pensent qu'ils sont à la Mission pour évangéliser les pauvres et non pour les soulager, pour remédier à leurs besoins spirituels et non aux temporels, je réponds que nous les devons assister et faire assister en toutes les manières, par nous et par autrui ... Faire cela, c'est évangéliser par paroles et par oeuvres, c'est le plus parfait ; c'est aussi ce que Notre-Seigneur a pratiqué, et ce que doivent faire ceux qui le représentent sur la terre " (Coste XII, 87-89).

Ces textes nous montrent combien la conception du sacerdoce et du laïc dans l'Eglise et dans le monde, a évolué et s'est élargie dans la pensée de saint Vincent, après l'événement de Châtillon.

Pour lui, le prêtre n'est plus responsable seulement de l'évangélisation; il n'est plus seulement l'homme du spirituel, du culte, de la prédication et de la confession générale. Il est concerné et interpellé par tout le pauvre, par sa détresse matérielle comme par son abandon spirituel.

Il suffirait de lire quelques recensions des secours portés en Picardie et en Lorraine pour se rendre compte de la façon, dont les premiers disciples de saint Vincent ont su adopter et vivre ce nouveau type de sacerdoce ministériel. Une lettre par exemple, de quelques prêtres de la Mission à saint Vincent, vers 1650 : " Nous avons distribué les ornements pour les églises et les couvertures et habits pour nos malades. Nos

ouvriers ont eu un tel soin, que par la grâce de Dieu, dans la seule ville de Guise, de cinq cents malades qu'il y avait, il y en a plus de trois cents de guéris ; et dans quarante villages des environs de Laon, il y en a un si grand nombre remis en parfaite santé, qu'à grand-peine y trouverait-on six pauvres qui ne soient en état de gagner leur vie ; nous avons cru être obligés de leur en donner le moyen, en leur distribuant des haches, des serpes et des rouets à filer, pour faire travailler les hommes et les femmes, qui ne seront plus à charge à personne, s'il n'arrive quelque autre accident qui les réduise en la même misère.

Nous avons aussi distribué les grains, qu'on nous a envoyés de Paris en ces quartiers. Ils ont été semés et Dieu y donne grande bénédiction ; ce qui fait que le pauvre peuple supporte ses maux avec plus de patience, dans l'espérance que la récolte qui en proviendra leur donnera un grand soulagement.

Nous donnons deux cents livres par mois pour faire subsister plusieurs pauvres curés ; et, par le moyen de cette assistance, toutes les paroisses des doyennés de Guise, Marle et Vervins sont desservies ; et au moins en chacune d'icelles, la sainte messe se célèbre une fois la semaine et les sacrements y sont administrés ” (Coste IV, 131-132).

De même, net progrès et presque révolution dans la façon d'envisager la place et le rôle dans l'Eglise du laïcat en général, et du laïcat féminin en particulier ; évolution et révolution dont saint Vincent est bien conscient : “ Les histoires ecclésiastiques et profanes ne disent point que l'on ait jamais fait ce que vous faites ; il faut excepter Notre-Seigneur ; en quoi vous avez grand sujet de vous humilier ” (Coste IX, 594). Des laïcs et des religieuses s'occupaient certes d'assister corporellement les pauvres ; mais, pour eux, l'évangélisation et le spirituel restaient l'affaire des prêtres : “ Il y a huit cents ans, ou environ ”, dit encore saint Vincent, “ que les femmes n'ont point eu d'emploi public dans l'Eglise ; il y en avait auparavant qu'on appelait diaconesses, qui avaient soin de faire ranger les femmes dans les églises et de les instruire des cérémonies qui étaient pour lors en usage. Mais vers le temps de Charlemagne, par une conduite secrète de la divine Providence cet usage cessa et votre sexe fut privé de tout emploi, sans que depuis, il en ait eu aucun ; et voilà que cette même Providence s'adresse aujourd'hui à quelques-unes d'entre vous, pour suppléer à ce qui manquait aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu. Elles répondent à son dessein, et bientôt après, d'autres s'étant associées aux premières, Dieu les établit mères des enfants abandonnés, directrices de leur hôpital et dispensatrices des aumônes de Paris pour les provinces, principalement pour les désolées. Ces bonnes âmes ont répondu à tout cela avec ardeur et fermeté, par la grâce de Dieu ” (Coste XIII, 809-810). Et encore “ ... vous entrez dans l'exercice des veuves de la primitive Eglise, qui est d'avoir soin corporel des pauvres comme elles avaient, et encore le spirituel des personnes de leur sexe, ainsi qu'elles

avaient ; en quoi vous aurez comme une mainlevée de la défense qui vous est faite par saint Paul en la première aux Corinthiens, chapitre 14 : Que les femmes se taisent à l'église, il ne leur est pas permis d'y parler" (Coste XIII, 764).

Ainsi, saint Vincent réfléchissant sur l'expérience de Châtillon et celles qui l'ont suivie en vient à une conception renouvelée, et de la responsabilité du prêtre, et de la place et du rôle des laïcs. Il en vient surtout à la conviction, de la nécessité d'une action toujours concertée entre eux, tant pour l'évangélisation que pour le service corporel, lesquels sont pour lui, indissociables.

FOLLEVILLE et CHATILLON apparaissent bien comme les lieux et les grands moments de synthèse, après la période d'hésitation et de recherche de 1609 à 1617 ; Châtillon en fut le sommet et un tournant.

- Désormais les progrès continueront, mais pratiquement toujours dans la même direction. Saint Vincent a maintenant décidé de se consacrer totalement au service des pauvres. Le jour de Noël 1617 il sera de retour chez les Gondi, après cinq mois et demi à peine de présence à Châtillon. Il s'y retrouvera, non plus comme précepteur mais comme missionnaire, soucieux autant du service corporel que du service spirituel ; soucieux aussi de mobiliser le peuple chrétien, prêtres et laïcs, hommes et femmes, au service des pauvres. Monsieur Vincent est sur les rails, mais il n'imagine pas encore, où ces rails vont le mener.

QUATRIEME CAUSERIE :

VINCENT DE PAUL, de 1617 à 1660.

Vincent de Paul a 36 ans. S'il a été possible jusqu'en 1617 de partager ces 36 années en étapes bien différentes, la suite par contre, paraît constituer une longue période de progression logique et continue. Certes on peut souligner quelques dates marquantes, et Vincent le fait d'ailleurs : mais il s'agit plutôt d'un plan unique, d'une grâce et d'un dynamisme, qui s'expriment et se révèlent progressivement au rythme des signes de Dieu.

Il y aura les rencontres, où se dévoile la faculté d'attention aux autres, pour amener chacun à son maximum : avec François de Sales, Antoine Portail, Louise de Marillac, Marguerite Naseau et tant d'autres. Il y aura les événements : la fondation de la Congrégation de la Mission (1625) et celle de la Compagnie des Filles de la Charité (1633). Il y aura l'établissement de l'oeuvre des Enfants trouvés (1638) et le premier envoi de missionnaires à Madagascar (1648) ;

Au lendemain du 20 août 1617, saint Vincent pense sans doute pouvoir exploiter ce qu'il vient de vivre, dans le cadre limité de sa paroisse de Châtillon. Il envisage très certainement d'être un bon curé de paroisse rurale, dont le projet pastoral donnera priorité à l'évangélisation et au service des pauvres, et insistera sur l'animation d'un laïcat responsable.

Nous pouvons nous faire une idée assez juste de ce projet pastoral en lisant le rapport de Charles Démià, rédigé pour servir à la cause de béatification de Vincent de Paul (Coste XIII, 45-54). En voici quelques extraits.

“ Quant aux soins que Monsieur Vincent prit de la paroisse, il en fit la visite générale et visita aussi les maîtres et maîtresses d'école, leur inspirant beaucoup de dévotion. Les dimanches et fêtes, il faisait avec Monsieur Girard vicaire, le prône ou prédication le matin, et le catéchisme l'après-dînée. Les principales fêtes, il faisait venir des Jésuites pour prêcher et confesser. En administrant les sacrements, il faisait souvent des instructions sur les cérémonies. Il était fort assidu aux confessions, auxquelles il venait grand nombre des lieux circonvoisins, pour avoir demeuré longues années sans entendre sermons, catéchismes et ne s'être approchés des sacrements. Il apprit à parler bressan pour sa facilité en tous ses exercices. Il pratiquait bien lui-même ce qu'il enseignait aux autres, et s'appauvrit par ses excessives charités ” (Coste XIII, 51). Et

encore : “ Le huitième décembre de la susdite année 1617, il établit une compagnie de filles de la Charité à l’occasion de quelques pauvres malades qu’il avait recommandés en l’un de ses sermons. Elle fut approuvée par Monsieur de Marquemont. Les pauvres en ont reçu de grandes assistances, notamment pendant la peste et la famine qui sévirent à Châtillon, et en reçoivent encore des soulagements chaque jour. il serait difficile de rapporter les fruits spirituels que cette assemblée a causé, par les changements et conversions qui sont arrivés aux malades que ces dames ont assistés. A l’exemple de celle de Châtillon, on en a établi à Bourg et autres lieux voisins, de semblables ” (Coste XIII, 52).

Vincent de Paul aurait bien pu rester un bon curé de campagne, comme le sera, deux cents ans plus tard, le saint Curé d’Ans, à une vingtaine de kilomètres de là.

Curieusement et providentiellement, c’est encore Madame de Gondi qui intervient dans le cheminement de Vincent de Paul et parvient à l’arracher (le mot n’est pas trop fort) à Châtillon. Pour le convaincre, elle a l’intuition de ne guère parler ni de préceptorat, ni de sécurité, mais de “ sept ou huit mille âmes qui sont en ses terres - Quoi ! ajoute-t-elle, ces âmes ne sont-elles pas aussi bien rachetées ... que celles de Bresse ? Ne sont-elles pas aussi chères à Dieu ? ” (Abelly, Livre I, page 40).

Effectivement, Vincent rentre chez les Gondi, pour continuer sur leurs terres les missions de village en village ; pour le préceptorat, on lui trouve un remplaçant.

Son projet est désormais clair et bien défini : il prêchera des missions sur le modèle de celle de Folleville et, en chaque endroit, établira des Confréries de la Charité pour la visite des pauvres malades à domicile, sur le modèle de celle de Châtillon. A ce moment, Vincent croit pouvoir cantonner son action et vivre à fond son charisme dans les limites que représentent les terres des Gondi (qui s’étendent sur plusieurs diocèses) et les pauvres gens qui habitent leurs villages.

Or très vite, sociologiquement et géographiquement, nous allons assister à un phénomène de diversification et d’universalisation, face auquel Vincent se révélera et nous découvrira, des aspects très importants de ce que l’on peut appeler sa spiritualité, qui est aussi la nôtre.

AU NIVEAU SOCIOLOGIQUE d’abord. Nous passons d’une très éphémère spécialisation à une luxuriante polyvalence, aussi bien pour les Confréries, que pour la Mission et les Filles de la Charité.

a) LES CONFRÉRIES. Au départ, il s’agissait d’une structure minutieusement conçue pour le soin des malades pauvres à domicile. Or, en septembre 1618, saint Vincent prêche une mission à Joigny où se trouve un petit hôpital. Il le visite et s’aperçoit que les malades y sont aussi

abandonnés que chez eux. Aussitôt, la structure s'adapte à cette nouvelle réalité.

En 1619, Vincent de Paul est nommé aumônier général des Galères royales, et cette responsabilité l'amène à approcher une nouvelle forme de pauvreté et de misère. Au cours d'une mission à Folleville, Paillart et Sérévillers, il visite une petite prison qui se trouve dans la région, et on peut lire dans le règlement de la Charité fondée à cette occasion que la structure, une fois encore, s'adapte à la situation.

Une année plus tard, en 1620, toujours dans le même secteur, l'institution Confrérie est complètement remaniée pour devenir une structure mixte ; et cela parce que, entre-temps, Vincent a pris conscience d'autres problèmes, d'autres situations de misère et de pauvreté, telles l'apprentissage et le chômage, dont la prise en charge lui semble exiger la présence d'hommes dans la Confrérie. Une fois de plus ; l'institution fera preuve de souplesse et s'adaptera. Et il en sera ainsi, tout au long de l'histoire des Confréries.

Ce que l'on peut appeler le réflexe vincentien qui pousse ainsi Vincent, à accueillir les situations de misère telles qu'elles sont et à toujours y adapter ses projets, ses structures et ses institutions, ce réflexe on le retrouve aussi bien dans l'histoire de la Mission que dans celle des Filles de la Charité. C'est bien le signe, que nous sommes en présence d'une caractéristique de tempérament sans doute, mais aussi de l'esprit de saint Vincent ; de notre esprit !

b) LA MISSION. Elle est fondée, au sens institutionnel le 17 avril 1625. Dans le contrat, Vincent de Paul se donne un an, pour regrouper six ecclésiastiques " afin de s'appliquer, sur les terres des Gondi, entièrement et purement au salut de pauvre peuple, en allant de village en village... ". Plus loin, nous rencontrons une allusion à " l'assistance spirituelle des pauvres forçats ".

Le 4 septembre 1626, les trois premiers prêtres de la Mission s'engagent " pour ensemblement vivre en manière de Congrégation, compagnie ou confrérie, et s'employer au salut du pauvre peuple des champs ". Il s'agit d'Antoine Portail de Beaucaire, qui fut premier Directeur des Filles de la Charité, de François du Coudray d'Amiens, et de Jean de la Salle lui aussi du diocèse d'Amiens, qui fut par la suite Directeur du Séminaire interne de la Congrégation.

Pour l'instant, l'institution s'en tient aux missions dans les villages ; mais très vite, les options se multiplient et se diversifient. En 1628, ce sont les premiers exercices des Ordinands à Beauvais ; vient ensuite l'aumônerie aux armées ; suit la participation très active aux secours distribués en Lorraine ; puis, c'est la Pologne ... Madagascar ... !

Dans la conférence du 6 décembre 1658 sur la Fin de la Compagnie, non seulement saint Vincent ne se montre pas inquiet devant la diversité

des engagements de ses Confrères, mais au contraire il s'en félicite et maltraite un peu de son ironie, ceux qui trouvent que l'on en fait trop.

“ On pourra dire en la Compagnie : Monsieur, je suis au monde pour évangéliser les pauvres, et vous voulez que je travaille aux séminaires ; je veux vaquer à ce que je suis venu faire, qui sont des missions à la campagne, et non pas m'enfermer dans une ville pour servir les ecclésiastiques. ” Saint Vincent bien sûr, réfute l'objection.

“ Monsieur, bon que nous fassions cela ; mais à quel propos que nous servions les Filles de la Charité ? ” - Vincent répond encore, et les objections, minées par Vincent lui-même se succèdent, nous révélant la polyvalence incroyable de la Mission, vers la fin de la vie de saint Vincent.

“ Mais à quel propos, me dira quelqu'un, se charger d'un hôpital ? ... Pourquoi aller sur les frontières distribuer des aumônes, se hasarder à beaucoup de périls et se détourner de nos fonctions ? ... Est-ce notre règle de recevoir les fous à Saint-Lazare et ces esprits fâcheux qui sont de petits démons ? ... Mais des enfants trouvés, pourquoi nous charger de cela ? N'avons-nous pas assez d'autres affaires ? ”

Vous connaissez le passage d'anthologie qui termine cette conférence : “ Mais qui sera-ce qui nous détournera de ces biens commencés ? Ce seront des esprits libertins, qui ne demandent qu'à se divertir, et pourvu qu'il y ait à dîner, ne se mettent en peine d'autre chose. Qui encore ? Ce seront ... Il vaut mieux que je ne le dise pas. Ce seront des gens mitonnés ” (il disait cela en mettant les mains sous ses aisselles, contrefaisant les paresseux), “ des gens qui n'ont qu'une petite périphérie, qui bornent leur vue et leurs desseins à certaine circonférence où ils s'enferment comme en un point ; il ne veulent sortir de là ; et, si on leur montre quelque chose au delà et qu'ils s'en approchent pour la considérer, aussitôt ils retournent en leur centre, comme les limaçons en leur coquille ” (Coste, XII, 92-93).

Décidément, saint Vincent n'était pas homme à spécialisation pastorale et la diversité des options semble bien, en ce qui nous concerne, être encore une tare, ou une grâce originelle !

Tout cela était évidemment beaucoup moins gratuit et anarchique qu'on pourrait le croire. C'est un fait incontestable que les options sont diversifiées ; mais chacune est clairement jugée, pesée, acceptée ou rejetée, en fonction d'un critère précis, à savoir le service des pauvres par l'évangélisation. Mais, les pauvres se révélant divers, les situations de misère et d'injustice se faisant très nombreuses et de types très différents, saint Vincent a toujours estimé que c'était à la structure et à l'institution qu'il revenait de s'adapter ; il s'est toujours refusé à choisir parmi les pauvres, la catégorie qui serait le mieux en rapport avec la structure, l'institution et son rythme de vie.

c) LES FILLES DE LA CHARITÉ. Pour cette institution, le processus fut le même et donna lieu à la même diversité. Je ne citerai qu'un texte, parmi beaucoup d'autres, car non seulement nous y voyons saint Vincent accepter la diversité, mais la présenter comme une grâce et un bienfait de Dieu ; " ... vous, mes chères soeurs, vous vous êtes données principalement à Dieu pour vivre en bonnes chrétiennes, pour être bonnes Filles de la Charité, pour travailler aux vertus propres à votre fin, pour assister les pauvres malades, non en une maison seulement, comme celles de l'Hôtel-Dieu, mais partout, comme faisait Notre-Seigneur, qui n'avait point d'acception ; car il assistait tous ceux qui avaient recours à lui. C'est ce que nos soeurs ont commencé à l'égard des malades, les assistant avec tant de soin ; et Dieu, voyant qu'elles le faisaient si soigneusement, les allant chercher dans leur maison comme faisait Notre-Seigneur le plus souvent, a dit : Ces filles me plaisent ; elles se sont bien acquittées de cet emploi ; je veux leur en donner un second. C'est, mes soeurs, ces pauvres enfants abandonnés, qui n'avaient personnes qui prissent soin d'eux ; et Notre-Seigneur s'est voulu servir de la Compagnie pour en avoir soin ; dont je rends grâce à sa bonté. Comme il a donc vu que vous aviez embrassé cela avec tant de charité, il a dit : Je veux encore leur donner un emploi " (Coste X, 124-125).

Et voilà justifiés le nombre et la variété des options des Filles de la Charité, chaque nouvelle option étant, de la part de la Providence, comme la récompense accordée à celles qui avaient si bien assumé la précédente.

Nous sommes ainsi loin de la Confrérie uniquement conçue et prévue pour le soin des malades à domicile. Nous sommes loin de la Mission uniquement prévue pour s'adonner, par les missions dans les villages, à l'évangélisation des pauvres gens des champs. Nous sommes loin de l'institution des Filles de la Charité, simplement voulue pour assurer les travaux vils et bas, dans les Confréries parisiennes !

Il est curieux et impressionnant de remarquer, que dans toutes les institutions et fondations de saint Vincent, la période de stricte spécialisation a toujours été très éphémère. Mais comme on l'a dit, saint Vincent n'a pas accepté n'importe quel engagement, dans n'importe quel milieu. Il a eu un critère de choix, et même ce critère est devenu de plus en plus strict, à mesure que les options se multipliaient. Ce critère est d'ordre sociologique : ce sont les pauvres, uniquement les pauvres, et même les plus pauvres.

Mais ces pauvres se sont révélés à lui de plus en plus différents, et les situations se sont révélées diversifiées à l'infini. Aussi a-t-il estimé devoir accepter ces pauvres tels qu'ils étaient, et les accepter tous, qu'il se fût agi des malades à domicile ou dans les hôpitaux, des prisonniers ou des forçats, des écoles pour les enfants pauvres, des refuges pour les enfants trouvés, des apprentis ou des chômeurs, des personnes de troisième âge

... Tous les pauvres, tels qu'ils sont, tels qu'ils étaient, mais les seuls vraiment pauvres.

L'institution devait être suffisamment souple et les personnes suffisamment aptes et disponibles pour pouvoir toujours s'adapter aux nouvelles situations de misère, et aux nouvelles catégories de pauvres qui se présentaient ou s'imposaient.

Ainsi, lorsque saint Vincent disait et répétait que les pauvres sont "nos maîtres", ce n'était pas pour lui qu'une belle formule. Il a vécu sincèrement dans la logique de ce principe, et il s'est voulu en réelle condition de disponibilité et de service vis-à-vis des pauvres. Dans le contexte du 17^e siècle, les serviteurs s'adaptaient aux maîtres : or c'est en prônant le contraire, que saint Vincent est arrivé à l'incroyable diversité des engagements, des situations pastorales et sociales, aussi bien au sein des Confréries, que chez les Filles de la Charité et dans la Mission.

AU NIVEAU GÉOGRAPHIQUE ensuite. Ce que nous venons de suivre entre 1617 et 1660, au niveau sociologique concernant les situations de pauvreté, nous le retrouvons très logiquement, au niveau géographique.

A son retour chez les Gondi, après son passage à Châtillon, l'activité pastorale et sociale de saint Vincent allait se limiter en principe, aux terres de la famille et aux sept à huit mille villageois qui y vivaient. C'est ce qui était stipulé dans le contrat de fondation daté du 17 avril 1625.

Mais une lettre de saint Vincent au Pape Urbain VIII, datée du 1^{er} août 1628, nous prouve que les limites précédemment assignées étaient largement dépassées. Parlant des travaux des Missionnaires, saint Vincent écrivait en effet : “ Ils remplissent leur ministère ... non seulement dans les bourgs et villages situés sur les terres desdits seigneur et dame fondateurs, mais encore dans beaucoup d'autres parties de ce royaume de France, comme dans les archevêchés de Paris et de Sens, dans les évêchés de Châlons, en Champagne, de Troyes, Soissons, Beauvais, Amiens et Chartres où ils exercent leurs emplois pour le plus grand bien du pauvre peuple, au grand contentement des très Révérends Seigneurs archevêques et évêques, et à la satisfaction incroyable de tous, aux frais et dépens de ladite Congrégation, ne recevant et n'attendant aucune récompense ou compensation temporelle ” Et cela, trois ans seulement après le contrat de fondation !

Pas plus que la diversité et la polyvalence, la dispersion de son petit troupeau ne semble inquiéter saint Vincent. Toujours d'ailleurs pour le même motif : les pauvres, tels qu'ils sont et là où ils sont. C'est l'institution qui doit faire preuve de mobilité.

On demeure très impressionné en voyant ce que Vincent de Paul a réalisé avec un effectif, équivalant à peine à celui d'une de nos provinces

lazaristes d'aujourd'hui. Il est vrai que cela se passait à une époque bien différente de la nôtre, et que la moyenne d'âge des missionnaires était alors beaucoup plus ... légère !

Très vite, les fondations se multiplièrent et se dispersèrent. En 1635, c'est le premier établissement à Toul. En 1637 c'est celui de La Rose près d'Agen, et en 1638 ceux de Richelieu, Luçon et Troyes. En 1639, c'est Alet ; puis Annecy en 1640, etc...

Il en est de même pour les Confréries et pour les Filles de la Charité. Pour la Congrégation de la Mission, après la France ce seront l'Italie, l'Irlande, la Pologne, Alger, Tunis, enfin et surtout, Madagascar en 1648.

Je dis : surtout Madagascar, car à lire la correspondance et les entretiens de saint Vincent de cette époque, on se rend facilement compte que l'expérience de la mission de Madagascar a été, pour saint Vincent, marquante et profonde ; marquante et profonde aussi pour sa jeune Communauté, qui semble avoir trouvé un second souffle, en un moment où la ferveur première paraissait perdre quelque peu de son élan.

De notre survol, nous pouvons tirer deux conclusions qui devraient, aujourd'hui encore, nous interpeller.

1^{re} CONCLUSION. Par nature, le regard de saint Vincent ne semble pas avoir été spécialisé, c'est-à-dire qu'il est demeuré toujours ouvert, attiré et spontanément concerné par toutes les formes d'injustice, de détresse et de pauvreté, en ville comme dans les campagnes, dans les hôpitaux comme dans les écoles ou les prisons, en France comme à Madagascar. Chaque situation nouvelle a interpellé saint Vincent.

Depuis Folleville et Châtillon, il savait que Dieu se révélait à lui dans l'événement, et plus particulièrement, dans les événements où les pauvres étaient directement concernés. C'est ainsi que souvent, il rappela qu'il n'avait choisi aucun des emplois de la Mission. Comme pour les Filles de la Charité, c'étaient les événements, et donc Dieu lui-même, qui les avait proposés : " Ni Monsieur Portail ni moi n'y avons pensé ! " Dans des déclarations du genre de cette dernière, certains ont voulu voir de la part de saint Vincent, de belles leçons d'humilité. C'était beaucoup plus que de l'humilité, c'était la Foi tout simplement. Vincent était convaincu que chaque pauvre qui se présentait à lui ou qu'il rencontrait était porteur d'un message, signe d'une volonté de Dieu pour le jour présent. Ce signe, il l'accueillait dans la foi, dût-il bousculer son projet, ses plans, les structures et les institutions qu'il avait mis en place.

Aussi, être vincentien aujourd'hui, c'est communier au charisme et à l'esprit de saint Vincent ; c'est aussi conserver et entretenir ce que saint Vincent considère comme la "grande périphérie", par opposition aux dimensions restreintes de la coquille du colimaçon, qui ne connaît que

son monde, son milieu, son secteur, sa mission, ses méthodes, sa pastorale, ses habitudes, ses idées.

Etre vincentien, c'est se naturaliser, s'incarner dans son milieu de travail, dans son secteur d'activité, mais en demeurant toujours accessible, concerné et ouvert à toutes les formes de misère et de pauvreté, quelles qu'elles soient, et où qu'elles soient. C'est là une attitude très importante pour tout pasteur aujourd'hui.

A condition qu'il s'agisse du service des "vraiment pauvres". En effet, au moment où saint Vincent acceptait cette étonnante diversité d'engagements dans ses institutions, il devenait de plus en plus exigeant sur le critère d'acceptation : " tous les pauvres, mais les seuls vraiment pauvres " ; et il ne fait pas de doute qu'en utilisant cette expression, saint Vincent pensait d'abord aux pauvres d'ordre économique et social.

Ainsi, pour les Confréries, il écrivait : " les officiers n'admettront, que ceux et celles qu'ils jugeront en leur conscience vraiment pauvres " (Coste XIII, 453).

Même insistance auprès des Filles de la Charité. Les références pourraient être nombreuses ; en voici une, en réponse à la soeur Anne Hardemont, le 9 février 1659 : " Vous me demandez mon avis sur la prière qu'une dame vous a fait faire de l'aller soigner en sa maladie. Je vous dirai à cela, ma soeur, que je suis bien aise de votre retenue pour ne rien faire d'extraordinaire sans notre ordre. Les Filles de la Charité ne sont que pour les pauvres malades qui n'ont personne pour les assister, et non pour les dames qui ont moyen de se faire servir. Il y en a à Paris de grande et de médiocre position, qui étant malades, nous ont demandé de vos soeurs ; de quoi nous nous sommes excusés pour beaucoup de raisons ; et je vous prie, ma soeur, de vous en excuser aussi " (Coste VII, 453).

Mêmes rappels fréquents aux prêtres de la Mission. Pour saint Vincent notre lot est : evangelizare pauperibus, et rien d'autre ; Vous connaissez certainement les textes suivants que je vais vous rappeler : " ... travailler au salut des pauvres gens des champs, c'est là le capital de notre vocation, et tout le reste n'est qu'accessoire ; car nous n'eussions jamais travaillé aux ordinations, aux séminaires des ecclésiastiques si nous n'eussions jugé que cela était nécessaire pour maintenir le peuple et conserver le fruit que font les missions ... " (Coste XI, 133).

" Dieu aime les pauvres, et par conséquent il aime ceux qui aiment les pauvres ; car, lorsqu'on aime bien quelqu'un, on a de l'affection pour ses amis et pour ses serviteurs. Or la petite Compagnie de la Mission tâche de s'appliquer avec affection à servir les pauvres, qui sont les bien-aimés de Dieu ; et ainsi nous avons sujet d'espérer que, pour l'amour d'eux, Dieu nous aimera. Allons donc, mes frères, et nous employons avec un nouvel amour à servir les pauvres, et même cherchons les plus pauvres

et les plus abandonnés ; reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services ” (Coste XI, 392-393).

“ Mais quelqu’un dira peut-être : si l’on m’emploie aux ordinations ou auprès de messieurs les séminaristes ? Cela est bon quand il plaît à Dieu nous y employer et que l’obéissance nous y envoie ; pour lors à la bonne heure ; encore, pour notre égard, nous devrions être pour ainsi dire, comme en un état violent, d’autant comme je vous dis, que ce sont là des accessoires à notre principal ” (Coste XI, 135-136).

“ ... chacun pense dans le monde que cette Compagnie est de Dieu, parce qu’on voit qu’elle accourt aux besoins plus pressants et plus délaissés ” (Coste XII, 90).

Bref, le souci de saint Vincent rejoint tous les pauvres, mais dans une grande périphérie et une adaptabilité permanente, qui s’adressent en priorité sinon en exclusivité, aux seuls vraiment pauvres.

2e CONCLUSION. Le regard vincentien est naturellement universel, même géographiquement. Après 1648, il se porte davantage vers ceux qui sont le plus éloignés. Et aux mots-clés que nous avons déjà mentionnés : tous les pauvres, les vraiment pauvres, vient s’ajouter l’adverbe : partout : “ C’est ainsi qu’il faut vous comporter pour être bonnes Filles de la Charité, pour aller où Dieu voudra ; si c’est à l’Afrique, en Afrique ; à l’armée, aux Indes, où l’on vous demande, à la bonne heure ; vous êtes Filles de la Charité, il faut y aller ” (Coste X, 128).

Après les premiers et dramatiques départs des Missionnaires pour Madagascar, ce sera le Missionnaire "ad gentes" qui deviendra pour Vincent, le modèle-type du prêtre et du frère de la Congrégation de la Mission. Et dans de merveilleuses répétitions d’oraison, comme celle du 30 août 1657 (Coste XI, 417-425), saint Vincent secouera littéralement sa Compagnie pour l’amener à communier au zèle des Missionnaires de Madagascar : “ Eh quoi ! Messieurs et mes frères, après que nous connaissons cela, serait-il bien possible que nous fussions si lâches de coeur et si efféminés, que d’abandonner cette vigne du Seigneur où sa divine Majesté nous a appelés, pour ce seulement qu’en voilà quatre ou cinq ou six qui sont morts ? Et dites-moi, ce serait une belle armée, celle qui, pour avoir perdu deux, trois, quatre ou cinq mille hommes abandonnerait tout là ! Il ferait beau voir une armée ainsi faite, fuyarde et poltronne ! Disons de même de la Mission : ce serait une belle Compagnie que celle de la Mission si, parce qu’en voilà cinq ou six de morts, elle abandonnerait l’oeuvre de Dieu ; Compagnie lâche, attachée à la chair et au sang ! Oh ! non, je ne crois pas que dans la Compagnie, il y en ait un seul qui ait si peu de courage, et qui ne soit pas tout disposé à aller remplir les places de ceux qui sont morts. Je ne doute pas que la nature ne frémisses un peu d’abord ; mais l’esprit, qui tient le dessus, dit :

“ Je le veux ; Dieu m’en a donné le désir ; non, cela ne sera pas capable de me faire abandonner cette résolution ” (Coste XI, 422).

Dès lors, Madagascar deviendra pour saint Vincent la grande affaire de la Mission, une sorte de priorité. Il y enverra de nombreux sujets, et parmi les meilleurs et les plus jeunes. Constamment il évoquera cette mission et ses incroyables drames. Il les évoquera pour susciter un nouveau courage, un nouveau souffle, de nouveaux volontaires ... et ceux-ci afflueront.

Les Filles de la Charité elles aussi, se sentiront attirées par la mission malgache et les Missionnaires demanderont à saint Vincent de leur envoyer des soeurs pour les aider dans le travail de la mission. LOUISE DE MARILLAC elle-même écrira à saint Vincent le 4 février 1658 : “ Faites-moi la charité de me donner votre sainte bénédiction, d’offrir le désir de nos soeurs pour Madagascar ... ” - Le projet ne se réalisera pas avant la mort de saint Vincent.

En survolant la longue période 1618-1660, nous avons surtout essayé de discerner les raisons, qui progressivement, ont multiplié et diversifié les engagements dans les institutions vincentiennes, et étendu rapidement leur rayon d’action jusqu’à Madagascar. Les raisons ?

En fait il n’y en a qu’une : les pauvres, les pauvres tels qu’ils sont, les pauvres là où ils sont. Il revient au serviteur ou à la servante de s’adapter, de se déranger, de se déplacer pour retrouver leur maître et le servir, là où il est et comme il est.

Il y a là une logique toute simple, mais qui exige un grand courage, un courage de tous les jours. Ce courage saint Vincent l’a eu ... jusqu’au 27 septembre 1660 à 4 h 45. Nous en reparlerons.

Nous avons survolé la période 1618-1660 : le petit curé de Châtillon a progressivement pris conscience de l’immense champ que le Seigneur lui confiait : tous les pauvres quels qu’ils fussent, comme ils étaient et partout ..., partout, jusqu’à Madagascar. Il est bon que dans cette retraite, nous élargissions notre regard, notre coeur, notre prière. Je vous invite à cet effort d’ouverture, à cette angoisse vincentienne pour ceux qui sont au plus loin. Que saint Vincent nous aide à nous ouvrir, à sortir de nous-mêmes et à nous dépasser ! "Il faut y aller".

CINQUIEME CAUSERIE :

A LA SUITE DE JESUS-CHRIST

Dans : "Saint Vincent et la Charité", Monsieur André Dodin montre bien l'inanité de l'entreprise, qui consisterait à tenter de définir la doctrine spirituelle de saint Vincent, et il démontre qu'il ne pouvait s'agir, que d'une doctrine dans une vie.

C'est donc en suivant la vie de saint Vincent, en analysant comment il a lui-même réfléchi sur son expérience, comment il l'a interprétée et traduite pour agir, que nous aurons quelque chance de nous rapprocher d'une spiritualité, à laquelle nous souhaitons communier, C'est ce que nous avons tenté de faire jusqu'ici. Cela nous a permis de nous remettre en mémoire le cheminement de saint Vincent, et de retrouver un certain nombre de textes, qui je l'espère vous donneront envie d'en lire plus régulièrement.

Au cours de cette deuxième partie de la retraite, il faudra essayer de revoir cette expérience spirituelle de saint Vincent en fonction de nos situations et de nos besoins. Il faudra rechercher quels sont aujourd'hui les grands axes de fidélité à saint Vincent, les axes qui devraient correspondre à ce que nous appelons souvent : notre identité ! Bref : Que doit être un prêtre de la Mission selon saint Vincent, dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui ?

La réponse n'est pas des plus faciles, d'autant qu'il faudra nous garder de toute systématisation.

Nous pourrions ramener l'essentiel de notre réflexion aux points suivants : A la suite de Jésus-Christ ... pour évangéliser ... les pauvres ... dans l'Eglise ... en Communauté.

A LA SUITE DE JESUS-CHRIST

C'est une expression de base des plus classiques, dans l'histoire et le vocabulaire de la spiritualité ; mais elle prend chez saint Vincent, un sens très particulier, très dynamique et très fonctionnel.

Pour bien le comprendre, il faut en revenir à l'année 1617. C'est à cette année que saint Vincent se reporte, chaque fois qu'il veut expliquer

ses intuitions et ses fondations. La relation de saint Vincent à Dieu et à Jésus-Christ a été profondément marquée par l'expérience mystique de 1617.

Pendant six ou sept ans, saint Vincent a semblé avoir beaucoup hésité, beaucoup réfléchi, beaucoup cherché. Il s'est placé sous la direction de Bérulle dont vous connaissez bien la doctrine ; il a lu Benoît de Canfield, ce capucin d'origine anglaise qui avait écrit : "La règle de perfection, réduite au seul point de la volonté divine" ; il est passé d'un ministère à l'autre, d'une situation à l'autre, d'un projet à l'autre. Et voilà que par deux fois, de façon inattendue, Dieu se manifeste clairement dans sa vie à travers deux événements, où des pauvres sont directement impliqués.

Très vite, et de plus en plus intimement, saint Vincent a la conviction d'avoir, dans ces circonstances, en quelque sorte rencontré Dieu, Vous vous souvenez de ces passages où il l'affirme : " Hélas ! Messieurs et mes frères, jamais personne n'avait pensé à cela ; l'on ne savait ce que c'était que missions ; nous n'y pensions point et ne savions ce que c'était, et c'est en cela que l'on reconnaît que c'est une oeuvre de Dieu " (Coste XI, 169).

" Appellerez-vous humain ce que l'entendement humain n'a point prévu et ce que la volonté n'a désiré ni recherché en manière quelconque ? Le pauvre Monsieur Portail n'y avait point pensé ; je n'y avais point pensé non plus ; cela s'est fait contre toute notre espérance et sans que j'y songeasse en aucune façon " (Coste XII, 7). Et pour prouver ce qu'il considère comme une indiscutable intervention de Dieu, Vincent reprend les événements théophaniques de Gannes-Folleville.

Même réaction et même affirmation pour Châtillon : " Il se peut dire en effet, que c'est Dieu qui a fait votre Compagnie, J'y pensais aujourd'hui et je me disais : Est-ce toi qui as songé à faire une Compagnie de Filles ? Oh ! nenni ! Est-ce Mademoiselle Le Gras ? Pas davantage. Je n'y ai jamais pensé, je puis vous le dire en vérité. Et qui aurait eu la pensée de fonder en l'Eglise de Dieu une compagnie de femmes et filles de la Charité en habit séculier ? Cela n'aurait pas paru possible ! Encore vous puis-je dire que c'était Dieu et non pas moi " (Coste IX, 208). Et pour prouver, ce qui pour lui est une pure évidence, il reprend les événements de Châtillon.

En un moment de doutes sérieux dans le domaine de la Foi, saint Vincent a donc l'évidence d'une claire intervention de Dieu dans sa vie, Ce que la direction de Bérulle, la lecture, les essais et recherches n'ont pu réaliser, les deux rencontres de 1617 l'ont fait. Il semble dès lors certain que saint Vincent considérera désormais l'événement comme un signe de Dieu, un signe privilégié, pour peu que cet événement concerne directement les pauvres. Un autre avait déjà dit : " La nécessité et les événements sont des maîtres que Dieu nous donne de sa main " (PASCAL).

Ce que l'on appelle parfois le pragmatisme de Monsieur Vincent est surtout attention à Dieu qui parle dans l'événement, De même sa prudence est, le plus souvent, attente de l'événement qui éclairera sa route.

Par l'événement, surtout quand il concerne les pauvres, Dieu rencontrait donc régulièrement Vincent de Paul et lui révélait sa volonté. Ce type de relation et de communication était parfaitement adapté au tempérament actif de saint Vincent. Car la volonté de Dieu se manifeste ainsi, de quelque façon, sur le terrain même où elle doit être exécutée. D'où l'extraordinaire continuité qui est typiquement vincentienne : continuité entre Gannes-Folleville et la Mission, entre l'événement de Châtillon et les Confréries, puis entre les Confréries et les Filles de la Charité. La révélation de Dieu et l'action qui s'ensuivait, semblaient vraiment tissées du même fil.

C'est cette continuité, ou ce raccourci entre la révélation de la volonté de Dieu et l'engagement concret, entre la Foi et l'action, qui explique sans doute le réel embarras humain de saint Vincent, lorsqu'il parle de l'origine de ses fondations. L'intervention de Dieu et sa propre action lui paraissent avec le recul, tellement proches et imbriquées, que les acteurs se confondent, et que lui-même est incapable pratiquement, de situer le moment de son intervention personnelle. Il y a là certainement autre chose que de l'humilité.

De par ailleurs, saint Vincent est tellement habitué à cette continuité, et à ce raccourci entre la présence de Dieu dans l'événement et l'engagement, qu'il en vient à se méfier de tous les détours, y compris les plus nobles, entre Foi et action. Il se méfie d'un Dieu qui ne se révélerait que " dans de doux entretiens ou des pratiques intérieures très bonnes et très désirables mais néanmoins très suspectes " (cf. Coste XI, 40-41) comme il se méfie beaucoup, d'une réponse qui s'exprimerait hors de l'action et en resterait à l'amour affectif : " Aimons Dieu ,, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. ... il y en a plusieurs, qui pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand ce vient au fait, et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent courts ... Faisons donc réflexion à cela ; d'autant plus qu'en ce siècle, il y en a plusieurs qui semblent vertueux, et qui en effet le sont, qui néanmoins inclinent à une voie douce et molle, plutôt qu'à une dévotion laborieuse et solide ... il n'y a rien de plus conforme à l'Évangile que d'amasser d'un côté, des lumières et des forces pour son âme dans l'oraison, la lecture, la solitude, et d'aller ensuite faire part aux hommes de cette nourriture spirituelle. C'est faire comme Notre-Seigneur a fait, et après lui ses apôtres ; ... c'est imiter la colombe, qui digère à moitié la pâture qu'elle a prise et puis met le reste par son bec, dans celui de ses petits pour les nourrir. Voilà comme nous devons faire, voilà comme nous

devons témoigner à Dieu par nos oeuvres que nous l'aimons ” (Coste XI, 40-41),

Vous le voyez, 1617 a profondément marqué la foi de saint Vincent et sa relation à Dieu et à Jésus-Christ. Son Dieu, peut-on dire avec toutes les nuances qui s'imposent, c'est le Dieu de Folleville et de Châtillon, donc un Dieu en relation avec les hommes, en relation privilégiée avec les pauvres.

Certes, la foi de saint Vincent se nourrissait de la doctrine commune et il savait parler de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise, des sacrements, des venus et de la sainteté, comme tous les maîtres spirituels du temps en parlaient, Mais précisément, ce n'est pas là ce qui lui était particulier et original. Ce qui le spécifiait, ce qui le caractérisait "spirituellement", c'était le fait de vivre et de tout traduire, à travers l'expérience de 1617.

C'est ainsi par exemple, que son discours sur Dieu et sa façon de parler de Dieu devinrent très dynamiques et actualisants. Ses trois approches préférées étaient : la Providence, la Présence de Dieu et la Volonté de Dieu ; trois thèmes qui lui permettaient toujours d'aborder Dieu comme présent, impliqué dans l'histoire des hommes et intervenant constamment dans les événements.

Encore préfère-t-il le thème de la volonté de Dieu, parce qu'il s'agissait là de l'approche la mieux incarnée dans l'aujourd'hui, et la plus provocante pour l'action: “ La pratique de la présence de Dieu disait-il est fort bonne, mais je trouve que se mettre dans la pratique de faire la volonté de Dieu en toutes ses actions l'est encore plus, car celle-ci embrasse celle-là ” (Coste XI, 319).

On retrouve, dans la relation de saint Vincent à Jésus-Christ, la même approche sélective, certains diront même : un peu simpliste. Jésus-Christ, c'est Dieu incarné dans l'histoire des hommes, éminemment concerné, donc impliqué et constamment actif dans cette histoire. Jésus-Christ, c'est "le Missionnaire du Père", et c'est en tant que Missionnaire-type que saint Vincent l'a rencontré.

On sait, que pour approfondir la signification de l'événement de Gannes-Folleville, saint Vincent l'a éclairé à la lumière du passage de l'évangile de saint Luc (IV, 18), comme il évoquera pour l'événement de Châtillon, le texte de l'évangile de saint Matthieu (XXV, 31).

Dans Luc IV, 18, Jésus au tout début de sa vie publique présente et définit sa mission à partir du texte d'Isaïe (LXI, 1-6) : L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Vous connaissez le commentaire littéral et volontairement restrictif de saint Vincent : “ Si on demande à Notre-Seigneur ; qu'êtes-vous venu faire en terre ? - Assister les pauvres. - Autre chose ? Assister les pauvres ” (Coste XI, 108). Il est clair que

pour saint Vincent, le Christ est venu pour cela et même, n'est venu que pour cela.

Donc Jésus-Christ, c'est l'Envoyé du Père aux pauvres. Or dans l'Eglise et le monde de son temps, les pauvres n'étaient plus évangélisés ni assistés : la mission de Jésus-Christ n'était pas continuée.

Sa vie et son projet se ramèneront donc à continuer Jésus-Christ dans sa mission : "l'évangélisation des pauvres". Et c'est ainsi que le thème de la continuation et l'expression "à la suite de", deviennent chez saint Vincent fondamentaux et dynamisants.

Jésus-Christ devient le modèle de la vie et de l'action missionnaires " Notre-Seigneur nous ayant donc recommandé cela, nous devons nous y attacher ; il le veut ; il est la Règle de la Mission " (Coste XII, 130).

Remarquons au passage qu'il est assez significatif que saint Vincent donne comme Règle, aussi bien aux prêtres de la Mission qu'aux Filles de la Charité, non pas l'Evangile, mais la personne vivante de Jésus-Christ. Assurément, d'un certain point de vue, la chose revient au même. Pourtant ce choix spontané n'en demeure pas moins symptomatique.

Et l'on retrouve ce type d'approche et de relation à Jésus-Christ, dans les passages où il se complâit à faire remarquer que Jésus a vécu et pratiqué, avant de prêcher et de donner sa doctrine. Il y a là une antériorité qui séduit saint Vincent et rejoint ce que l'on appelle son pragmatisme ou sa prudence. C'est toujours la primauté de l'expérience et de la vie, sur l'écrit et l'institutionnel : " La sainte Ecriture nous apprend que Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayant été envoyé au monde pour sauver le genre humain, commença premièrement à faire, et puis à enseigner ". Vous avez reconnu la première phrase de nos Règles communes, et cette réflexion se retrouve équivalement dans l'introduction qui précède le texte des Règles des Filles de la Charité : " Vous avez un grand avantage au-dessus de plusieurs communautés qui ont écrit et fait approuver leurs règles après deux ou trois ans. Après quoi, l'expérience leur a fait voir qu'il y avait des choses qui ne devaient pas y être mises ... Or, mes soeurs, vous n'avez pas fait ainsi, puisqu'il y a plus de dix-huit ans que vous commenciez à pratiquer ce que l'on a écrit. Vous avez fait comme Notre-Seigneur qui enseigna par oeuvre, avant que de prêcher ce qu'il voulait qu'on fit ... Oh ! que vous êtes heureuses ! " (Coste XIII, 694-695).

A partir de 1617, saint Vincent s'est donc mis définitivement à la Suite de Jésus-Christ, et a situé la Mission à la suite de Jésus-Christ envoyé aux pauvres.

Cette dernière précision est capitale pour saisir la pensée exacte de Saint Vincent, et participer aujourd'hui à son expérience et son charisme.

Vous savez que toutes les spiritualités chrétiennes se nourrissent du même évangile. Elles se distinguent par une lecture sélective, par une priorité d'attention et d'intérêt, pour tel ou tel aspect du message. Pour saint Vincent, la clé de lecture de l'Évangile a été indiscutablement le passage de Luc (IV, 18). Il est impressionnant de voir comment saint Vincent est demeuré logique et constant sur ce point, interprétant tous les faits et gestes de Jésus-Christ ainsi que toutes ses paroles, en fonction de son projet de Mission selon Luc IV, 18. Sa lecture de l'Évangile a toujours été marquée et influencée par l'évangélisation des pauvres.

Ainsi l'imitation de Jésus-Christ prônée par saint Vincent n'est pas celle proposée par Thomas à Kempis ; elle n'est pas davantage celle présentée par Bérulle. C'est bien l'imitation de Jésus-Christ missionnaire, envoyé aux pauvres.

Puisque Jésus-Christ Fils de Dieu est cela, et n'est que cela (cf. Coste XI, 108) et puisque nous décidons de le continuer et de continuer son oeuvre, il est tout à fait logique et nécessaire que nous l'imitions. Pour nous, en Jésus-Christ, c'est le Missionnaire des Pauvres que nous devons chercher à imiter.

Ceci m'amène à un rapide excursus sur la sainteté selon saint Vincent. Il s'agit de la sainteté sur le modèle de Jésus-Christ, parfait Missionnaire du Père.

Pour se faire l'idée la plus juste sur la sainteté du prêtre de la Mission ou de la Fille de la Charité selon saint Vincent, il conviendrait d'analyser les conférences qui se faisaient régulièrement sur les défunts, et les recensions que saint Vincent propageait par sa correspondance. Dans la Congrégation, un saint, c'est d'abord un bon missionnaire : un Bourdaise, un Lambert aux Couteaux ... tout comme une sainte chez les Filles de la Charité, c'est d'abord une bonne servante des pauvres : une Marguerite Naseau, une Louise de Marillac, une Barbe Angiboust.

Continuant la mission de Jésus-Christ, le prêtre ou le frère de la Mission, la Fille de la Charité, n'auront pas de meilleure garantie dans leur marche vers la sainteté, que d'imiter Jésus-Christ le missionnaire type. Cette imitation est sélective et précise. Pour nous, saint Vincent a retenu cinq vertus qui sont comme les facultés de l'âme de notre Congrégation : la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle. Pourquoi ces cinq vertus-là ?

Saint Vincent a très longtemps attendu avant de faire ce choix, et il en fut de même chez les Filles de la Charité, pour qui il s'arrêta sur la simplicité, l'humilité et la charité. Il s'en explique d'ailleurs.

L'esprit des prêtres et frères de la Mission n'est en fait que le bilan, de ce qui a été vécu dans les premières années de la Congrégation. Ainsi,

saint Vincent est parti de la vie, de l'expérience et non d'une réflexion abstraite sur un idéal.

Ces cinq vertus, saint Vincent les a recommandées comme les qualités professionnelles du missionnaire, à l'image de la Règle, qui est Jésus-Christ. Certes en les présentant, saint Vincent faisait état de ce qu'en avaient dit les grands maîtres spirituels ; mais ce qu'il y apportait d'original, c'était l'insistance sur le côté fonctionnel, sur ce qu'il appelait souvent l'utilité.

Contemplées en "Jésus-Christ Missionnaire", ces vertus sont surtout des moyens privilégiés pour une meilleure évangélisation des pauvres, et par là même, des moyens privilégiés pour atteindre à notre perfection missionnaire.

Il faudrait reprendre ici toute la conférence du 22 août 1659 sur "Les cinq vertus fondamentales" (Coste XII, 298-311). Je n'en retiens que quelques passages.

“ Voilà la force et la puissance des maximes évangéliques ” dit saint Vincent à la fin de son introduction, “ parmi lesquelles, parce qu'elles sont beaucoup en nombre, je choisis principalement celles qui sont plus propres pour les Missionnaires ; et qui sont celles-là ? J'ai toujours cru et pensé que c'étaient la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle. ” Voilà le critère d'après lequel ont été choisies les cinq vertus : la Mission !

A propos de LA SIMPLICITÉ : “ Or, mes frères, s'il y a personnes au monde qui doivent avoir cette vertu, ce sont les missionnaires, car toute notre vie s'emploie à exercer des actes de charité, ou à l'égard de Dieu, ou du prochain. Et, pour l'un et pour l'autre, il faut aller simplement, en sorte que si ce sont des choses, que nous ayons à faire, qui regardent Dieu et qui dépendent de nous, il faut fuir les finesses, car Dieu ne se plaît et ne communique ses grâces, qu'aux âmes simples. Que si nous regardons notre prochain, comme nous devons l'assister corporellement et spirituellement, qu'il se faut donner garde, de paraître cauteleux, adroit, rusé, et surtout ne jamais dire une parole à double entente ! Ah ! que cela doit être éloigné d'un missionnaire ! ” (Coste XII, 302). Et il dit ailleurs : “ Notre-Seigneur ... s'est accommodé, tout puissant qu'il était, à la portée des faibles. Si j'ai deux conceptions, l'une belle et subtile, et l'autre plus basse et moins apparente, je prendrai celle-ci et renoncerai à la première. Ajustons-nous à la médiocrité ; que le savant paraisse savoir sobrement, et que le fort qui travaille, travaille humblement ; car tout ce qu'on dit et qu'on fait à l'égard du pauvre peuple en esprit relevé, est vain et inutile ; cela passe par-dessus sa tête, le vent l'emporte par-dessus les maisons, et ce que faisait la chemise de César pleine de sang avec les hauts cris de ceux qui la portaient, c'est ce que font les prédicateurs qui étalent des matières nouvelles, curieuses

et étranges, avec des tons de voix graves ou lamentables ” (Coste XII, 255).

Pour L’HUMILITÉ, même perspective, même souci : “ Voilà la seconde maxime absolument nécessaire aux missionnaires ; car dites-moi, comment un orgueilleux pourra-t-il s’accommoder avec la pauvreté ? Notre fin c’est le pauvre peuple, gens grossiers ; or, si nous ne nous ajustons à eux, nous ne leur profiterons aucunement ; le moyen pourtant de le faire, c’est l’humilité, parce que par l’humilité nous nous anéantissons, et établissons Dieu Souverain Etre ... Cet état est convenable à la Mission ; et n’étant pas cela, nous avons sujet de craindre que nous n’ayons pas l’esprit d’un vrai missionnaire ” (Coste XII, 304-305).

Quant à LA DOUCEUR : “ ... un missionnaire a besoin de support pour le dehors (de la maison). Pauvres gens que l’on confesse, si grossiers, si ignorants, si obtus, et, pour ne pas dire, si bêtes, ils ne savent combien il y a de dieux, combien de personnes en Dieu ; faites-le leur dire cinquante fois, vous les trouvez à la fin aussi ignorants qu’au commencement. Une personne, si elle n’a la douceur pour supporter leur rusticité, que fera-t-elle ? Rien du tout ; au contraire elle rebutera ces pauvres gens, qui voyant cela, se dégoûteront et ne voudront plus jamais retourner pour apprendre les choses nécessaires à salut ” (Coste XII, 305).

LA MORTIFICATION est également proposée et définie dans le cadre concret de la vie missionnaire : “ Quand on va en mission, on ne sait où on logera, ce que l’on fera ; il se rencontre des choses toutes différentes de ce que l’on s’est proposé, la Providence renversant souvent nos desseins, Qui ne voit donc que la mortification doit être inséparable d’un missionnaire, pour agir non seulement avec le pauvre peuple, mais aussi avec les exercitants, ordinands, forçats et esclaves ? Car si nous ne sommes mortifiés, comment souffrir ce qu’il y a à souffrir dans ces divers emplois ? Le pauvre Monsieur Le Vacher, dont nous n’entendons pas de nouvelles, qui est patati les pauvres esclaves en danger de peste, et vraisemblablement son frère, ces missionnaires peuvent-ils voir souffrir les peines qu’endurent les personnes qui leur sont commises parla Providence, sans les ressentir en eux-mêmes ? Ne nous trompons pas mes frères, il faut de la mortification dans les missionnaires ”.

LE ZELE enfin, qui est la flamme de la Charité. Pour saint Vincent, il est aussi d’une façon plus concrète et fonctionnelle, le contraire de la paresse et de l’embourgeoisement : “ O Sauveur, à mon bon Sauveur, plaise à votre divine bonté délivrer la Mission de cet esprit de faitardise, de recherche de ses propres aises, et lui donner un zèle ardent pour votre gloire, qui fera embrasser tout avec joie, et qui ne lui fasse jamais refuser l’occasion de vous servir ! Nous sommes faits pour cela ” (Coste XI, 202).

Voilà donc notre esprit tel que le définit saint Vincent, tout en précisant la motivation de ses choix. Nous ne pouvons pas, ne pas être impressionnés par sa logique et l'unité de cet ensemble qu'il a construit : unité autour de la Mission et pour la Mission.

A François du Coudray, Vincent de Paul écrivait un jour à propos de la simplicité : " C'est la vertu que j'aime le plus " (Coste I, 284). Après 1617, l'univers spirituel de saint Vincent, jusque là assez complexe et peu productif, s'est unifié en s'approfondissant, et s'est simplifié. Et il semble que tout ce qui a été gagné en simplicité a été aussi gagné pour l'action, l'engagement et la Mission.

Oui, la foi de saint Vincent nous apparaît simple et dynamique. Sa relation à Dieu et sa relation à Jésus-Christ apparaissent simples, tout comme sa lecture de l'évangile et sa conception de la sainteté. En cela, il y a une unité, une cohérence et un dynamisme qui sont encore capables aujourd'hui, de nous provoquer.

Il existe un beau paragraphe dans la conférence de saint Vincent aux Filles de la Charité sur le travail, un paragraphe qui nous donne quelque idée, de la façon si proche et si concrète dont saint Vincent se représentait Dieu :

" Dieu lui-même, explique-t-il, travaille incessamment, incessamment a travaillé et travaillera ... Dieu travaille ... à la production et conservation de ce grand univers, aux mouvements des cieux, aux influences des astres, aux productions de la terre et de la mer, au tempérament de l'air, aux règlements des saisons, et à tout ce bel ordre que nous voyons dans la nature, qui serait détruit et retournerait au néant, si Dieu n'y tenait la main sans cesse. Outre ce travail général, il travaille avec chaque particulier ; il travaille avec l'artisan en sa boutique, avec la femme dans son ménage, avec la fourmi, avec l'abeille, pour faire leurs cueillettes, et cela incessamment et sans discontinuation. Et pourquoi travaille-t-il ? Pour l'homme, mes chères soeurs, pour l'homme tout seul, pour lui conserver la vie et pour lui procurer toutes ses nécessités. Eh quoi ! si un Dieu, empereur de tout le monde, n'a jamais été un moment sans agir au-dedans et au-dehors depuis que le monde est monde, et jusqu'aux plus basses productions de la terre, avec lesquelles il concourt, combien est-il plus raisonnable que nous, qui sommes ses créatures, travaillions comme il a dit, à la sueur de nos visages. Un Dieu travaille incessamment, et une Fille de la Charité se tiendrait oisive ! Elle se persuaderait qu'elle n'est que pour servir les malades ! Et quand elle n'en a que peu ou point, elle se tiendrait inutile ! " (Coste IX, 489-490).

De façon très simple mais très suggestive, ce passage nous montre comme saint Vincent se représentait Dieu comme le tout proche, le partout présent, le directement impliqué dans l'histoire des hommes "pour l'homme, pour l'homme tout seul".

(page blanche)

SIXIEME CAUSERIE :

L'EVANGELISATION

Dans l'expérience et la pensée de saint Vincent, la Mission, nous l'avons vu, se définit d'abord par rapport à Dieu et à Jésus-Christ, Pour saint Vincent, être missionnaire, c'est d'abord se mettre à la suite de Jésus-Christ, c'est continuer Jésus-Christ envoyé par le Père, La relation à Jésus-Christ missionnaire, c'est, pour saint Vincent, le fondement, l'essentiel de la Mission : " C'est de quoi les missionnaires font profession ; cela leur est particulier d'être, comme Jésus-Christ, appliqués aux pauvres. Notre vocation est donc une continuation de la sienne ou, pour le moins, elle lui est rapportante dans les circonstances. Oh ! quel bonheur, les frères ! mais quelles obligations de nous y affectionner ! " (Coste XII, 80).

Aux Filles de la Charité également, saint Vincent disait : " Quel bonheur, mes filles, que Dieu vous ait choisies pour continuer l'exercice de son Fils sur terre ! " (Coste IX, 60).

Le mot continuation que saint Vincent aime employer, exprime bien ce qu'il y a de particulier dans sa relation à Jésus-Christ : c'est un peu une relation d'associés, dans une même entreprise. Vous avez remarqué comme est appuyé et constant, ce que faute de mieux, nous avons appelé l'aspect fonctionnel ou professionnel de la spiritualité vinentienne, une spiritualité pour l'action, immédiatement traduisible en actions et en engagements, une spiritualité pour la Mission.

Nous verrons que saint Vincent considérait l'Eglise comme l'entreprise, chargée de l'évangélisation des pauvres, et comme il le disait : " ... elle requiert des ouvriers, mais des ouvriers qui travaillent " (Coste XI, 41), C'est là encore un mot à remarquer dans le vocabulaire vinentien : "ouvriers", pour qualifier les missionnaires et même tous les chrétiens dans l'Eglise. De même pour les Filles de la Charité, le terme "servantes" fut professionnel avant d'être mystique : les Confréries parisiennes demandèrent d'authentiques servantes, et Marguerite Naseau se présenta comme servante.

Saint Vincent vivait bien longtemps avant l'ère industrielle, et de toute façon c'était un rural : il s'agissait pour lui "des ouvriers pour la

moisson", mais ce que je veux faire remarquer, c'est cet aspect dynamique, pratique, actif et fonctionnel de sa spiritualité.

Jésus-Christ est donc envoyé par le Père pour une Mission, un travail. En 1617, Vincent de Paul eut la nette impression, presque une évidence, que Jésus-Christ l'engageait dans ce travail et le prenait comme associé.

Pour lui, ce travail consistait à " faire connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le royaume des cieux est proche et qu'il est pour les pauvres " (Coste XII, 80). Le prêtre et le frère de la Mission sont donc dans la Mission POUR évangéliser les pauvres ; cette fin a été choisie par saint Vincent pour figurer jusque sur le cachet officiel de la Congrégation de la Mission ; Evangelizare pauperibus (couverture 4),

Évangéliser ... les Pauvres ... nous allons reprendre chacun de ces deux termes pour voir d'un peu plus près, ce que Vincent entendait par évangélisation, et comment il abordait le pauvre pour l'évangéliser. Mais il nous faut auparavant consacrer quelque attention à la fin de la Congrégation de la Mission selon saint Vincent ; j'emploie à dessein le mot, FIN, au singulier.

Cette question de la finalité de notre Congrégation a passionné et divisé nos récentes assemblées générales, et dans les Constitutions, la formulation a parfois été plutôt vague : l'évangélisation des pauvres est réduite à un emblème qui réunit, à un dénominateur commun qui regroupe tous les calculs. Mais l'emblème a paru encore trop précis et plutôt compromettant. D'où la fameuse note interprétative où il est dit : que l'évangélisation des pauvres est la fin primordiale mais non unique, qu'elle est en soi un critère suffisant mais non pas nécessaire, pour la détermination de nos oeuvres !

Il faut n'avoir pas lu saint Vincent, ou alors, accepter de s'en désolidariser, pour raisonner de la sorte. Dans saint Vincent, la chose est claire et sans cesse affirmée : sans évangélisation des pauvres, il n'y aurait jamais eu de Congrégation de la Mission ni de Prêtres et Frères de la Mission. L'évangélisation des pauvres, ce n'est pas l'une des raisons d'être, c'est LA raison d'être de la Congrégation de la Mission et de chacun de ses membres. Cela est affirmé sans la moindre équivoque dans le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission passé le 17 avril 1625, et l'expression en est très ferme : "pour s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple" (Coste XIII, 198). Cela est repris dans tous les textes officiels : dans le contrat d'association du 4 septembre 1626, dans l'approbation royale, dans le contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare, du 7 janvier 1632, dans la bulle d'érection de la Congrégation de la Mission du 12 janvier 1632 (Coste XIII, 259), etc ... etc ...

Cette fermeté et cette précision sur la finalité de la Congrégation de la Mission ne cesseront d'être confirmées et soulignées tout au long de la correspondance et des Entretiens. Ce qui parfois entraînera une certaine équivoque, ce sera la tendance à confondre fin et options ou oeuvres. On en est ainsi venu à des définitions de type descriptif : à l'évangélisation des pauvres, s'est ajoutée par exemple l'oeuvre des Séminaires, puis dans nos Constitutions de 1954, ont été ajoutées les oeuvres de Charité et d'éducation. Il est vrai que ce processus était déjà perceptible du temps de saint Vincent et nous en trouvons trace dans le texte de nos Règles communes, où la fin de la Congrégation était présentée sous trois têtes de chapitres :

1) *propriae perfectioni studere*, 2) *evangelizare pauperibus, maxime ruricolis*, 3) *ecclesiasticos adjuvare*. Saint Vincent a dû sans doute, comme tout fondateur demandant la reconnaissance de Rome, se plier au style d'un genre littéraire, d'ailleurs bien compréhensible en matière canonique. Mais l'interprétation authentique de nos Règles communes, c'est saint Vincent lui-même qui nous l'a donnée, en particulier dans le célèbre entretien du 6 décembre 1658, et tout au long de sa correspondance et de ses Conférences.

Pour ce qui concerne le : *propriae perfectioni studere* (s'appliquer à sa propre perfection) par exemple, à aucun moment et d'aucune façon, il n'a pu s'agir là, pour saint Vincent, d'une fin plus ou moins distincte et indépendante de la Mission. La perfection qu'il nous proposait était bel et bien celle du Missionnaire à l'image et à la suite de Jésus-Christ, "Missionnaire du Père envoyé aux Pauvres" ; telle fut certainement la sainteté de saint Vincent, et c'est à cette même sainteté que nous sommes appelés à participer.

Il faudrait introduire ici, par mode de preuve ou d'exemple, une réflexion sur l'oraison selon saint Vincent ; réflexion qui s'appuierait sur les textes où saint Vincent aborde ce sujet tant avec les prêtres de la Mission qu'avec les Filles de la Charité. Ici encore nous constatons que saint Vincent connaît les méthodes d'oraison classiques et traditionnelles. Il les a exposées honnêtement ; après quoi, clairement, il a dit sa préférence.

Pour saint Vincent, l'oraison est incontestablement un temps fort de la vie spirituelle ; mais c'est un temps fort dans la mission et pour la mission. Dans l'oraison, c'est le missionnaire qui s'interroge devant "Jésus-Christ le Missionnaire". L'oraison ? C'est l'aujourd'hui, évoqué face à Jésus-Christ, l'Envoyé aux Pauvres.

Saint Vincent donnait comme modèle d'oraison, l'oraison du président¹ " Je prévois ce que je dois faire dans la journée et de là découlent mes résolutions " (Coste IX, 29-30). Il faudrait relire les passages où saint Vincent dénonce toutes les formes d'oraison qui s'écarteraient de la vie, et de l'aujourd'hui ... mais nous ne pouvons guère nous attarder. Bref, tout

ce que nous dit saint Vincent amène à considérer le *propriae perfectioni studere*, comme inclus dans l'*Evangelizare pauperibus*.

Quant à l'aide aux ecclésiastiques dont parlaient déjà quelques textes précédemment cités, il est manifeste, que dans la conception de saint Vincent, cette oeuvre par rapport à l'évangélisation des pauvres, était en fait, considérée comme un moyen. Je ne rappelle ici que deux passages bien connus : " ... travailler au salut des pauvres gens de la campagne ... c'est là notre vocation ... c'est correspondre aux desseins éternels que Dieu a sur nous ... travailler au salut des pauvres gens des champs, c'est là le capital de notre vocation, et tout le reste n'est qu'accessoire ; car nous n'eussions jamais travaillé aux ordinations, aux séminaires des ecclésiastiques, si nous n'eussions jugé que cela était nécessaire pour maintenir le peuple et conserver le fruit que font les missions quand il y a de bons ecclésiastiques, imitant en cela les grands conquérants, qui laissent des garnisons dans les places qu'ils prennent, de peur de perdre ce qu'ils ont acquis avec tant de peine. Ne sommes-nous pas bien heureux mes frères, d'exprimer au naïf la vocation de Jésus-Christ ? ... " (Coste XI, 133).

Et le second : " Mais quelqu'un dira peut-être : "Si l'on m'emploie aux ordinations ou auprès de messieurs les séminaristes ? " Cela est bon quand il plaît à Dieu nous y employer et que l'obéissance nous y envoie ; pour lors à la bonne heure ; encore, pour notre égard, nous devrions être, pour ainsi dire, comme en un état violent, d'autant comme je vous dis, que ce sont là des accessoires à notre principal " (Coste XI, 135-136).

Vous n'êtes pas sans savoir que les expressions : le capital, le principal, l'accessoire, reviennent souvent chez saint Vincent. Le principal ou le capital, c'est toujours l'évangélisation des pauvres et ce n'est que cela. L'accessoire, c'est très simplement tout le reste !

La fin de la Congrégation, et celle que poursuivent tous ceux qui y entrent, est donc l'évangélisation des pauvres ; celle-ci est la raison d'être de l'une et des autres. Elle est aussi le critère qui a présidé à l'organisation de l'Institut, dans ses structures, dans sa vie communautaire et dans la longue et difficile discussion sur les voeux.

Pour saint Vincent, la Congrégation est un instrument de l'évangélisation des pauvres. Sa première qualité et sa première obligation, c'est d'être adaptée ou de s'adapter sans cesse aux nécessités de l'évangélisation. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister sur d'autres points : la souplesse, l'adaptabilité et la mobilité surtout, que saint Vincent exigeait de ses fondations et de leurs membres.

La fin de la Congrégation, c'était aussi pour saint Vincent ... quoi qu'en dise la note des Constitutions ... le critère de choix des options et des engagements. On voit d'ailleurs mal, comment en bonne logique, il

aurait pu en être autrement. Nous l'avons vu ci-dessus pour l'oeuvre des séminaires : “ ... si nous n'eussions jugé que cela était nécessaire ... ” Nous pourrions le constater pour chacune des nombreuses options que saint Vincent a acceptées, tant les Confréries que pour les prêtres de la Mission ou pour les Filles de la Charité. C'est ainsi que dans sa conférence du 6 décembre 1658, saint Vincent ne voit aucune contradiction entre une fin clairement et exclusivement définie et une multitude d'options diverses.

Ce n'est pas là qu'un problème d'intérêt historique ou canonique ; c'est un problème d'équilibre pastoral et spirituel pour chacun de nous aujourd'hui. Le raisonnement que tient saint Vincent, à partir de la finalité de notre Congrégation, pour accepter et justifier ses options, nous avons à le faire nous-mêmes, en nous resituant constamment par rapport à notre seule raison d'être : l'évangélisation des pauvres.

Mais qu'est-ce que l'évangélisation, pour saint Vincent ?

Tout naturellement, saint Vincent est parti de la conception traditionnelle, généralement reçue de son temps. Puis progressivement, son expérience pastorale et missionnaire et celle de ses Instituts l'ont amené à une conception de plus en plus large et complète, assez proche de ce que nous pensons et vivons aujourd'hui.

I - Il est inutile d'en revenir à la théologie de l'évangélisation au début et dans la première moitié du 17^e siècle. C'est UNE THÉOLOGIE conçue en période de Chrétienté et POUR UNE PÉRIODE DE CHRÉTIENTÉ, c'est-à-dire que le problème posé n'est guère celui de la foi en elle-même, mais plutôt celui d'une pratique et d'une vie religieuse et morale en logique avec la foi. D'où l'importance accordée à la sacramentalisation, et plus particulièrement, à la confession générale. Dans un premier temps, la mission sera donc bâtie par saint Vincent sur le type d'une bonne retraite paroissiale. Précisément, il est curieux de constater le parallélisme entre les consignes que donne saint Vincent pour une retraite individuelle ou collective à Saint-Lazare par exemple, et le rythme habituel d'une mission paroissiale, au moins au début. Donc dans un premier temps, l'évangélisation était pour saint Vincent, une entreprise tendant à mettre vie morale et pratique religieuse, en conformité avec la foi, supposée acquise et reçue.

II - Cependant, deux éléments viennent déjà perturber quelque peu cette théologie pastorale, aux apparences assez sereines. Il y a d'une part LA DIVISION DE L'EGLISE, et d'autre part L'ESSOR DES MISSIONS EXTÉRIEURES : donc la rencontre des non-chrétiens. Ces deux éléments vont avoir une profonde répercussion, tant sur le plan de la réflexion théologique, que sur celui de la pratique pastorale et missionnaire.

Le premier élément concernait les huguenots, et l'affaire apparaissait simple à la plupart des contemporains de saint Vincent : il ne pouvait être question que de controverse énergique, aboutissant soit à la condamnation soit à l'abjuration. Or pastoralement, le comportement de saint Vincent sur ce point précis est apparu très nuancé et très respectueux. Pour lui les huguenots, du moins les plus sincères et les plus convaincus, pouvaient interpeller salutairement l'Eglise. Et vous n'ignorez pas qu'à un moment très important de son évolution, saint Vincent a accepté de se laisser interpeller. Il faudrait reprendre très attentivement le passage de Coste XI, 34-37.

“ Saint Vincent fit un jour à sa communauté le récit de la conversion d'un hérétique, qu'il avait gagné lui-même à la vraie foi. Avant de se rendre, le huguenot pria le saint de lui résoudre une objection : Monsieur, vous m'avez dit que l'Eglise de Rome est conduite du Saint-Esprit, mais c'est ce que je ne puis croire, parce que d'un côté, l'on voit les catholiques de la campagne abandonnés à des pasteurs vicieux et ignorants, sans être instruits de leurs devoirs, sans que la plupart sachent seulement ce qu'est la religion chrétienne ; et d'un autre, l'on voit les villes pleines de prêtres et de moines qui ne font rien ! Peut-être que dans Paris il s'en trouverait dix mille, qui laissent cependant ces pauvres gens des champs dans cette ignorance épouvantable par laquelle ils se perdent. Et vous voudriez me persuader que cela soit conduit du saint Esprit ! Je ne le croirai jamais. ”

Très impressionné par cette objection, le saint répondit à l'hérétique “ qu'il était mal informé de ce dont il parlait ; qu'il y avait en beaucoup de paroisses, de bons curés et de bons vicaires ; qu'entre les ecclésiastiques et les religieux qui abondent dans les villes, il y en avait plusieurs qui allaient catéchiser et prêcher à la campagne ; que d'autres étaient appliqués à prier Dieu et à chanter ses louanges de jour et de nuit ; que d'autres servaient utilement le public par les livres qu'ils composent, par la doctrine qu'ils enseignent et par les sacrements qu'ils administrent ; et que, s'il y en avait quelques-uns inutiles et qui ne s'acquittaient pas comme ils devaient de leurs obligations, c'étaient des hommes particuliers, sujets à faillir, et qui ne sont pas l'Eglise ; que lorsqu'on dit que l'Eglise est conduite du Saint-Esprit, cela s'entend en général lorsqu'elle est assemblée dans les conciles ; et en particulier, quand les fidèles suivent les lumières de la foi et les règles de la justice chrétienne ; quant à ceux qui s'en éloignent, ils résistent au Saint-Esprit, et bien qu'ils soient membres de l'Eglise, ils sont néanmoins de ceux qui vivent selon la chair, comme parle saint Paul, et qui mourront. ”

L'hérétique ne fut pas convaincu. L'année suivante Vincent de Paul revint à Montmirail avec M. Féron alors bachelier en théologie, depuis docteur de Sorbonne et archidiacre de Chartres, M. Duchesne docteur à la

même faculté et archidiacre de Beauvais, et quelques prêtres et religieux de ses amis ; il venait donner la mission en ce lieu et dans les villages environnants. L'hérétique eut la curiosité d'assister aux prédications et aux catéchismes ; il vit le soin qu'on prenait d'instruire ceux qui étaient dans l'ignorance des vérités nécessaires à leur salut, la charité avec laquelle on s'accommodait à la faiblesse et lenteur d'esprit des plus grossiers, et les effets merveilleux que le zèle des missionnaires opérait dans le coeur des plus grands pécheurs. Emu jusqu'aux larmes, il vint trouver le saint et lui dit : “ C'est maintenant que je vois que le Saint-Esprit conduit l'Eglise romaine, puisqu'on y prend soin de l'instruction et du salut des pauvres villageois ; je suis prêt d'y entrer quand il vous plaira de m'y recevoir. - Ne vous reste-t-il plus aucune difficulté ? lui demanda saint Vincent. - Non répondit l'hérétique désabusé, je crois tout ce que vous m'avez dit et je suis disposé à renoncer publiquement à toutes mes erreurs. ”

Le saint l'interrogea, et après s'être assuré que le nouveau converti connaissait bien les points essentiels de la doctrine catholique, il l'informa qu'il recevrait son abjuration et l'absoudrait de l'hérésie, dans l'église de Marchais près de Montmirail, où se faisait alors la mission. Ce jour-là à l'issue de la prédication du matin, Vincent de Paul appela le converti tout haut par son nom, et lui demanda publiquement s'il était toujours dans la disposition d'abjurer ses erreurs. Après avoir répondu par l'affirmative l'ancien calviniste ajouta, montrant dans l'église une statue de la sainte Vierge grossièrement sculptée : “ Je ne saurais croire qu'il y ait quelque puissance en cette pierre ! ” A quoi le saint répartit “ que l'Eglise n'enseignait pas qu'il y eût aucune vertu dans ces images matérielles, si ce n'est quand il plaît à Dieu la leur communiquer, comme il le peut faire, et comme il l'a fait autrefois à la verge de Moïse qui faisait tant de miracles, ce que les enfants mêmes lui pourraient expliquer. ” Là-dessus s'adressant à un des plus instruits, il lui demanda ce qu'enseignait l'Eglise sur les saintes images. L'enfant répondit “ qu'il était bon d'en avoir et leur rendre l'honneur qui leur est dû, non à cause de la matière dont elles sont faites, mais parce qu'elles nous représentent Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa glorieuse Mère et les autres saints du Paradis, qui ayant triomphé du monde, nous invitent, par ces figures muettes de les suivre, en leur foi et en leurs bonnes oeuvres. ”

C'était fort bien répondu. Le saint répéta les paroles de l'enfant, et fit avouer à son interlocuteur qu'elles résolvaient pleinement la difficulté proposée. Il remit à un autre jour la cérémonie de l'abjuration, pour donner à la foi du nouveau converti le temps de s'affermir. Elle s'affermirait en effet si bien, qu'après la profession publique de catholicisme, rien ne put l'ébranler. “ Oh ! quel bonheur à nous, Missionnaires, ajoutait saint Vincent après ce récit, de vérifier la conduite du Saint-Esprit sur son

Eglise, en travaillant comme nous faisons, à l'instruction et sanctification des pauvres !
”

Dans cette attitude de Vincent qui se laisse interpellé et contester, il y a déjà quelque chose de plus chez lui, que chez la plupart de ses contemporains. On connaît d'autre part, la largeur et la sagesse des consignes qu'il donnait à ses Missionnaires sur ce sujet.

A Guillaume Gallais supérieur de Sedan, il écrivait à propos d'un procès opposant un catholique à un huguenot : “ ... que savez-vous si le catholique est bien fondé à demander en justice ce qu'il demande ? il y a bien différence, entre être catholique et être juste. ” (Coste II, 447). Au frère de la Mission Philippe Patte chirurgien, à Nantes il écrit en novembre ou décembre 1659 : “ Je suis fort affligé de savoir que vous aurez des hérétiques dans votre vaisseau et par conséquent beaucoup à souffrir de leur part. Mais enfin Dieu est le maître, et il l'a ainsi permis pour des raisons que nous ne savons pas ; peut-être, pour vous obliger d'être plus retenu en leur présence, plus humble et plus dévot envers Dieu, et plus charitable envers le prochain, afin qu'ils voient la beauté et la sainteté de notre religion, et qu'ils soient par ce moyen excités d'y revenir. Il faudra soigneusement éviter toutes sortes de disputes et d'invectives avec eux, vous montrer patient et débonnaire en leur endroit, lors même qu'ils s'échapperont contre vous ou contre notre croyance et nos pratiques. La vertu est si belle et si aimable, qu'ils seront contraints de l'aimer en vous, si vous la pratiquez bien. Il est à souhaiter, que dans les services que vous rendrez à Dieu sur le vaisseau (par l'exercice de la chirurgie), vous ne fassiez point acception de personnes et ne mettiez pas différence qui paraisse, entre les catholiques et les huguenots, afin que ceux-ci connaissent que vous les aimez en Dieu. J'espère que vos bons exemples profiteront aux uns et aux autres. Ayez soin de votre santé je vous prie, et de celle de nos missionnaires ... ” (Coste VIII, 182-183).

Saint Vincent écrivait à Jean Martin le 23 mai 1659 : “ La conversion des hérétiques aussi bien que des pécheurs est en effet de la pure miséricorde de Dieu, qui arrive plutôt quand on n'y pense pas, que quand on le cherche. Il ne faut pas pourtant laisser d'y travailler quand les occasions s'en présentent, parce que Dieu le veut. ” (Coste VII, 567-568).

Ces quelques remarques et consignes peuvent nous apparaître aujourd'hui assez timides ; mais au 17^e siècle, et peut-être même il y a trente ou quarante ans, elles témoignaient d'un esprit très ouvert et pré-oecuménique.

Le deuxième élément qui au temps de saint Vincent, atténuait la sérénité de l'évangélisation en Chrétienté et son côté un peu formaliste, c'était l'expérience et l'essor des missions "ad gentes". Après les

grandes expéditions et découvertes des 15e et 16e siècles, un nouveau champ d'action apostolique s'ouvrait aux pionniers de l'évangélisation.

L'Eglise de Chrétienté et les théologiens se trouvaient alors, face à une situation pastorale inédite, ou plutôt, depuis longtemps oubliée. Sans nous attarder, remarquons au passage que c'est alors que s'est définie une Sorte de théologie du minimum vital et une sacramentalisation d'urgence : le baptême bien sûr, et les fameuses "vérités nécessaires à salut".

Or si j'en parle à propos de l'évangélisation selon saint Vincent, c'est parce que, dès les toutes premières missions prêchées sur les terres des Gondî, saint Vincent semble appliquer spontanément cette théologie du minimum vital et cette pastorale d'urgence aux pauvres gens des champs. Cela est si réel que plus tard, lorsque les missionnaires auront à approcher le paganisme à Madagascar ou ailleurs, ils n'auront guère à changer de projet et de mentalité missionnaires. Les lettres de Monsieur Nacquart et de Monsieur Bourdaise seraient intéressantes à étudier à ce propos.

Conclusion de notre réflexion sur l'évangélisation des pauvres selon saint Vincent : très vite dans son projet d'évangélisation et dans son action missionnaire, saint Vincent a déplacé le problème pour le centrer, non pas sur une vie et une pratique à ordonner en fonction d'une foi, mais sur la foi elle-même et sur l'amour de Jésus-Christ.

Saint Vincent avait été impressionné et bouleversé par ce qu'il appelait "l'ignorance des pauvres gens", une ignorance dont d'ailleurs il rendait les prêtres responsables ; et vous connaissez certaines diatribes très sévères de saint Vincent à ce sujet : " ... ce sont les prêtres qui perdent l'Eglise et qui la ruinent ; et il n'est que trop vrai, que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'Eglise de Dieu. J'étais ces jours passés dans une assemblée, où il y avait sept prélats, lesquels faisant réflexion sur les désordres qui se voient dans l'Eglise, disaient hautement que c'étaient les ecclésiastiques qui en étaient la principale cause. Ce sont donc les prêtres ! Oui nous sommes la cause de cette désolation qui ravage l'Eglise, et de cette déplorable diminution qu'elle a soufferte en tant de lieux ... Songeons donc à l'amendement de l'état ecclésiastique, puisque les méchants prêtres sont la cause de tous ces malheurs, et que ce sont eux qui les attirent sur l'Eglise ... " (Coste XI, 308-310).

Ce que saint Vincent reproche avec tant de véhémence aux prêtres c'est leur vie, mais par-dessus tout, leurs manquements professionnels c'est-à-dire, leur responsabilité dans l'ignorance des pauvres gens, et la disparition ou les déviations de la foi. Dès lors, il a dans sa conception de l'évangélisation accentué de plus en plus, l'importance de l'annonce, aux dépens de ce que nous appelons aujourd'hui : le culte ! Pour Vincent je l'ai

déjà rappelé, évangéliser c'était : “ faire connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le royaume des cieux est proche, et qu'il est pour les pauvres ” (Coste XII, 79-80).

Et c'est bien parce que saint Vincent envisage l'évangélisation même en pleine période de Chrétienté, d'abord comme une annonce, qu'il centre tout son effort d'animation missionnaire et de formation, sur deux interventions pastorales : la prédication et la catéchèse. Nous n'avons malheureusement guère le temps de développer ces deux points. Certes les méthodes ont bien vieilli et n'ont sans doute aujourd'hui que peu à nous apprendre ... encore que nous retirerions sans doute quelque profit de la lecture de Coste XI, 257-287, 292-297, 381-384 ; XII, 288-298 ; XIII, 25-37...

Pour la prédication, au sujet de laquelle on n'a souvent retenu, que les conseils sur la petite méthode, saint Vincent a surtout insisté sur deux points : l'Évangile et ... la "descente au particulier". L'Évangile d'abord car c'est ce que les Missionnaires ont à annoncer, et rien d'autre. Il le rappelle maintes fois. L'Évangile doit être annoncé simplement, sobrement et bonnement, comme Jésus-Christ et les apôtres l'ont fait : “ Dieu est avec les simples et les humbles, il les assiste, il bénit leurs travaux, il bénit leurs entreprises. Quoi ! croire que Dieu assistera une personne qui cherche à se perdre ! Quoi ! qu'il aidera un homme à se perdre, comme font ceux qui prêchent autrement que simplement et humblement, qui se prêchent eux-mêmes, etc., c'est ce qui ne peut pas seulement entrer dans la pensée. O mes frères, à mes chers frères, si vous saviez quel mal c'est de prêcher, autrement qu'a fait Notre-Seigneur Jésus-Christ ici-bas en terre, ainsi qu'on fait les apôtres et que font plusieurs serviteurs de Dieu encore aujourd'hui, vous en auriez horreur ! ” (Coste XII, 23).

Le deuxième point essentiel est ... la descente au particulier : “ Il faut rendre la morale familière aux ordinands et descendre toujours dans le particulier, afin qu'ils l'entendent et comprennent bien ; il faut toujours viser là, de faire en sorte que les auditeurs, remportent tout ce qu'on leur dit dans l'entretien ” (Coste XI, 12). Nous retrouvons là une des constantes de la spiritualité de saint Vincent : une foi qui ne s'exprime pas, et qui ne s'éprouve pas dans la vie et les actes, c'est une illusion. Annonçant l'évangile aux pauvres, il nous revient d'assurer toujours la rencontre entre la Parole de Dieu que nous annonçons, et les situations concrètes que vivent les pauvres.

Nous n'avons guère conservé de sermons et d'homélies de saint Vincent. Nous savons cependant qu'il était très concret et très convaincant. Tant à Folleville qu'à Châtillon, il est descendu au particulier, il a mis en relation étroite, l'Évangile et une situation particulière concrète ; vous savez quels ont été les résultats.

Là encore, c'était l'expérience qui avait amené saint Vincent à ce type de prédication simplement évangélique et directement appliquée, traduite et adaptée à des situations concrètes et à des engagements.

Pour le catéchisme, saint Vincent fut encore davantage novateur. Il finit même par lui accorder plus d'importance qu'à la prédication : " ... j'ai été bien contristé, écrivait-il à un missionnaire vers 1657, de ce qu'au lieu de faire le grand catéchisme le soir, vous avez fait des prédications dans votre mission ; ce qui ne se doit pas : 1) parce que le prédicateur du matin peut avoir peine de cette seconde prédication ; 2) parce que le peuple a plus de besoin de ce catéchisme et qu'il en profite davantage ; 3) parce qu'en faisant ce catéchisme, il semble qu'il y a plus sujet, d'honorer la manière que Notre-Seigneur Jésus-Christ a tenu pour instruire et pour convertir le monde : 4) parce que c'est notre usage et parce qu'il a plu à Notre-Seigneur donner de grandes bénédictions à cette pratique, en laquelle il se trouve plus de moyen d'exercer l'humilité " (Coste VI, 379). Et encore : " Tout le monde demeure d'accord que le fruit qui se fait à la Mission est par le catéchisme, et une personne de qualité disant dernièrement cela, ajouta que les missionnaires s'étudiaient tous à bien prêcher et qu'ils ne savaient point faire le catéchisme ; et dit cela en ma présence et celle d'une bonne compagnie. Au nom de Dieu Monsieur, avertissez de ceci vos confrères. Ma pensée est que ceux qui travailleront doivent, l'un faire le grand, et l'autre le petit catéchisme car, comme j'ai dit, l'on remarque que tout le fruit vient de là " (Coste I, 429).

Dans les missions en effet, le catéchisme du matin et du soir constituait la partie importante de la journée ; ce qui amenait saint Vincent à le préférer à la prédication, c'était sa forme dialoguée et la nécessité d'une plus grande simplicité, les questions de l'auditoire et ses réponses, obligeant les missionnaires à se remettre au niveau du bon peuple, à s'ajuster à lui. Nous avons, dans Coste XIII, 156-163, toute une leçon de catéchisme aux ouvriers du Nom de Jésus animée par saint Vincent, sur le signe de la Croix. On y peut mesurer entre autres choses, la qualité de sa pédagogie, ne serait-ce que pour mettre en confiance son auditoire : " Voilà les deux principales raisons que vous avez de bien apprendre. Je m'en vais commencer à vous interroger ; et encore que vous ne puissiez pas bien répondre, ne vous troublez pas pour cela. Je vous demanderai si vous savez faire le signe de la croix ; et quand vous ne le sauriez pas, il ne faut pas que cela vous fasse peine. Vous n'êtes pas seuls. Combien y en a-t-il dans la cour, peut-être des présidents, qui ne le savent pas faire ! Cela vous doit encourager à surmonter la vergogne que nous avons d'ordinaire quand nous ne savons répondre à ce que l'on nous demande. Et c'est l'orgueil qui nous cause cette honte, parce que nous voulons toujours paraître quelque chose. Il vous faut faire, comme ces bonnes gens des champs qui témoignent tant de désir d'apprendre, qu'ils se viennent

présenter à nous et disent : "Monsieur, j'ai bien peur que je ne sache pas ce qu'il faut que je sache. Je n'ai pas été instruit. Interrogez-moi s'il vous plaît, pour voir ce que je sais ". Voyez mes enfants, comme ces bonnes gens ne sont pas honteux de paraître ignorants " (Coste XIII, 158).

A cette forme de catéchisme organisée et institutionnalisée, saint Vincent préférait encore la catéchèse occasionnelle et spontanée : " Au commencement de la Compagnie, rappelle saint Vincent dans la conférence du 17 novembre 1656 sur le devoir de catéchiser les pauvres, elle était dans la pratique exacte de ne point laisser passer d'occasion d'enseigner un pauvre ... si elle voyait qu'il en eût besoin, soit les prêtres, soit les clercs qui étaient alors, soit nos frères coadjuteurs en allant ou venant. S'ils rencontraient quelque pauvre, quelque garçon, quelque bon homme, ils lui parlaient, ils voyaient s'il savait les mystères nécessaires à salut ; et si l'on remarquait qu'il ne les sût pas, on les lui enseignait. Je ne sais si aujourd'hui on est encore bien soigneux d'observer cette sainte pratique ; je parle de ceux qui vont aux champs, arrivant dans les hôtelleries, par les chemins. " (Coste XI, 381-3 82).

Cette forme de catéchisme et d'évangélisation a eu la préférence de saint Vincent, simplement parce qu'elle saisissait l'homme dans sa vie concrète et son travail. Dans la suite de cette même conférence, il évoque l'exemple de Notre-Seigneur " lorsqu'il alla s'asseoir sur cette pierre qui était proche le puits, où étant il commença, pour instruire cette femme, par lui demander de l'eau. Femme donne-moi de l'eau, lui dit-il (Evangile de Jean IV, 7). Ainsi demander à l'un puis à l'autre : "Eh bien ! comment se portent vos chevaux ? Comment va ceci ? Comment va cela ? Comment vous portez-vous ? " Et ainsi commencer par quelque chose semblable, pour passer ensuite à notre dessein " (Coste XI, 383). Partir des réalités de la vie, comme Jésus avec la Samaritaine, pour en arriver à l'annonce du Royaume ; saint Vincent connaissait déjà ce que beaucoup considèrent aujourd'hui comme une découverte !

Parti donc d'une conception assez formaliste et étroite de l'évangélisation, et d'une première expérience missionnaire centrée sur la pratique religieuse, particulièrement sur la confession générale, saint Vincent progressivement, déplaça l'objectif et l'orienta vers la Foi et l'annonce ; d'où l'importance accordée à la prédication et à la catéchèse, qui devaient toutes deux, mettre l'Evangile en contact direct avec la vie concrète des gens et particulièrement, des pauvres.

Mais si l'évangélisation se cantonnait à l'annonce elle serait tronquée, elle serait même tromperie. L'évangélisation doit aller jusqu'à rendre l'évangile effectif. C'est pourquoi saint Vincent dénonce les missionnaires qui voudraient en rester à la partie culturelle ou strictement pastorale : " ... s'il s'en trouve parmi nous qui pensent qu'ils sont à la Mission

pour évangéliser les pauvres et non pour les soulager, pour remédier à leurs besoins spirituels et non aux temporels, je réponds que nous les devons assister et faire assister en toutes les manières, par nous et par autrui . . . Faire cela, c'est évangéliser par paroles et par oeuvres, et c'est le plus parfait ... ” (Coste XII, 88).

Pour illustrer ce progrès décisif, il faudrait reprendre toutes les réalisations sociales et charitables de saint Vincent, et voir comment, faisant cela, il s'estimait en plein travail d'évangélisation.

C'est à ce niveau-là surtout que saint Vincent est arrivé à l'idée, que l'évangélisation n'est pas le domaine du clergé, mais l'entreprise de tous. Sur ce point, il a des textes dignes de Vatican II : “ Pas de chrétien qui ne soit missionnaire par nature et par vocation ”. L'évangélisation relève de la vocation baptismale, non de la vocation ministérielle et sacerdotale. Et cela parce que l'on évangélise autant et parfois plus, par la force des bras et la sueur des visages, que par le bruit des sermons et les odeurs du culte. Sur ce point précis, saint Vincent parle le même langage aux prêtres, aux Frères de la Mission, aux Filles de la Charité et aux Laïcs. Cette causerie concerne donc aussi, très directement, les Filles de la Charité et les militants dont vous vous occupez.

Si vous le voulez bien, essayez dans le prolongement de cette réflexion de vous interroger, sur vos propres conceptions en matière d'évangélisation, sur vos engagements et comportements dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui. Ce dont nous avons parlé, nous a conduits au coeur et à l'essentiel de notre vocation vinentienne.

(page blanche)

SEPTIEME CAUSERIE :

LE PAUVRE SELON SAINT VINCENT

On peut trouver en saint Vincent trois approches du pauvre ; elles sont d'ailleurs souvent confondues ou plus exactement, unifiées :

- 1 - un type d'approche qui est plutôt d'ordre social.
- 2 - un type d'approche plutôt d'ordre pastoral.
- 3 - un type d'approche plutôt d'ordre mystique.

1 - D'abord, une relation humaine D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. Saint Vincent a d'abord connu la situation du pauvre au cours de son enfance, dans sa famille et son milieu social. En cette étape déterminante, les pauvres étaient ses parents, ses voisins, des vigneron et des laboureurs dont il a décrit de façon réaliste la vie et les travaux pénibles. C'étaient aussi les bonnes villageoises, évoquées si souvent dans les Conférences aux Filles de la Charité.

A analyser les échos de cette première expérience, on se rend compte que le jeune Vincent a d'abord perçu la pauvreté comme un mal, et il a vu les pauvres comme des victimes. Plus tard, quand il parlera à ses communautés de la pauvreté évangélique, il ne manquera pas d'évoquer la pauvreté injuste sociale, comme pour donner plus de réalité à la première.

Avant d'être réalité pastorale ou mystique, la relation de saint Vincent aux pauvres s'est d'abord située au niveau de la solidarité, à un niveau humain, d'ordre économique et social. La pauvreté, c'est celle à laquelle il a cherché à échapper en 1595 avec l'aide et le calcul de ses parents. Et lorsqu'en 1617, il la retrouvera avec d'autres yeux et un autre projet, il la reconnaîtra.

Pour saint Vincent, le pauvre est un homme qui souffre ; c'est un homme, une femme ou un enfant qui se trouve dans des conditions économiques et sociales inhumaines et injustes. Cette conception du pauvre s'enracine chez saint Vincent dans son expérience, dans sa toute première expérience, alors qu'il n'en était pas encore à considérer le pauvre, comme un privilégié du royaume de Dieu (selon Luc IV, 18), ou comme une présence mystérieuse de Jésus-Christ (selon Matthieu XXV, 31).

On ne trouve évidemment pas chez saint Vincent, l'analyse rigoureuse et les expressions des luttes sociales d'aujourd'hui. Mais au départ et à la base de toutes les interventions de saint Vincent en faveur des pauvres, on retrouve toujours ce temps très long, d'attention sociologique, d'enquête sur une situation concrète des pauvres qu'il rencontre. On pourrait multiplier citations et références, soit pour les Confréries, soit pour la Mission, lors des secours distribués en Lorraine, en Champagne et en Picardie, soit pour les Filles de la Charité, avec cette insistance très appuyée sur le "corporellement".

Le règlement de la première Confrérie de la Charité de Châtillon (Coste XIII, 423-435) est révélateur. L'introduction, très riche, évoque les raisons évangéliques et la valeur spirituelle du service des malades. Les pages qui suivent montrent pour leur part, la minutie et le réalisme avec lesquels saint Vincent a étudié la condition et la situation de ces pauvres gens, en allant jusqu'à entrer dans les détails de la diététique et les gestes précis de la garde-malade (Coste XIII, 426-429). Ce réalisme, saint Vincent ne s'en éloignera jamais, et ce sera là une marque caractéristique de sa relation au pauvre, et de toute son action.

Il est par ailleurs symptomatique, que saint Vincent ait si souvent rappelé son appartenance sociale au monde des pauvres, et qu'il se soit tant soucié de maintenir prêtres de la Mission et Filles de la Charité au niveau de vie des pauvres.

On connaît par exemple, les longues hésitations par lesquelles passa saint Vincent avant d'accepter le prieuré Saint-Lazare ; cette acceptation semble incontestablement avoir accéléré et accentué ce que l'on pourrait appeler notre ... religiosification, dont nous savons bien que saint Vincent ne voulait rien entendre. Il y a certainement un brin de nostalgie dans l'évocation des premiers âges de la Mission, au Collège des Bons-Enfants : " ... on continua le même exercice dans les autres paroisses des terres de madite dame durant plusieurs années, laquelle enfin voulut entretenir des prêtres pour continuer des missions, et nous fit avoir à cet effet le collège des Bons-Enfants où nous nous retirâmes, Monsieur Portail et moi, et prîmes avec nous un bon prêtre à qui nous donnions cinquante écus par an. Nous nous en allions ainsi tous trois prêcher et faire la mission de village en village. En partant nous donnions la clef à quelqu'un des voisins, ou nous-mêmes nous les priions d'aller coucher la nuit dans la maison, Cependant, je n'avais partout qu'une seule prédication, que je tournais en mille façons : c'était de la crainte de Dieu. " (Coste XII, 8).

La Mission était alors bien insérée dans son milieu social, simple et pauvre. Pour les Filles de la Charité, saint Vincent s'est également toujours soucié de les maintenir au niveau social des servantes de

l'époque. Les tomes IX et X de Coste et surtout la correspondance, nous permettent de nous rendre compte, que pour elles et jusqu'à sa mort, il a sur ce point, beaucoup mieux réussi. Mise à part "la maison" (comme disait saint Vincent pour désigner la maison-mère) qui avait un caractère religieux assez accusé, à peu près partout ailleurs, les conditions de vie semblaient bien être celles des servantes du temps. Il serait intéressant de lire par exemple, la conférence du 28 novembre 1649 sur le travail (Coste IX, 483-498). C'est au cours de cette conférence que saint Vincent fait cette remarque : " Vous, vous pouvez gagner suffisamment votre vie en servant le prochain ; vous n'êtes à charge à personne ; vous vous suffisez à vous-même. Plaise à Dieu que je le puisse faire aussi moi, indigne du pain que je mange, et que gagnant licitement ma vie, je puisse servir mon prochain sans rien posséder et sans charger personne ! Plût à Dieu que nos messieurs le pussent faire, et que nous fussions obligés de quitter ce que nous avons ! Dieu sait combien ce serait de bon coeur. Mais nous ne le pouvons, et il nous en faut humilier " (Coste IX, 494). Et il continue ses réflexions sur la situation économique et sociale des Filles de la Charité : " S'il plaît à Dieu, mes chères soeurs, vous faire cette grâce, que vous puissiez un jour gagner vos vies, et parvenir à servir les villages qui n'ont pas le moyen de vous avoir, je ne vois rien de plus beau. Quoi ! des filles, en travaillant pour autrui, seront en un lieu où elles serviront les pauvres et instruiront les filles, sans que personne y contribue, et cela, grâce au travail des soeurs qui seront aux autres endroits ; grâce aussi au travail qu'elles auront fait elles-mêmes dans leurs moments de relâche ... Si les abeilles le font, cueillant le miel sur les fleurs et le portant à la ruche pour la nourriture des autres, pourquoi vous, qui devez être comme des abeilles toutes célestes ne le feriez-vous pas ? O mes soeurs, s'il plaît à Dieu de donner cette grâce à votre Compagnie, que par votre moyen, les pauvres soient servis, la jeunesse instruite, cette maison mise en état de subsister... ne sera ce pas un grand bonheur pour vous ? " (Coste IX, 494-495).

Ce texte ouvre des horizons peu connus sur la situation sociale des premières Filles de la Charité, telle qu'elle a été en partie vécue. Saint Vincent souhaitait, il l'a dit, qu'il en fût de même pour "les Messieurs" !

Concluons : ce premier type de relation de saint Vincent au pauvre a été une relation profondément humaine et particulièrement attentive à la réalité économique et sociale vécue par les pauvres. Il semble bien que saint Vincent ait fortement souhaité que ses principales fondations partageassent de quelque façon, le sort des pauvres et des travailleurs, pour assurer à leur relation, la densité humaine d'une profonde solidarité.

2 - Le deuxième type d'approche et de relation de saint Vincent au pauvre a été une relation D'ORDRE plutôt PASTORAL. Avant Gannes-

Folleville, mise à part la parenthèse de Clichy, Vincent de Paul vécut loin des pauvres, dix-sept années de sacerdoce. A Folleville, c'est ce prêtre-là qui se sent interpellé, contesté et provoqué. C'est ce prêtre-là, qui six mois plus tard, décidera de consacrer sa vie à une paroisse, c'est-à-dire à une action et à une responsabilité pastorales.

Saint Vincent s'est vu alors provoqué, par l'ignorance religieuse et l'état d'abandon de la part de l'Eglise, des pauvres gens de la campagne.

C'est à cette situation qu'il a voulu remédier. Décision héroïque, puisque saint Vincent abandonna courageusement son projet de retraite, et la situation enviable qu'il occupait chez les Gondi. Mais aussi, décision encore limitée, en ce sens qu'il n'envisageait pour l'instant, que la vie et l'activité d'un bon curé de campagne, dans un cadre et une pastorale d'apparences assez classiques.

Pour lui, le pauvre était alors l'homme à évangéliser et à sauver. Lorsque saint Vincent aura interprété l'événement de Gannes-Folleville à la lumière de l'évangile (Luc IV, 18), le pauvre deviendra l'interlocuteur privilégié de l'Évangile, le premier invité du Royaume, comme le dira BOSSUET : " C'est le premier-né, le véritable enfant de l'Eglise qui est la ville des pauvres, celui qui, contrairement aux riches, n'a pas besoin de naturalisation ".

Dans ce type de relation au pauvre, il y a deux aspects à remarquer et à souligner. D'une part un aspect positif : la promotion du pauvre sur le plan du salut et la priorité qui lui revient dans le projet pastoral. - Un aspect négatif, d'autre part : le pauvre demeure encore celui à qui l'on annonce, celui que l'on enseigne et à qui on administre les sacrements, celui que l'on assiste et à qui on apporte le salut.

Il y a donc certainement un incontestable progrès dans l'évolution, tant spirituelle que pastorale de saint Vincent. Jusqu'alors en effet, son ministère était en très grande partie mobilisé par une grande famille, et les pauvres n'en bénéficiaient que lors des sorties occasionnelles de la famille sur ses terres. Par contre, à la base de la décision de départ à Châtillon, il y a un renversement total des valeurs et du projet. Désormais la priorité sera accordée aux pauvres, et aussi, la plus grande part du temps.

C'est ce que prouve l'attitude de saint Vincent lors de son retour chez les Gondi après l'intermède de Châtillon : la plus grande partie de son projet et de son temps sera réservé à l'évangélisation des pauvres gens des champs et aux missions, (comme le prévoyait le contrat de fondation) pour " s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple, allant de village en village ..., prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens " (Coste XIII, 198).

Donc, les pauvres auront désormais nette priorité, et saint Vincent ne reviendra jamais là-dessus. Il en sera de même pour toutes les autres institutions qui réserveront au pauvre une primauté, qui confineront pratiquement à une sorte d'exclusivité. Je vous ai déjà parlé de cela, lorsque nous avons réfléchi sur l'expression : les "vraiment pauvres" et sur la finalité de notre Congrégation.

C'est en cette priorité aux pauvres dans la ligne de l'évangile (Luc IV, 18) que s'est réalisé un progrès décisif dans l'histoire de la relation de saint Vincent au pauvre. Mais le pauvre je l'ai déjà dit, demeurait encore celui à qui l'on porte et à qui l'on donne, celui que l'on prêche, que l'on instruit, que l'on exhorte et que l'on catéchise. La relation demeurait encore à sens unique et saint Vincent n'était pas encore allé jusqu'au bout de sa recherche et de sa rencontre. Il semble bien que ce fut l'expérience de Châtillon, celle surtout du 20 août 1617, qui l'ait amené à franchir le dernier pas, et à accomplir un nouveau progrès cette fois décisif.

3 - La troisième étape ou le troisième niveau dans la relation de saint Vincent au pauvre a été DE TYPE MYSTIQUE, au sens plein du mot.

On peut mettre ce progrès en rapport avec l'événement de Châtillon, parce que ce nouveau pas a été franchi à la lumière de l'évangile de Matthieu (XXV, 31), texte que l'on trouve cité pour la première fois dans le document de la Confrérie de Châtillon (23 août 1617).

Sans vouloir planifier la démarche intérieure de saint Vincent, on peut dire que si le passage de Luc a éclairé et révélé toute la richesse de Gannes-Folleville, et fondé en conséquence la Mission, c'est le texte de Matthieu (XXV, 31) qui a éclairé et révélé la richesse de Châtillon et fondé évangéliquement les Confréries de la Charité et la Compagnie des Filles de la Charité.

Matthieu XXV, 31 : c'est le texte où JÉSUS évoque le jugement dernier. " J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'étais malade et vous m'avez visité ... Chaque fois que vous avez fait cela à un petit, à un pauvre, c'est à moi que vous l'avez fait ”.

" J'étais malade et vous m'avez visité ” : il est bien compréhensible que cette phrase ait hanté la pensée et la prière de saint Vincent tout au long de cette journée du 20 août 1617 et les jours suivants ; et il n'est pas étonnant du tout qu'on la retrouve effectivement, aussi bien dans le document du 23 août que dans le premier règlement de la Confrérie de la Charité de Châtillon, de novembre 1617 (Coste XIII, 424).

Ce qu'il y a là de plus remarquable, c'est le chemin que peut parcourir "Evangile, dans l'âme et la foi d'un Saint. Il est clair que progressivement, saint Vincent a pris une conscience de plus en plus nette, du fait que par le pauvre de Gannes et par la famille pauvre de Châtillon, Jésus-Christ envoyé de Dieu, était directement intervenu dans sa vie, à un point que d'une part, il a décidé de changer radicalement de cap, et que d'autre part,

la paix et l'équilibre sont revenus en lui. Les pauvres de Gannes et de Châtillon ont été pour lui des signes de Dieu, des signes de la volonté de Dieu sur sa vie et sur ses fondations : " Ni Monsieur Portail ni moi n'y avions pensé ! "

A ce stade-là, la relation "Vincent/Pauvre" n'était déjà plus tout à fait à sens unique. En effet il réalisait de mieux en mieux, ce que lui avaient apporté les rencontres avec les pauvres de Folleville et de Châtillon. Par la suite saint Vincent accordera la plus grande attention à ce genre d'événements où les pauvres sont concernés : il en fera les véritables jalons de ses audaces et de ses entreprises.

D'autant, que peu à peu, s'approfondira en lui l'affirmation de l'évangéliste Matthieu : " J'ai eu faim ... j'étais malade ... j'étais prisonnier ... c'est à moi que vous l'avez fait ". Cette affirmation du Christ deviendra comme la clé, de toute rencontre de saint Vincent avec le pauvre, la clé de la relation vincentienne au pauvre.

" Voilà donc, dira-t-il aux Filles de la Charité, ce qui vous oblige à les servir avec respect, comme vos maîtres et avec dévotion, parce qu'ils vous représentent la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a dit : "Ce que vous faites au plus petit des miens, je le tiendrai fait à moi-même !" De sorte donc, mes soeurs, que Notre-Seigneur est, en effet, avec ce malade qui reçoit le service que vous lui rendez " (Coste X, 332).

" Il faut donc traiter les pauvres avec douceur et respect, vous souvenant que c'est à Notre-Seigneur que vous rendez ce service, puisqu'il le tient fait à lui-même ... S'il est malade, je le suis aussi ; s'il est en prison, j'y suis ; s'il a des fers aux pieds, je les ai avec lui " (Coste X, 680).

Et ce texte bien connu, adressé aux missionnaires : " Je ne dois pas considérer un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit ; d'autant que bien souvent, ils n'ont pas presque la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres ; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs. Avec tout cela il se qualifie : l'évangéliste des pauvres. O Dieu, qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus-Christ en a faite ! " (Coste XI, 32).

Le texte qui parût être l'écho le plus parfait de l'expérience spirituelle de saint Vincent dans sa relation au pauvre se trouve en Coste IX, 252 : " ... servant les pauvres, on sert Jésus-Christ. O mes filles, que cela est vrai.' Vous servez Jésus-Christ en la personne des pauvres. Et cela est

aussi vrai que nous sommes ici. Une soeur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour elle y trouvera Dieu. Comme dit saint Augustin, ce que nous voyons n'est pas si assuré, parce que nos sens nous peuvent tromper ; mais les vérités de Dieu ne trompent jamais. Allez voir de pauvres forçats à la chaîne, vous y trouverez Dieu ; servez ces petits infants, vous y trouverez Dieu. O mes filles, que cela est obligeant ! Vous allez en de pauvres maisons, mais vous y trouvez Dieu. O mes filles, que cela est obligeant encore une fois ! Il agréé le service que vous rendez à ces malades et le tient fait à lui-même ... ”.

Désormais, la relation de saint Vincent aux pauvres ne sera plus seulement réciproque, elle sera nettement inversée ; et Vincent sera plus sensible à ce que les pauvres lui apportent, qu'à ce que lui-même paraît leur donner. D'où, un nouveau comportement pastoral et social.

Le pauvre est devenu pour lui Jésus-Christ. Le pauvre est donc le maître et seigneur : aussi, Missionnaires, Filles de la Charité ou grandes dames de la Charité, ne pourront être face au pauvre, qu'en attitude, en mentalité et en spiritualité de service.

Ce terme de "service" est devenu équivoque, avec l'évolution sociale. Il est maintenant professionnellement démonétisé et cela se ressent jusque dans le vocabulaire de la spiritualité. Au 17e siècle, il n'en était pas ainsi : la profession de serviteur ou de servante était reconnue sans complexe, et avait ses lois et ses devoirs. Aussi quand saint Vincent parle de service, de serviteur ou de servante, il ne faut pas s'empresse de mettre ses termes et ses attitudes, en relation avec le serviteur de Yahweh ou le récit de l'Annonciation, le plus souvent, le contexte montre à l'évidence que saint Vincent, concret par nature a donné à ces mots leur sens et leur pesanteur professionnels. Et, quand il décrit par exemple, le comportement que doit avoir une dame de la Confrérie ou une fille de la Charité pour servir le repas d'un malade, il est facile de reconnaître tous les gestes, qu'un maître ou une maîtresse de l'époque exigeait de sa domestique.

Cela, pour exorciser l'idée que l'on s'est faite parfois, d'une relation de saint Vincent au pauvre, chargée de paternalisme. Il est regrettable que le mot serviteur, ait perdu sa pesanteur du 17e siècle et qu'il soit devenu équivoque, anodin et un peu tendancieux. La relation "serviteur/maître", était certainement l'une des moins menacées par les sentiments paternalistes... et pour cause !

Or, c'est d'abord à ce niveau professionnel qu'il convient de situer désormais la relation de saint Vincent aux pauvres. Si Jésus-Christ s'identifie vraiment aux pauvres, la relation "seigneur/serviteur s'impose", et elle devrait changer du tout au tout mentalités et comportements.

Aussi l'une des attitudes sur lesquelles saint Vincent insista le plus, ce fut le respect ... le respect qui n'était pas considéré à l'époque comme allant de soi, à l'égard des pauvres, des mendiants ou des prisonniers !

Quelque esprit chagrin pourrait se formaliser, de l'implication aussi totale de la foi dans la relation au pauvre, et l'identification de Jésus-Christ et du pauvre pourraient être ressenties comme une sorte de frustration dans la relation. C'est dira-t-on, l'homme qu'il faut rencontrer, c'est à l'homme qu'il faut donner la totalité de son attention et de son engagement ; on ne peut pas en même temps, se soucier de quelqu'un d'autre, serait-ce même Jésus-Christ. Ainsi, la recherche de Jésus-Christ dans le pauvre, aurait pour certains quelque chose de malsain !

Grâces à Dieu, saint Vincent ne s'est pas analysé à ce point ; cela ne lui aurait guère laissé de temps pour agir. Mais, s'il s'était présenté quelqu'un pour lui faire cette objection, saint Vincent aurait sans doute répondu en disant ce qu'il avait coutume de répondre, à ceux qui ne parvenaient jamais à s'engager et à agir. En tout cas, la foi de saint Vincent, cette foi confinante à l'évidence vécue de la présence de Jésus-Christ dans le pauvre, ne l'a jamais amené à escamoter si peu que ce soit la personne du pauvre, ou le poids de sa condition sociale.

Reste, dans la logique et le prolongement de ce que nous avons appelé le niveau mystique de la relation "Vincent/Pauvre", à évoquer rapidement l'extraordinaire unité, que cette conviction a réalisée dans sa vie et sa spiritualité.

Saint Vincent a été un homme d'expérience, par qui le vécu a été spontanément réfléchi, médité, intégré. Il y eut là un processus d'une logique et une constance impressionnantes. C'est ainsi que l'événement de Châtillon, à la lumière de l'évangile de Matthieu (XXV, 31) fit son chemin, et prit place peu à peu, à la clé de voûte de l'édifice et de l'équilibre. Tout s'est organisé plus ou moins consciemment, autour de cette affirmation-évidence : " Jésus-Christ est dans le pauvre, aussi vrai que nous sommes ici ".

Et c'est ainsi par exemple, que ce qui était vécu en tension et en conflit, est devenu pour lui d'une simplicité extrême. Dès lors que Jésus-Christ était dans le pauvre, Foi et Mission, Foi et Service, Foi et Vie étaient en parfaite continuité. S'agissait-il de l'oraison et du service, la concurrence n'était plus un problème : " Mes filles, le service des pauvres doit toujours être préféré à toutes choses ". Avec un principe, émis de façon aussi catégorique, il n'y a guère d'exceptions possibles, si nobles soient-elles. Et saint Vincent précise : " Vous pouvez même laisser d'entendre la messe ", Pour faire bonne mesure, il ajoute : " ... même un jour de fête, en cas de nécessité ". C'est d'ailleurs le raisonnement sur lequel s'appuie le principe qu'il est très intéressant d'entendre : " De la sorte, vous êtes assurées d'être fidèles à vos Règles, et encore plus, puisque l'obéissance de Dieu est réputée de Dieu pour sacrifice. C'est Dieu, mes filles, que vous voulez servir. Pensez-vous que Dieu soit moins raisonnable que les maîtres de ce monde ? Si le maître dit à son valet :

Faites ceci et que, avant que son ordre soit exécuté, il demande autre chose, il ne trouve point mauvais que le valet laisse ce qui a été Commandé en premier lieu ; au contraire, il en est plus content. Ainsi en est-il de notre bon Dieu. Il vous a appelées en une Compagnie ... il vous y a donné des règles ; alors que vous les pratiquez, il vous demande ailleurs ; allez-y mes soeurs, sans douter que ce soit la volonté de Dieu ” (Coste IX, 216).

Ce qu’il y a de remarquable et de très significatif dans ce texte, pour nous qui voulons approcher la spiritualité de saint Vincent et son expérience spirituelle, c’est la facilité et la spontanéité avec lesquelles saint Vincent confond et identifie en un seul être le Dieu qui parle dans la règle, le Dieu de l’oraison, le Dieu de la messe et le Dieu présent dans le pauvre. Pour lui, c’est tout simplement le même Maître qui a d’abord commandé une chose, et qui ensuite, en commande une autre. C’est le "quitter pour Dieu".

Voyant Jésus-Christ dans le pauvre, Vincent constate que tout semble s’unifier en une continuité dans sa foi et sa vie : l’oraison, l’eucharistie, la Mission, le service. Pour parvenir à une telle unité de foi et de vie, il lui a suffi de rencontrer vraiment Jésus-Christ dans un pauvre.

Dieu merci, nous sommes tous attentifs aux valeurs évangéliques que vivent les pauvres. Aujourd’hui saint Vincent nous invite à aller encore plus avant et plus profondément, plus loin que ces valeurs elles-mêmes, jusqu’à la rencontre de la personne vivante de Jésus-Christ, même si ce qui est devenu évidence pour le mystique Vincent de Paul, risque de n’être qu’un interminable effort de foi, pour beaucoup d’entre nous.

Pour terminer cette réflexion, interrogeons-nous personnellement et en vérité, sur la qualité de notre relation au pauvre au niveau social, au niveau pastoral et au niveau mystique. Comme saint Vincent, nous avons à maintenir ces trois dimensions, même si la troisième doit alimenter et animer les deux autres. Que saint Vincent nous aide à faire progrès dans la méditation, l’intelligence et l’application de Luc IV, 18 et de Matthieu XXV, 31, ces textes qui constituent les vraies lumières et les grands axes de la réflexion et de l’expérience spirituelle de saint Vincent.

(page blanche)

HUITIEME CAUSERIE :

DANS L'EGLISE ...

Le prêtre de la Mission selon saint Vincent est envoyé à la suite de Jésus-Christ pour évangéliser les pauvres.

A leur sujet, nous avons noté le passage, d'une idée de priorité pastorale, à l'évidence d'une présence de Jésus-Christ dans le pauvre. Ainsi avons-nous vu saint Vincent se montrer beaucoup plus conscient de ce que les pauvres lui ont apporté.

En ce qui le concerne personnellement, il sait qu'il doit aux pauvres la révélation d'un nouveau sens pour sa vie, son ministère, et une maturation décisive de sa foi.

Certes, cela vient de Dieu ; mais, cela vient aussi toujours, par l'intermédiaire des pauvres. Cette expérience plusieurs fois renouvelée est devenue, pour lui et ses disciples, un principe de vie.

Il aurait fallu pouvoir reprendre, dans les lettres et les entretiens, les textes dans lesquels saint Vincent évoque la vie des pauvres, la foi, le courage, le désintéressement, l'entraide chez les pauvres ... et qui prouvent ce type de réciprocité dans la relation vincentienne, où l'on ne sait plus très bien, qui apporte à l'autre et l'enrichit. De toute façon, le pauvre a été pour lui le signe, et le reste pour nous.

Cette évangélisation des pauvres et cette relation vincentienne aux pauvres doivent se vivre, comme le voulait saint Vincent, dans l'Eglise. C'est là encore un élément essentiel de notre vocation et de notre identité ; nous allons essayer de l'analyser maintenant.

Dans l'expérience spirituelle de saint Vincent, la notion d'Eglise a évolué au rythme des événements et, par rapport aux Pauvres, elle ne s'est vraiment organisée qu'après 1617.

Avant 1617, saint Vincent paraissait avoir surtout perçu le caractère institutionnel et hiérarchique de l'Eglise. Nous trouvons dans sa correspondance, une lettre qui a peut-être une certaine valeur autobiographique. Datée du 5 mars 1659, elle est adressée à un certain Monsieur Dupont-Fournier, avocat à Laval. Ce Monsieur était une vocation tardive, et même très tardive, que saint Vincent cherchait à raisonner en ces termes : “ Monsieur votre fils qui est à Cahors, m'ayant adressé une lettre pour

vous faire tenir, me prie en même temps de favoriser le dessein que vous avez de vous retirer en un séminaire. C'est Monsieur, ce que je ferais volontiers sans les difficultés que j'y trouve.

Premièrement, on paye pension partout, et pension considérable, et je ne sais à qui m'adresser qui puisse et qui veuille contribuer à payer la vôtre, ainsi que je me suis déjà donné l'honneur de vous écrire.

Deuxièmement, votre âge avancé ne vous permet pas de vous réduire à une vie réglée et à vous assujettir aux exercices d'un séminaire.

En troisième lieu, je ferais conscience, pour la même raison, de contribuer à vous faire entrer dans les ordres sacrés, particulièrement en celui de la prêtrise, parce qu'il y a malheur pour ceux qui y entrent par la fenêtre de leur propre choix, et non par la porte d'une légitime vocation. Cependant le nombre de ceux-là est grand, parce qu'ils regardent l'état ecclésiastique comme une condition douce, en laquelle ils cherchent plutôt le repos que le travail ; et de là sont venus les étranges ravages que nous voyons en l'Eglise, car on attribue aux prêtres l'ignorance, les péchés et les hérésies qui la désolent. C'est pourquoi saint Jean Chrysostome a dit qu'il y aura peu de prêtres sauvés. Et pourquoi ? C'est que Dieu ne donne pas les grâces qu'il faut pour s'acquitter des obligations de cet état sacré, sinon ceux que sa bonté y appelle, et il n'y appelle jamais aucun, en qui il ne voie les qualités propres, ou qu'il n'ait dessein de les lui donner ; pour tous les autres, il les laisse faire, et permet pour châtiment de leur témérité, qu'ils fassent plus de mal que de bien, et qu'enfin ils se perdent ” (Coste VII, 462-463). On voit assez facilement où peut se découvrir le côté autobiographique, plus ou moins conscient, de certains passages de cette lettre.

En 1612 à Clichy l'horizon s'élargit, et Vincent fait là l'expérience de la vie au milieu d'un peuple, auprès de qui sa vie de foi semble avoir repris vigueur, et son ministère paraît avoir trouvé un sens.

Dans la conférence du 27 juillet 1653 (Coste IX, 643-657) sur "la pratique de demander permission", saint Vincent donne un témoignage intéressant dans lequel précisément, il met en parallèle le curé au milieu d'un peuple, et la hiérarchie à laquelle Vincent espérait toujours pouvoir accéder quelque jour. Voici ce qu'il disait : “ Je pense que le Pape n'est pas si heureux qu'un curé au milieu d'un peuple qui a si bon coeur ”, Et un jour Monseigneur le cardinal de Retz me demandait : “ Eh bien ! Monsieur, comment êtes-vous ? Je lui dis : Monseigneur, je suis si content que je ne le vous puis dire. Pourquoi ? C'est que j'ai un si bon peuple, si obéissant à tout ce que je lui dis, que je pense en moi-même que ni le Saint-Père, ni vous, Monseigneur, n'êtes si heureux que moi ” (Coste IV, 646).

Indiscutablement, ce contact de saint Vincent avec un peuple et cette vie au milieu d'un peuple ont constitué pour lui une nouvelle et riche expérience d'Eglise, de cette Eglise que jusque là, saint Vincent avait

sans doute abordée et conçue, sous son aspect institutionnel et hiérarchique.

Ce fut donc la grande année 1617, avec la Mission de Folleville et celles qui suivirent, puis avec l'expérience en paroisse à Châtillon. Toute là pensée et l'action de saint Vincent s'organisèrent progressivement autour de l'évangélisation des pauvres. L'Eglise commença à être perçue et définie à la lumière de l'évangile de Luc (IV, 18). Vincent comprit que c'était elle, l'Eglise, qui à la suite de Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, avait été consacrée et envoyée la première pour évangéliser les pauvres.

Le récit de la mission de Marchais (Coste XI, 34-37) nous révèle un jalon de plus de la réflexion ecclésiologique et pastorale de saint Vincent. Ce récit figure intégralement dans la sixième causerie.

L'objection du huguenot contre la conduite de l'Eglise par le Saint-Esprit, se basait sur le fait que cette même Eglise se désintéressait de l'évangélisation des pauvres. un an plus tard, ce protestant assista à la mission de Marchais et déclara : " C'est maintenant que je vois que le Saint-Esprit conduit l'Eglise Romaine puisqu'on y prend soin de l'instruction et du salut des pauvres villageois ". Et la conclusion de saint Vincent mérite d'être rappelée : " Oh ! quel bonheur à nous, missionnaires, de vérifier la conduite du Saint-Esprit sur son Eglise, en travaillant, comme nous faisons, à l'instruction et sanctification des pauvres ! " (Coste XI, 37).

Donc, la Mission, ou l'évangélisation des Pauvres, selon saint Vincent, est devenue l'illustration de la conduite du Saint-Esprit sur l'Eglise. La Mission est signe privilégié, et c'est dans la mesure où l'Eglise va vers les pauvres, qu'elle prouve qu'elle est de Dieu, et qu'elle fait l'oeuvre de Dieu.

Dès lors, pour saint Vincent, l'Eglise est devenue nettement la première responsable de l'évangélisation, en priorité, de l'évangélisation des pauvres. Cela bouleversait fortement la conception institutionnelle et hiérarchique de l'Eglise qui était celle de Vincent auparavant.

L'Eglise devient comme une entreprise d'évangélisation, dont les prêtres, laïcs, religieux et religieuses sont les "ouvriers", les "ouvriers évangéliques".

Saint Vincent pouvait alors écrire à Claude Dufour, un Confrère tenté par la vie contemplative : " ... Mettez en considération votre conformité de vie, avec celle que Notre-Seigneur a menée sur la terre ; que c'est là votre vocation, et que le plus grand besoin qu'ait aujourd'hui l'Eglise est d'avoir des ouvriers, qui travaillent à retirer la plupart de ses enfants de l'ignorance où ils sont, et à lui donner de bons pasteurs, ce que le Fils de Dieu est venu faire au monde ; et vous vous estimerez heureux d'être appliqué comme lui à ce saint ouvrage " (Coste III, 165). Un peu plus

tard, saint Vincent précise encore davantage sa pensée, et de façon plus abrupte et provocante : “ ... hélas ! l’Eglise a assez de personnes solitaires, trop d’inutiles, et plus encore qui la déchirent ; son grand besoin est d’avoir des hommes évangéliques, qui travaillent à la purger, à l’illuminer et à l’unir à son divin époux ; et c’est ce que vous faites, par sa divine bonté ” (Coste III, 202).

Des ouvriers évangéliques, des ouvriers qui travaillent ... voilà les perspectives ecclésiales de saint Vincent après 1617. Il est tellement pressé par les urgences de l’évangélisation des pauvres, qu’il en vient presque à contester la vie contemplative ou du moins, la vie de beaucoup de contemplatifs de son temps.

Il est bien loin, le temps de l’honnête retraite ! - L’appel des pauvres, leur abandon, leur ignorance, le pressent et le conduisent à regarder presque avec défiance les états de vie et les vocations, qui se tiennent à l’écart de la mission et de l’évangélisation.

Il faut reconnaître, que chez saint Vincent on ne trouve pas de longues et riches considérations sur le Corps mystique, sur les rapports vivants et vivifiants entre Trinité et Eglise ; sauf peut-être, en tel passage qui concerne accidentellement la vie de Communauté ; mais saint Vincent vous le savez, ne fut pas un théoricien. Il fut constamment pressé, par l’attente, l’appel des pauvres, et donc bien peu en condition de réflexion fondamentale et d’abstraction, même dans le domaine de l’ecclésiologie. On retrouve ici en saint Vincent une simplicité, puisée au contact de l’évangile et du réel conjuguées ; cette simplicité que certains ont jugée simplisme.

Pourtant, ce qu’en pareil cas Vincent perd en abstraction et en considérations, il le gagne en dynamisme et en engagement. Peut-être est-ce là le charisme des vrais mystiques, qui dans l’histoire de la spiritualité, ont quelquefois pris des raccourcis déconcertants, entre leur foi et leur action ?

Donc pour saint Vincent à partir de 1617, l’Eglise est apparue comme d’abord "Missionnaire", une sorte de chargée de mission à la suite de Jésus-Christ ; cette mission étant en priorité l’évangélisation des pauvres.

D’où trois conclusions qui cernent bien son sens pratique de l’Eglise et notre identité ecclésiale.

- 1 - Pas de mission sans envoi de l’Eglise.
- 2 - Pas de mission qui ne soit partagée.
- 3 - Pas de mission qui ne soit universelle.

Nous allons réfléchir sur ces trois points qui sont à la base de la pratique vinentienne, et qui demeurent très importants pour chacun de nous aujourd’hui.

1 - Pas de MISSION sans ENVOI DE L'ÉGLISE. C'est peut-être à ce niveau-là que se mesure le mieux le sens de l'Église, chez saint Vincent de Paul. Cette exigence radicale d'un envoi, s'enracine manifestement dans sa foi en Jésus-Christ et sa perception du mystère du salut.

Dieu seul pouvait et a voulu sauver les hommes et le monde. Pour cela, il a tenu à envoyer son Fils ; dès lors, c'est clair : Jésus-Christ est le salut. Or Jésus-Christ confie ce salut aux apôtres, et les engage à l'annoncer, à le réaliser jusqu'aux extrémités de la terre ; et l'Église prend ainsi le relais de Jésus-Christ. Toute initiative en la matière devra dorénavant partir des apôtres ou de leurs successeurs, c'est-à-dire de l'Église : " J'ai été souvent bien consolé, et cela me console encore aujourd'hui, de voir que Dieu nous ait fait la grâce, comme à ses apôtres, de nous envoyer prêcher sa parole par tout le monde. O Sauveur ! nous avons les mêmes lettres d'envoi que les Apôtres ! " (Coste XI, 258).

Sans doute la grande secousse du protestantisme y est pour quelque chose ; mais dans l'approche de l'Église par saint Vincent, ce qu'on appelait "l'apostolicité", avait pris une grande importance.

"A la suite de Jésus-Christ ... à la suite des apôtres ... ", c'était un leitmotiv dans les présentations et argumentations concernant la Mission, et celle-ci recevait précisément toute sa valeur et sa force d'efficacité, de la continuité apostolique et de l'imitation évangélique.

On comprend bien alors, l'importance que saint Vincent attachait à la relation de toutes ses initiatives et fondations, à l'évêque et au Pape. Dans ce souci, il y avait chez lui beaucoup plus que des préoccupations d'ordre institutionnel ou pratique. C'est ainsi par exemple, qu'il a toujours assez mal compris et admis, la soif d'autonomie et d'exemption de certains religieux de son temps, et cela ne reposait certainement pas, sur de quelconques raisons d'opportunisme ou de commodité.

Le bref pontifical "Ex commissa nobis" du 22 septembre 1655, confirmant et approuvant l'usage des vœux simples dans la Congrégation, exemptait les missionnaires de la juridiction des Ordinaires en toutes choses, sauf pour les fonctions extérieures, et les maintenait officiellement dans le corps du clergé séculier : "dicta congregatio non censeatur in numero Ordinum religiosomm sed sit de corpore cleri secularis" (Coste XIII, 382).

Lorsque lui parvint l'approbation de Rome, assortie du privilège de l'exemption canonique, saint Vincent écrivit à Etienne Blatiron, supérieur à Gênes : " Quant à la dépendance des évêques, je vous puis assurer que je n'ai aucunement contribué à lui faire donner l'explication portée par ledit bref ; je n'en ai écrit ni parlé, de près ni de loin ; cela s'est fait par ces messieurs que le Pape a députés, qui ont jugé convenable de la coucher dans le sens qu'elle est. Or vous savez que la volonté de Dieu ne peut nous être mieux connue dans les événements, que quand ils arrivent

sans nous, ou autrement que nous ne les demandions. Toujours est-il que Messieurs les évêques ont un pouvoir absolu sur nous, pour toutes nos fonctions extérieures, aussi bien pour les séminaires et les ordinations que pour les missions ” (Coste V, 453).

Voilà l’essentiel que saint Vincent veut à tout prix maintenir, tant pour la Mission, que pour les Confréries et les Filles de la Charité. A l’évêque de Béziers Clément de Bonzi, saint Vincent écrivait en septembre ou octobre 1635 : “ ... nous sommes entièrement sous l’obéissance de nos seigneurs les prélats, pour aller par tous les endroits de leur diocèse où il leur plaira nous envoyer prêcher, catéchiser et faire faire confession générale au pauvre peuple ” (Coste 1, 309). Remarquons, au passage, la fermeté sur la finalité de la Mission : il ne s’agit pas d’accepter n’importe quel appel d’une église locale. Et saint Vincent ajoute : “ ... bref nous sommes comme les valets du centenaire de l’évangile à l’égard de Messieurs les prélats, en ce que eux nous disant : allez, nous sommes obligés d’aller ; s’ils nous disent : venez, nous sommes obligés de venir ; faites cela, et nous sommes obligés de le faire ” (Coste 1, 309).

Bien sûr, il s’agit là des débuts de la Mission qui n’a guère que dix ans ; mais saint Vincent demeurera jusqu’à la fin, aussi ferme sur l’obéissance aux évêques, pour les lieux et fonctions, que sur la finalité de la Mission rigoureusement interprétée et appliquée. En clair : il appartient à l’évêque de dire où les pauvres appellent dans son diocèse ; et s’il s’agit vraiment d’évangélisation des pauvres, il revient alors aux missionnaires d’aller, de venir, de faire ... comme le centenaire.

Pour les Confréries, il n’y eut aucun problème, puisqu’elles étaient et restaient des structures paroissiales sous la dépendance des curés.

Pour les Filles de la Charité, même conviction et même persévérance. “ Elles sont, dit saint Vincent, filles de paroisses ”. Et Dieu sait s’il insiste et apporte des précisions sur ce point : “ Quoi Monsieur, entendez-vous que j’obéisse au curé de la paroisse où je sers les pauvres ? Oui, ma soeur, comme à Dieu en tout ce qui regarde les pauvres ... Mettez-vous dans la pratique d’obéir aux curés quand ils diront : Ma soeur, voilà un malade en tel lieu qu’il faut aller visiter. - Dites-lui : Monsieur, je m’en vais le voir ” (Coste X, 387).

A Jacques de la Fosse, l’un des esprits forts mais tellement talentueux et dynamique de la Communauté, saint Vincent fait quelques rappels en ce qui concerne les Filles de la Charité, et c’est sans doute sa lettre la plus claire, sur leur statut tel que voulu par saint Vincent (7 février 1660) : “... les Filles de la Charité ne sont pas religieuses, mais des filles qui vont et viennent comme des séculiers ; ce sont personnes de paroisses sous la conduite des curés où elles sont établies ; et si nous avons la

direction de la maison où elles sont élevées, c'est parce que la conduite de Dieu pour donner naissance à leur petite Compagnie, s'est servie de la nôtre ; et vous savez que des mêmes choses que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, il s'en sert pour les conserver ” (Coste VIII, 237-238).

Inutile de multiplier sur ce point citations et références. Il est indéniable que saint Vincent a tenu à brancher, à authentifier toutes ses entreprises et fondations sur l'Eglise, et de façon plus précise, sur une église locale. Rien ne semblait plus étranger à son esprit que des oeuvres et activités qui se seraient voulues autonomes et non insérées.

Il conviendrait d'en revenir ici à notre situation et à notre statut dans l'Eglise, et plus précisément à ce que nous appelons notre sécularité ; un mot qui a été équivalement employé par saint Vincent, qui parlait du clergé séculier, auquel il tenait absolument que nous appartenions.

Contre un fort courant dans la Communauté, saint Vincent a voulu que le prêtre et le frère de la Mission prononcent des voeux. Certains ont obtempéré, d'autres s'y sont refusés jusqu'au bout. D'ailleurs, en 1650, saint Vincent affirmait : “ Je n'ai jamais mis différence entre ceux qui ont fait les voeux et ceux qui n'en ont pas fait, et il ne faut pas surcharger les uns pour épargner les autres ” (Coste IV, 50). Vous savez peut-être que saint Vincent nomma Visiteur provincial l'un des Confrères opposés aux voeux et se refusant à les prononcer.

Saint Vincent tenait à ce que l'on prononçât les voeux dans la Communauté, sans pour autant y obliger quiconque. Mais il est tout aussi indéniable qu'il n'a jamais voulu ou accepté notre décrochage de ce qu'il appelait : le clergé de saint Pierre. Nous avons des preuves qu'à un certain moment, il aurait préféré renoncer aux voeux, plutôt qu'à l'appartenance au clergé séculier.

Pourquoi de la part de saint Vincent, cet attachement et cette conviction ? J'y vois plusieurs raisons.

N'oublions pas d'abord que nous avons été fondés par un prêtre séculier, et que pendant plus de sept ans, de 1617 à 1625, les premières missions ont été prêchées et animées par des prêtres séculiers : saint Vincent, Antoine Portail, les aides occasionnels. - Cela a continué encore quelques années par la suite. Donc la Mission pendant des années, a été une institution et une entreprise séculière. Cela est un fait historique : toutes les réalisations de saint Vincent se sont pratiquement définies dans un cadre séculier.

A cette raison s'ajoutent des raisons d'ordre pastoral. Toutes ses fondations et réalisations, saint Vincent les a conçues en continuité et prolongement naturel d'une charge pastorale, et cela fut sans doute un écho de Clichy et de Châtillon. La Mission, cette "pastorale extraordinai-

re", comme la qualifiaient les curés de Paris dans leur protestation officielle du 4 décembre 1630 (Coste XIII, 227-232), saint Vincent la voyait au contraire, comme très proche et complémentaire des charges habituelles d'un pasteur "résident". - A l'inverse des religieux de l'époque, saint Vincent a été spontanément attiré par l'action avec les résidents et non pas, en plus, à côté, ou au-dessus d'eux.

L'expérience d'ailleurs, lui a prouvé que c'était la seule façon d'être efficace pour l'évangélisation et le service des pauvres. Pastoralement, une intervention missionnaire en-dehors, à côté ou au-dessus du clergé résident, lui apparaissait dangereuse et inefficace. Aussi il prenait grand soin de sauvegarder la place et la primauté du curé, tant dans les missions, que dans l'activité des Confréries ou le service des Filles de la Charité.

Enfin, le souci chez saint Vincent de préserver notre caractère séculier s'explique aussi par des raisons plus profondes encore : sa conception de l'Eglise, le souci qu'il avait, de la continuité de la mission apostolique. Je pourrais vous proposer plusieurs textes de "Lumen Gentium" ou de "Christus Dominus" ; qu'il me suffise de vous dire qu'à mon avis, un prêtre de la Mission a les meilleures raisons de se sentir en pleine harmonie avec Vatican II, sur ce point comme sur beaucoup d'autres.

Donc, pas de mission sans envoi de la part de l'Eglise, sans insertion dans une Eglise, sans lien avec l'évêque et la paroisse.

2 - Pas de MISSION qui ne soit PARTAGÉE. C'est un autre aspect des convictions ecclésiologiques de saint Vincent. Pour lui, une mission n'était jamais l'oeuvre d'étrangers de passage. Au contraire, elle était toujours une entreprise commune qui mobilisait vers la poursuite d'une même fin les laïcs, le clergé résident, et même les religieux qui se trouvaient sur place ou acceptaient de prêter leur concours (Cf. Coste I, 175 ; III, 249 ; IV, 74 ; VII, 33, 100, 320, 324, 518 ...).

Pour saint Vincent, la mission était vraiment une expérience d'Eglise, une expérience de peuple de Dieu au cours de laquelle une paroisse, reprenant connaissance et conscience de son identité chrétienne, acceptait de se tourner vers les pauvres, de s'engager pour les pauvres. On sait que, dans le processus et la stratégie de la mission, la Confrérie (Action Catholique de l'époque) devait demeurer comme le signe qui "vérifiait l'action de l'Esprit-Saint sur l'Eglise".

La place que saint Vincent a faite aux laïcs a été, pour le moins étonnante et prophétique. Il y a des textes qui ouvrent sur ce point de vastes horizons : celui par exemple concernant l'Eucharistie, qui témoigne d'une extraordinaire assimilation de la doctrine du Concile de Trente, avec un brin d'anticipation sur Vatican II : "... quand un prêtre dit la messe, nous devons croire et savoir que c'est Jésus-Christ le principal et souverain

prêtre, qui offre le sacrifice ; le prêtre n'est que le ministre de Notre-Seigneur, qui s'en sert pour faire extérieurement cette action. Or, l'assistant qui sert le prêtre et ceux qui entendent la messe participent-ils comme le prêtre, au sacrifice qu'il fait et qu'ils font avec lui ? Sans doute ils y participent, et plus que lui, s'ils ont plus de charité que le prêtre. Les actions sont personnelles : ce n'est pas la qualité de prêtre ou de religieux qui fait que les actions sont plus agréables à Dieu et méritent davantage, mais bien la charité, s'ils l'ont plus grande que nous ". (Coste XII, 375-376).

Saint Vincent voyait clairement et largement la place des laïcs dans la communauté eucharistique et dans l'oeuvre d'évangélisation. Ici encore, s'il n'a pris ni la peine ni le temps de nous laisser la synthèse de sa théologie de l'Eglise, il a par contre cherché à réaliser et à vivre l'Eglise, comme l'expérience d'un peuple de Dieu, en marche vers le salut en Jésus-Christ, avec les pauvres.

3 - Pas de MISSION qui ne soit UNIVERSELLE, c'est-à-dire aux dimensions de l'Eglise : c'est la troisième conséquence de la foi de saint Vincent en l'Eglise de Jésus-Christ.

D'expérience missionnaire en expérience missionnaire, de Marseille à Alger et de Barbarie à Madagascar, saint Vincent, homme pratique et concret, homme de l'expérience, en est arrivé à une Eglise atteignant ses véritables dimensions ; une Eglise évangélique, appelée et envoyée jusqu'aux extrémités de la terre.

Si vous aviez le temps de lire la correspondance et les Entretiens de saint Vincent de 1645 à 1652 ou 1653, vous verriez se détacher l'année 1648 dans la réflexion et le cheminement de saint Vincent - 1648 : l'année de Madagascar ! Ce fut incontestablement une grande année comme 1617, comme 1624-1625 (la rencontre avec Louise de Marillac), ou 1630-1632, la rencontre capitale et la marche avec Marguerite Naseau.

1648, je m'excuse du mot, fut un tournant. La charité de saint Vincent et la Mission semblaient alors avoir trouvé leurs vraies dimensions, celles de l'Eglise et du monde. Après 1648, saint Vincent ne sera plus le même. Curieusement, cette lointaine mission de Madagascar presque inaccessible deviendra la mission-type, et les missionnaires de là-bas seront présentés comme ceux que l'on évoque souvent, pour raviver la flamme dans les communautés de France. Saint Vincent s'ingéniera à faire circuler dans toute la Congrégation, et aussi dans la Compagnie des Filles de la Charité, le courant de Madagascar.

A la conception vinentienne de l'Eglise, pourtant déjà si riche et si prophétique, il manquait, au moins dans le concret, ce sens de l'universel, l'attrance pour le plus lointain. Après 1648 ce fut chose faite, et à ce niveau de l'universel et de la catholicité, la papauté retrouva au regard de

saint Vincent, son rôle et sa signification missionnaires et sa vraie responsabilité ; celle de l'évangélisation.

Dans l'émouvante répétition d'oraison du 30 août 1657, où saint Vincent annonçait de très mauvaises nouvelles de la mission de Gênes et de celle de Madagascar, saint Vincent, refaisant l'historique de la mission de Madagascar, souligna que c'était à l'appel de la sacrée Congrégation de la Propagande que les premiers missionnaires s'y étaient rendus : " ... cette Congrégation de la Propagation de la Foi est celle en qui réside le pouvoir d'envoyer dans ces Missions, le Pape, en qui seul réside le pouvoir d'envoyer par toute la terre, lui ayant donné le pouvoir de le faire et de vaquer à cela. Les évêques n'ont pouvoir que dans l'étendue et la circonférence de leurs archevêchés ou évêchés ; mais cette Congrégation a ce pouvoir du Pape, de pouvoir envoyer par toute la terre, et elle nous envoie " (Coste XI, 421-422).

Désormais pour saint Vincent, la Mission avait retrouvé la dimension et l'élan apostoliques "jusqu'aux extrémités de la terre", et pour lui, l'Eglise avait les dimensions de la Mission.

Une fois encore, nous avons survolé plus qu'analysé et approfondi. Mais de grands axes se sont dégagés, et nous pouvons prolonger notre réflexion en nous interrogeant sincèrement sur notre fidélité à l'Eglise. Par nous, à la suite de saint Vincent, il s'agit surtout d'une fidélité à l'Eglise missionnaire chargée par le Christ de l'évangélisation et du salut des pauvres ; fidélité à une Eglise solidaire et partageante ; fidélité à une Eglise aux dimensions du monde et attirée surtout, par ceux qui sont ... au plus loin.

Comme le disait saint Vincent, nous avons les mêmes lettres d'envoi que les Apôtres, à la suite de Jésus-Christ. Interrogeons-nous sur notre fidélité à ces lettres d'envoi.

NEUVIEME CAUSERIE :

EN COMMUNAUTE ...

A la suite de Jésus-Christ ... le Missionnaire du Père ... pour évangéliser les pauvres dans l'Eglise ... En communauté.

C'est sur ce thème que nous allons terminer notre retraite. La Communauté selon saint Vincent, c'est un thème essentiel et un thème pour aujourd'hui.

Certes, cette dernière caractéristique de notre identité et de notre vocation n'est pas à mettre exactement sur le même plan que les précédentes. Pour saint Vincent, la Communauté par rapport à l'évangélisation, était de l'ordre du moyen. Mais sans nul doute, il s'agissait là d'un moyen privilégié très important.

Déjà dans le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission (17 avril 1625), il était stipulé ce qui suit : " lesdits ecclésiastiques vivront en commun sous l'obéissance dudit sieur de Paul " (Coste XIII, 200).

L'acte d'association des quatre premiers missionnaires (4 septembre 1626) affirmait que ces quatre prêtres " se lient et s'unissent ensemble pour s'employer au salut des pauvres gens " et précisait qu'ils vivraient ensemble, " en manière de Congrégation, Compagnie ou Confrérie " (Coste XIII, 204).

Pour nous faire une idée de la Communauté, telle que saint Vincent l'a conçue et voulue pour nous Lazaristes, une fois encore nous reprendrons les expériences successives de saint Vincent en matière de vie en Communauté.

Avant la Mission, c'est-à-dire jusqu'en 1625, il y eut des antécédents d'importance et d'influence inégales. Il y eut d'abord l'expérience familiale, qui de quelque façon, fut une expérience communautaire, la première expérience vinentienne de vie en commun ! Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer, comment saint Vincent a souvent emprunté au vocabulaire de la famille, lorsqu'il parlait de la vie communautaire et des relations en communauté.

Il y eut également l'expérience Oratorienne de fin 1611 dont nous parle Abelly et qui eut certainement son influence dans la réflexion ultérieure de saint Vincent. Il s'agissait là d'une communauté, conçue d'abord comme un moyen de recherche de la perfection sacerdotale et comme un lieu de sanctification : " Le même Dieu, expliquait BÉRULLE, qui a rétabli de nos jours en plusieurs familles religieuses, l'esprit et la ferveur de leur première institution, semble vouloir aussi départir la même grâce et faveur à l'état de prêtrise ... et renouveler en icelui la perfection. C'est pour recueillir cette grâce que nous sommes

assemblés en ce lieu et en cette forme de vie qui commence ” (Migne, 1270).

Saint Vincent a vécu quelque temps dans ces perspectives. Il est curieux de noter qu'à Châtillon, trouvant là six vieux prêtres sociétaires qui vivaient dans le libertinage, “ Monsieur Vincent apporta un notable changement, tant en leurs actions qu'en leurs moeurs, en les amenant à vivre en commun ” (Coste XIII, 50 : rapport de Charles Déméa sur le séjour de saint Vincent à Châtillon-les-Dombes).

La vie en commun semblait bien ici, dans la ligne de l'expérience de l'Oratoire : une Communauté pour la sanctification.

Vint ensuite l'expérience des Confréries. Ce fut la première fondation vincentienne, celle qui marqua Vincent de Paul le plus profondément et qui l'influença et l'orienta nettement vers l'avenir. Il s'agissait cette fois de personnes se réunissant POUR une activité, POUR un service. La première charte de Châtillon en ses premières lignes, affirmait que “ les dames sousnommées se sont charitablement associées POUR assister les pauvres malades ” (Coste XIV, 125) : on se met ensemble pour assister les pauvres. Cette expression : se mettre ensemble POUR ... , nous la retrouverons constamment par la suite, tant à la Mission que chez les Filles de la Charité.

L'introduction du Règlement de Châtillon (Coste XIII, 423) précise les motivations, en expliquant que la structure communautaire est le moyen d'assurer l'ordre et la durée dans l'action : “ Les pauvres, y est-il souligné, ont parfois beaucoup souffert, plutôt par faute d'ordre, (d'organisation !) que par manque de personnes charitables ” (de générosités !)

Quant à la durée, il est noté : “ Parce qu'il est à craindre qu'ayant commencé ce bon oeuvre, il ne dépérisse dans un peu de temps, si pour le maintenir, elles n'ont quelque union et liaison spirituelle ensemble, elles se sont disposées à se joindre en un corps ... ”.

L'ordre et la durée dans l'action ,ce sont là des motivations typiquement vincentiennes pour un travail en commun. Pour le moment, il y eut donc l'expérience "oratorienne" : on se mettait ensemble pour mieux se sanctifier, et l'expérience des Confréries : on se mettait ensemble pour mieux servir.

La période de 1618 à 1625 fut celle au cours de laquelle saint Vincent alla de village en village pour faire mission. Cette expérience fut déterminante. Il faudrait avoir le temps d'analyser les témoignages et les échos que saint Vincent lui-même nous en a laissés (Coste XI, 4-5, 170-171 ; XII, 7-8). On y voit l'idée de communauté, naître des exigences de la Mission et des réalités concrètes du travail missionnaire. Il y eut d'abord l'appel au secours adressé aux Pères Jésuites d'Amiens, "tant il y avait

presse", dit saint Vincent. C'était déjà la perception de la nécessité d'être plusieurs pour la mission, perception qui est évidemment née des conditions du travail.

Puis, de cette aide occasionnelle et répétée, on passa progressivement à l'idée d'une équipe plus stable, mieux spécialisée et totalement disponible. C'est l'époque où Monsieur Antoine Portail fut contacté et commença à missionner avec Monsieur Vincent.

Vinrent ensuite l'installation au Collège des Bons-Enfants (en mars 1624) et le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission (17 avril 1625). Dans le texte se retrouvaient déjà, les conclusions des expériences de mission menées depuis Folleville : il s'agissait en effet de constituer " une petite communauté de six ecclésiastiques, ou tel nombre, pouvant vivre de la fondation " (Coste XIII, 199).

Cette communauté eut un caractère nettement apostolique. Il s'agissait bien, et cela était dit et redit, d'une communauté pour la Mission, où l'on insistait sur la disponibilité missionnaire. Les ecclésiastiques devront s'y appliquer " entièrement et purement au salut du pauvre peuple ". On perçoit là l'écho des difficultés et des insuffisances rencontrées au cours des huit années précédentes, quand saint Vincent ne pouvait que faire appel à l'aide occasionnelle des bénévoles.

Dans le contrat, il fut aussi question explicitement de durée et de stabilité au service de la Mission. Pour les garantir, le contrat prévoyait que les missionnaires devraient renoncer à toutes autres charges, bénéfiques et dignités, bien qu'il ait été prévu que l'on pût, à la rigueur, se retirer en quelque cure "après avoir servi huit ou dix ans dans la Mission".

Quant à la vie en commun, elle était prévue et rythmée sur le déroulement du travail des champs : d'octobre à juin, c'étaient les missions ; puis de juin à octobre, on rendait service aux curés qui le demanderaient et l'on étudierait pour " se rendre d'autant plus capables d'assister le prochain ". Bref, huit mois à passer de village en village (avec une reprise après chaque mois de mission) et quatre mois de résidence.

En ce qui concernait la communauté des biens, un principe fut clairement établi, celui de la gratuité du travail missionnaire, principe auquel saint Vincent tiendra fermement. Les missionnaires vivront donc des revenus de la fondation. Aussi la communauté des biens ne fut pas alors, le fait de mettre en commun la totalité des fruits du travail, mais elle comporta, d'une part, la renonciation aux revenus personnels et, d'autre part, le fait pour tous, de vivre de la boume commune, alimentée par les revenus de la fondation.

A ce stade, il s'agissait bien, sans contestation possible, d'une communauté pour la Mission, d'une institution typiquement apostolique

où tout était conçu et organisé pour assurer au mieux le travail de la Mission. Et il en fut ainsi jusqu'en 1632.

Il y eut d'abord la communauté des trois : saint Vincent, Antoine Portail et le prêtre que l'on payait 50 écus par an. Puis on passa à la communauté des quatre premiers de la Mission : saint Vincent, Antoine Portail, François du Coudray et Jean de la Salle, en septembre 1626, et enfin le 1er août 1628, la communauté des neuf de la Mission ; la communauté précédente, avec en plus ; Jean Bécu né à Braches dans la Somme le 24 avril 1592, Louis Callon docteur de Sorbonne qui mourut dès 1647, Jean Dehorgny d'Estrées-Saint-Denis dans l'Oise, Jean-Joseph Brunet né à Riom en 1597, et Antoine Lucas né à Paris le 20 janvier 1600.

Dans la première organisation de la Communauté, il y eut la longue période de résidence entre les travaux des missions. Durant ces périodes, la vie prenait progressivement le rythme et les habitudes d'une vie religieuse ; et cela s'accroissait nettement après l'entrée, en 1632 au prieuré de Saint-Lazare, dont le passé et la disposition des lieux favorisaient ce glissement. Mais la période de résidence ne fut pas période-type, ni la situation normale de la Communauté. Cette période-type fut celle où elle était au travail, en mission, de village en village. Bien souvent d'ailleurs, la correspondance de saint Vincent l'atteste, le temps de résidence était écourté au bénéfice du travail. On retrouve même dans une lettre de saint Vincent du 12 septembre 1631, cette remarque un tantinet nostalgique : " ... nous vivons d'une vie quasi aussi solitaire à Paris que les Chartreux parce que, ne prêchant ni ne catéchant ni ne confessant en ville, personne presque n'a à faire à nous, ni nous à personne ; et cette solitude nous fait aspirer au travail à la campagne ... " (Coste I, 1 12).

Je ne puis davantage développer cet historique ; mais il apparaît bien déjà, que saint Vincent visait à ce que la Communauté de la Mission fût une communauté apostolique. Elle était née des exigences de la Mission, elle avait été conçue et structurée en fonction de la Mission. Chronologiquement et logiquement, la Mission a précédé la Communauté. A Folleville, Vincent s'était rendu compte qu'il ne pourrait suffire seul à ce genre de travail. Les aides occasionnels l'amènèrent ensuite à souhaiter et envisager quelque chose de plus stable, comme une équipe qui s'adonnerait "entièrement et purement" à la Mission. C'est ainsi que la communauté naquit vraiment de la Mission, de ses exigences, et qu'elle se structura. Même les temps de résidence furent en grande partie monopolisés par la Mission : on s'y exerçait à la controverse, à la prédication et au catéchisme ; on y étudiait "pour se rendre plus aptes au service du prochain", comme le disait saint Vincent. Il s'agissait donc bien et d'abord d'une Communauté de travail et d'une Communauté de partage.

Cette constatation est d'un extrême intérêt pour évaluer notre façon de concevoir et de vivre la Communauté aujourd'hui, au plan local, au plan provincial ou au plan général.

Avant toute autre considération, il faut rappeler que notre raison d'être ensemble et de vivre ensemble, c'est la Mission, l'évangélisation. C'est à partir de cette conviction et sur elle, que doit se construire, ou éventuellement se rebâtir, la Communauté. Ce qui pour nous risquerait d'être fatal, serait d'établir ou d'accepter une dichotomie, une sorte de divorce entre l'idéal communautaire et les nécessités du travail. Il serait tout aussi dangereux et peut-être mortel, d'établir ou d'accepter une modification dans l'échelle des valeurs, qui placerait la Communauté au-dessus du travail ; qui amènerait à choisir le travail missionnaire en fonction des impératifs communautaires, et à organiser le travail en fonction du rythme de la vie communautaire. Le critère des options selon saint Vincent, ne peut être que l'évangélisation des pauvres.

On sait combien saint Vincent tenait à la Communauté. Pourtant, à dater de 1618, dès lors que les pauvres sont devenus pour lui les maîtres et seigneurs, ce sont effectivement eux qui se sont imposés, et ce sont les structures qui se sont assouplies et adaptées. Saint Vincent n'a jamais sélectionné les pauvres, pour ne retenir que ceux dont le service n'aurait pas perturbé la vie de la Communauté. Agir ainsi aurait été pour lui une contradiction fondamentale.

En certaines occasions, tant pour les prêtres et frères de la Mission que pour les Filles de la Charité, lorsque les exigences du service des pauvres s'avéraient incompatibles avec celles de la cohabitation, saint Vincent opta pour les premières, tout en se souciant de maintenir les "détachés", comme on dirait aujourd'hui, en relation vivante et permanente avec la Communauté.

Saint Vincent en cela était tout à fait logique : le moyen de s'adapter à la fin et non la fin au moyen. Il est certain que les conditions du travail missionnaire aujourd'hui, nous incitent et nous obligent à retrouver cette souplesse ; mais comme saint Vincent, nous ne devons jamais nous résigner au relâchement des liens communautaires. Certes, il n'est pas question de sacrifier la Communauté à la Mission ; mais, comme saint Vincent n'a jamais cessé de le faire, il faut constamment adapter la Communauté aux conditions actuelles et concrètes de la Mission. Sans doute y faudra-t-il de l'esprit inventif ; il y faudra aussi beaucoup de fidélité et de persévérance pour tisser et retisser sans cesse, nos liens communautaires dans la Mission d'aujourd'hui.

Pour saint Vincent, la Communauté est donc fondée sur la Mission ; elle n'est qu'un moyen, mais elle est un moyen privilégié pour la Mission. A condition que la Communauté soit vraiment une Communau-

té de partage : partage du travail, partage de la prière et partage des biens, comme le rappellent nos Constitutions, dans la droite ligne de saint Vincent.

A la lecture des lettres, des Conférences et des répétitions d'oraison, on ne peut pas ne pas être impressionnés, par le nombre des occasions de partage qui existaient dans les communautés vincentiennes, par la variété de ces occasions, et par la spontanéité de ces partages. Il en fut ainsi pour la Congrégation de la Mission, et davantage encore pour la Compagnie des Filles de la Charité.

Déjà, lorsque saint Vincent organisa ses premiers groupes de travail (on pourrait dire : ses premières communautés : les Confréries), il fit preuve d'un indéniable sens de la collégialité et de la corresponsabilité. Cela aurait pu d'ailleurs étonner chez un organisateur de son tempérament. C'est à un groupe, à une équipe qu'il confia travail ou mission. Certes, il y avait des responsables d'ailleurs toujours élus par le groupe et pour une durée de mandat généralement assez courte, de façon à permettre un renouvellement. Mais ces responsables eurent toujours l'obligation de rendre compte au groupe ou à l'équipe, et les décisions plus importantes furent toujours prises à la majorité des voix. Ces structures, que l'on peut qualifier de "démocratiques" ont de quoi surprendre dans le contexte du 17^e siècle, et de la part d'une personnalité comme celle de saint Vincent. Et on retrouve avec des adaptations cet esprit "collégial", dans la conception communautaire de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité.

A propos de la relation autorité-obéissance par exemple, j'avoue demeurer surpris, après avoir lu saint Vincent, de la façon rigide et rigoureuse dont on nous l'a présentée. Assurément, on retrouve chez saint Vincent les données classiques et traditionnelles de la spiritualité sur ce sujet, et il est vrai que dans la pratique, saint Vincent a parfois fait preuve de grande fermeté. Mais en dernière analyse, il décrit le responsable beaucoup plus comme un animateur que comme un supérieur. Il a d'ailleurs des passages très savoureux, sur les supérieurs qui s'en croient et qui s'imposent. Ainsi écrit-il à Benjamin Huguier, prêtre de la Mission à Marseille, le 5 mai 1658 : " De dire que vous avez quelque affection pour la supériorité, je ne l'oserais penser. Hélas ! ce n'est pas le moyen d'être content ; ceux qui sont chargés gémissent sous le faix, parce qu'ils se sentent faibles pour le porter et se croient incapable de conduire les autres. Autrement, si quelqu'un présomait le contraire, il ferait gémir ses inférieurs, parce qu'il manquerait d'humilité et des autres grâces nécessaires, pour leur être à consolation et à bon exemple " (Coste VII, 143-144).

D'ailleurs, pour saint Vincent, le test d'un bon Supérieur était qu'il ne fût pas repérable comme tel dans sa Communauté, et il y a en cela,

beaucoup plus que de l'anecdote, car saint Vincent souhaitait une autorité bien insérée, dans le groupe ou la communauté. A Antoine Durand, nommé supérieur du séminaire d'Agde, saint Vincent écrivait en 1656 :

“ Surtout, n'ayez point la passion de paraître supérieur ni le martre. Je ne suis pas de l'avis d'une personne qui me disait ces jours passés, que pour bien conduire et maintenir son autorité, il fallait faire voir que l'on était le supérieur. O mon Dieu ! Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a point parlé ainsi ; il nous a enseigné tout le contraire de parole et d'exemple, nous disant que lui-même était venu, non pour être servi, mais pour servir les autres, et que celui qui veut être le martre doit être le serviteur de tous. Entrez donc dans cette sainte maxime, vous comportant avec ceux avec qui vous allez demeurer, comme l'un d'entre eux, leur disant d'abord que vous n'êtes pas venu pour les maîtriser, mais bien pour les servir ; faites cela au-dedans et au-dehors, et vous vous en trouverez bien (Coste XI, 346).

Plus surprenant encore, ce conseil à Antoine Portail, supérieur de mission aux Cévennes : “ J'espère beaucoup de fruit de la bonté de Notre-Seigneur, si l'union, la cordialité et le support sont entre vous deux. Au nom de Dieu, Monsieur, que ce soit là votre grand exercice ; et parce que vous êtes le plus ancien, le second de la compagnie et le supérieur, supportez tout, je dis tout, du bon Monsieur Lucas ; je dis encore tout, de sorte que, vous déposant de la supériorité, ajustez-vous à lui en charité. C'est le moyen par lequel Notre-Seigneur a gagné et dirigé les apôtres et celui seul par lequel vous viendrez à bout de M. Lucas. Selon cela, donnez lieu à son humeur ; ne lui contredites jamais sur l'heure ; mais avertissez-le cordialement et humblement après. Surtout qu'il ne paraisse point aucune scission entre vous. Vous êtes là sur un théâtre sur lequel un acte d'aigreur est capable de tout gâter. J'espère que vous en userez de la sorte et que Dieu se servira d'un million d'actes de vertu que vous pratiquerez là-dedans, comme de base et de fondement au bien que vous devez faire en ce pays-là ” (Coste I, 112-113).

Nous ne pouvons nous étendre sur cette relation autorité-obéissance dans la Communauté d'après saint Vincent, mais beaucoup d'autres textes l'illustrent, et montrent que pour saint Vincent, le supérieur doit être surtout l'animateur d'une équipe apostolique.

C'est bien là le rôle que saint Vincent joua dans ses communautés, suscitant et animant de façon remarquable échanges et partages.

Il y aurait encore à faire une étude de dynamique de groupe, par exemple sur son animation auprès des Filles de la Charité, sur sa technique pour faciliter l'expression de chacune (cf. Coste XIII, 589-761), sur sa façon de donner la même chance et la même audience aux soeurs les moins cultivées qui ne savaient ni lire ni écrire. En tout cela, il y avait d'ailleurs beaucoup plus qu'une technique ; il y avait une conception, et

presque une théologie de la Communauté, où chacun peut et doit participer au même titre que les autres, au travail de tous, à la prière de tous, à la vie de la Communauté.

Ce que je viens de dire au sujet des Filles de la Charité, nous le retrouvons plus particulièrement dans le comportement de saint Vincent vis-à-vis des frères coadjuteurs dans les communautés de la Mission. Les Règles communes parlaient un peu lourdement de “ leur participation à la Mission par leurs prières, leurs larmes et leurs mortifications ”. Mais, à côté de ces termes peut-être maladroits, il y a eu aussi les places confiées par saint Vincent à un Bertrand Ducournau, à un Louis Robineau, à un Jean Parre, à un Mathieu Regnard, à un Alexandre Véronne et à tant d’autres. Il y eut aussi leur participation à la prière de la Communauté : les répétitions d’oraison, par exemple.

Il est intéressant de noter au passage que la répétition d’oraison fut une forme d’échanges, inventée et lancée par saint Vincent lui-même ; certains pensent même qu’il n’en fut pas peu fier : “ ... la répétition de l’oraison, qui était auparavant une chose inaudite en l’Eglise de Dieu et qui s’est introduite depuis en plusieurs communautés bien réglées, où elle se pratique maintenant avec bénédiction, comment est-ce que la pensée nous en vint ? Je n’en sais rien. Comment la pensée de tous les autres exercices et emplois de la communauté nous est-elle venue ? Je n’en sais rien non plus. Cela s’est fait comme de soi-même, peu à peu, l’un après l’autre ” (Coste XII, 9). Et, plus tard : “ Messieurs, nous ne ferons aujourd’hui de répétition, mais nous ferons un concert entre nous, sur un autre sujet qui sera très utile pour la compagnie (l’établissement d’un séminaire à Saint-Lazare) ; nous différerons donc pour une autre fois la répétition de l’oraison qui est un moyen, Messieurs, comme vous savez, des plus nécessaires que nous ayons, pour nous enflammer les uns les autres à la dévotion. Nous avons sujet de remercier Dieu d’avoir donné cette grâce à la Compagnie, et nous pouvons dire que cette pratique n’a jamais été en usage dans aucune communauté, sinon dans la nôtre ” (Coste XII, 288).

Cela s’est fait comme de soi-même, peu à peu, comme tant de choses dans la vie de saint Vincent. De la prière ensemble, on est passé insensiblement au partage de la prière. Pour retrouver dans la répétition d’oraison un partage de la prière, il nous faut peut-être faire abstraction d’expériences, trop marquées de formalisme. Mais à lire, dans les ouvrages de Coste, les répétitions d’oraison qui ont été gardées, on se rend compte que cette invention vincentienne constituait le plus souvent un vrai partage de prière, et une sorte de révision de vie. C’était manifestement un temps fort dans la vie de la communauté vincentienne. A ce niveau de partage, les frères coadjuteurs plus que d’autres, impressionnaient souvent saint Vincent. Qui de nous, les anciens, n’a pas vécu une fois ou l’autre semblable expérience ?

Saint Vincent disait aux Filles de la Charité : “ La dévotion et les lumières et tendresses spirituelles sont le plus souvent communiquées aux simples et aux humbles. Je suis persuadé que la science ne sert pas et qu’un théologien, quelque savant qu’il soit, ne trouve aucune aide dans sa science pour faire oraison. Dieu se communique plus ordinairement aux simples et aux ignorants de bonne volonté, qu’aux plus savants. Nous en avons constaté quantité d’exemples ... Chez nous, les frères rendent quelquefois mieux compte de leur oraison et ont de plus belles conceptions que nous autres, prêtres ... ” (Coste IX, 220). “ Je pense vous l’avoir déjà dit deux fois et je le répéterai encore, reprend saint Vincent ; nous faisons la répétition de l’oraison chez nous, non pas tous les jours, mais tantôt de deux jours l’un, tantôt de trois ... Or, par la grâce de Dieu, les prêtres y font bien , les clercs font bien aussi, qui plus qui moins ... mais pour nos frères, oh ! en eux se vérifie la promesse que Dieu a faite de se révéler aux petits et humbles, car nous sommes étonnés des lumières que Dieu leur donne ... Ce sera un pauvre cordonnier, ce sera un boulanger, un charretier, et cependant ils nous remplissent d’étonnement. Nous en parlons quelquefois entre nous avec confusion, de n’être pas tels que nous les voyons. Nous nous disons les uns aux autres : Voyez ce pauvre frère ; n’avez-vous point remarqué les belles et bonnes pensées que Dieu lui a données ? Cela n’est-il pas admirable ? Car ce qu’il dit, il ne le dit pas pour l’avoir appris auparavant, c’est depuis qu’il fait oraison qu’il le sait... ” (Coste IX, 421-423).

Et saint Vincent, tout saint Vincent qu’il était, avouait : “ Je vous assure que je ne puis dire le fruit que cela fait. Il n’est pas croyable que Dieu m’aura tenu à sec à l’oraison. Mon espérance est que j’apprendrai de quelque bon frère quelques lumières qu’il aura eues, et dont je ferai mon profit. J’attends cela de Dieu, et il ne manque guère ” (Coste XIII, 666). C’est cela, le partage de la prière et, saint Vincent l’a reconnu, ce partage l’a nourri et soutenu.

On le voit ou on le devine, la répétition d’oraison était alors sans doute plus proche de ce que nous vivons aujourd’hui en partages d’évangile ou en révisions de vie, que les souvenirs que nous avons pu garder de certains exercices de jeunesse ... encore que la répétition d’oraison d’un frère Guerre, d’un frère Vandaële ou d’un frère Puyo valait son pesant de prière, aux oreilles et au coeur du Seigneur.

Quoi qu’il en soit, une Communauté vraiment vincentienne qui partage son travail, ne peut pas ne pas partager sa prière : la partager d’abord dans l’Eucharistie, dont j’aurais aimé pouvoir parler longuement ... la partager aussi, en essayant de retrouver la simplicité, la spontanéité et la franchise que saint Vincent a suscitées, et qui l’ont aidé dans sa propre prière.

Je voudrais terminer cette intervention et cette retraite par un mot de saint Vincent qui synthétise toute sa pensée concernant la Communauté : ce mot, c'est la MUTUALITE. Dans ce mot, se retrouvent le partage du travail, l'idée de la corresponsabilité et la nécessité de la communication fraternelle. Plutôt que d'analyser et de disserter, je préfère vous lire le passage où saint Vincent nous révèle ce mot. Ainsi et c'est normal, lui-même clôturera votre retraite : " Mon Père, il y a à cette heure quelque chose à dire sur la manière d'agir de nos soeurs entre elles. Votre charité ne trouverait-elle point à propos que tous les jours elles prissent quelque temps ensemble, d'une demi-heure ou environ, pour se rapporter les choses qu'elles auront faites, les difficultés qu'elles auront rencontrées, et aviser ensemble de ce qu'elles auront à faire ?

- O mon Dieu, oui, dit notre honoré Père, il faut cela : grande communication l'une à l'autre, s'entre-dire tout. Il n'y a rien de plus nécessaire. Cela lie les coeurs et Dieu bénit le conseil que l'on prend ; de sorte que les affaires en vont mieux. Tous les jours à la récréation, vous pouvez dire : "Ma soeur, qu'avez-vous rencontré ? Aujourd'hui telle chose m'est arrivée, que vous en semble ? " Cela fait une si douce conversation que vous ne le sauriez croire. Au contraire, quand on fait son fait à part sans en rien dire, cela est insupportable. Il y a une servante dans la Compagnie qui fait une peine incroyable à ses soeurs pour être de cette humeur-là ; et pour moi, j'éprouve que, là où nous avons de pauvres gueux de la Mission, s'il y a un supérieur qui soit libre, qui se communique, tout va bien ; au contraire, s'il y a quelqu'un qui se tienne sur son quant à moi et en son particulier, cela cadénasse les coeurs et personne ne l'oserait aborder. De sorte ma fille, qu'il faut cela, qu'il ne se passe rien, qu'il ne se fasse rien, et qu'il ne se dise rien que vous le ne sachiez l'une et l'autre. Il faut avoir cette MUTUALITÉ. "(Coste XIII, 641-642).